



COURS DE LINGUISTIQUE MODULAIRE

VERSION REMANIÉE (2008)

0. Préambule : le point de vue d'un méthodologue

Ce cours est un inventaire, évidemment bref et énumératif, de quelques démarches descriptives, et dans une moindre mesure explicatives, en linguistique contemporaine.

Dans une première version de cette contribution, diffusée dans la revue *Marges Linguistiques* en 2006, nous avons formulé le point de vue suivant lequel la linguistique se distingue surtout par sa remarquable productivité méthodologique : *en marge* du fait qu'elle présente toutes les caractéristiques d'une science (avec ses courants et ses sensibilités), nous persistons à l'envisager ainsi. Pour autant, le contexte plus général étant ce qu'il est aujourd'hui, nous n'en dirons pas plus ici dans la rubrique des poncifs. Indiquons simplement que si la linguistique qui nous est contemporaine s'est à ce point diversifiée ces dernières années, cela n'est dû qu'à elle-même : quand un domaine pluridisciplinaire s'avère à ce point opportun et pluriel, il n'y a rien d'exceptionnel à ce qu'il soit abondamment sollicité.

Nous ne disconviendrons pas du fait, en revanche, que l'ouverture et la diversité ne se réduisent pas à ce qu'Hennig Nølke, lors d'une intervention plénière au premier *Congrès Mondial de Linguistique Française* (Paris, 2008), a appelé à juste titre « l'éclectisme sot ». Ce défaut – pour ne pas dire cette boursoufflure – est à la linguistique ce que les bouvreux sont à la vigne, mais touche aussi l'ensemble, ou presque, des sciences humaines et sociales. Plusieurs éléments de réponse à cette préoccupation ayant déjà été apportés par les épistémologues, ces quelques pages n'ambitionnent que d'y faire quelques courtes allusions.

A propos d'ambition justement, et pour peu qu'il y en ait une ici, la présente contribution consiste surtout à dégager, très sommairement, ce qu'ont de *modulaire* les démarches représentées dans ce qu'il est convenu d'appeler les grammaires contemporaines, et de manière encore plus succincte certaines linguistiques textuelles. D'où le caractère il est vrai pour le moins général du titre de cette production, qui n'a assurément rien du *CLG* de Saussure, ou d'autres interventions beaucoup plus abouties. D'ailleurs, nous ferons remarquer que la première version de cet inventaire, en partie rédigée *sur commande*, n'a jamais été là que pour servir de support à la discussion, à la faveur d'un séminaire de master, dans un pays où l'accès aux fonds documentaires est pour le moins irrégulier.

Les grammaires contemporaines ne sont donc ici abordées qu'à travers quelques rappels et quelques exemplifications sommaires, le principal objet des pages qui suivent étant d'en relever, pour reprendre la formule de Croft, certaines opportunités méthodologiques. Il s'agit, en outre, de montrer en quoi de nombreuses démarches descriptives, même quand elles se déclarent *syntagmatiques*, insistent peut-être autant sur la (sous-)catégorisation des syntagmes, que sur la spécification des éléments prédicatifs qui les parcourent, ce qui implique de prendre en compte plusieurs composantes. Les traitements concernés inscrivent d'ailleurs ces éléments, pour une partie d'entre eux, dans des formes de textualité, des genres textuels, des *relations rhétoriques*, voire dans une véritable *ontologie des événements*.

Les approches modulaires dont il sera question, dans ce cadre, se caractérisent par un processus non pas de singularisation / généralisation, ou encore de diversification / unification, mais de singularité / complémentarité. Dans cette vue, elles renvoient aux manières dont les grammaires contemporaines s'ingénient à **délimiter des domaines explicatifs et descriptifs restreints, tout en tâchant de faciliter les liens entre ces domaines par la production d'appareils notationnels non contradictoires**. C'est donc dans son acception méthodologique que nous l'aborderons, et non d'un point de vue épistémologique.

Qui pourra nier, devant les faits, que ce ne sont pas seulement les éléments linguistiques pris en compte pour la description qui sont variés, mais aussi les désignations épilinguistiques, les représentations, ainsi que les cadres descriptifs ? Alors que des cumuls s'opèrent entre ces champs de recherche, des *compilations*, et par moments des *extensions*, l'approche modulaire apporte, pour ces données, un terrain favorable.

Ce n'est donc pas la peinture de Picabia, reportée ici en première page, qui contredira la présentation de ce cours : il existe, dans cette grande machine qu'est la linguistique, un élan qui dépasse à bien des égards les composantes et les mécanismes qui sont au coeur de sa fabrique. Car la linguistique forme, à elle seule, une industrie du savoir aujourd'hui tout à fait incontournable.

1. Distinguer n'est pas scinder : des syntagmes aux éléments prédicatifs dans le cadre phrastique

Remarques générales

Même si plusieurs manières d'envisager ce à quoi renvoie un *syntagme* sont intervenues jusqu'ici, cette désignation épilinguistique demeure facilement généralisable, et apparaît à bien des égards comme *appropriée* en description. Nous aborderons le syntagme, assez simplement, comme une combinaison plus ou moins brève de mots instanciés. Les syntagmes coïncident donc en général avec des sous-ensembles, minimaux ou non, dans la phrase.

Convenons tout de suite que cette délimitation ne dispose pas de quoi satisfaire tout le monde (d'ailleurs, cela se peut-il ?), d'autant qu'un syntagme, voire un mot, formera éventuellement une phrase à part entière. Cette insatisfaction concerne aussi le mot en lui-même, qui correspond surtout à un élément graphique, et dont la consistance phonologique par exemple, quoique opératoire (Delais-Roussarie, 2005), n'est pas complètement garantie. Cette marge de manoeuvre explique notamment pourquoi, dans certaines grammaires contemporaines, ce terme de *mot* ne fait pas forcément l'objet d'un engouement particulier.

La description des syntagmes, dans la phrase notamment, peut être établie à travers des représentations diverses. Rappelons toutefois que, parmi les contributions d'ordre linguistique des années 1990 et 2000, nombre d'entre elles inscrivent le traitement descriptif des syntagmes dans des problématiques de construction bien entendu, mais aussi d'opérations (comme la prédication), et plus irrégulièrement de significations co(n)textuelles. Plus concrètement, quand il s'agit de se questionner sur la production de sens, la prise en compte de cette complémentarité s'explique par le fait qu'en désignant les constructions établies en lien avec les opérations effectuées, la description revient surtout à aborder des emplois d'éléments spécifiques dans leur co-texte, éventuellement dans un certain contexte. Si, en outre, il s'agit aussi de rendre compte des points de vue sur ces éléments, ainsi que du cadre allocutif dans lequel ils interviennent, le caractère polyphonique de ces opérations et de leur co(n)textualisation confronte le linguiste à une grande diversité de traitements possibles¹.

1 La problématique de la *polyphonie* concourt à plusieurs égards à l'identité d'une linguistique européenne, en partie francophone. Outre les travaux de l'équipe *Praxiling* (Montpellier) et de la *Scapoline*, ce sont bien d'autres encore qui, de manière programmatique ou non, contribuent à ce questionnement et cette identification. En témoigne notamment la réaffirmation des liens entre *polyphonie* et *dialogisme*, sur lesquels sont revenus dernièrement Bres, Haillet, Mellet, Nølke & Rosier (2005), ainsi que le *Centre d'Etudes Linguistiques des Textes et des Discours (CELTED)* de l'Université de Metz (Metz, 2008), plus récemment. Un certain nombre d'autres initiatives étant intervenues auparavant, comme celle des équipes LASELDI, UFR SLHS et CLA en 2006 sur les constructions verbales en lien avec la production de sens, il est inenvisageable de les résumer ici.

Nous ferons remarquer que Hjelmslev, en 1966, tout en reformulant les bases d'une linguistique permettant de décrire tous les événements possibles, autrement dit toutes les combinaisons possibles d'éléments, réaffirmera l'exigence de plusieurs cadres d'analyse. Or, il concèdera bientôt que l'une des principales difficultés de la description linguistique réside dans le fait que les liens entre contenu et expression, texte et système sont « entrelacés » (1971). Pour autant, l'historiographie linguistique démontre, à l'appui notamment de Benveniste et de Guillaume, combien les traitements en partie singuliers, en partie complémentaires, du contenu et de l'expression, mais aussi de l'expression et de l'expressivité par exemple, garantissent la productivité d'une linguistique que Hjelmslev lui-même place au centre des sciences humaines (Cf. Bronckart, 2008).

Dans le cadre phrastique, nous poserons que, parmi les faits et/ou les phénomènes linguistiques qui suscitent généralement un traitement descriptif modularisé (plus ou moins cumulatif), ceux qui relèvent des constructions d'une part, et des opérations d'autre part, en sont les plus familiers.

Effectivement, la *construction* implique plusieurs éventualités. Elle suscite un traitement proprement syntaxique (elle est par exemple directe ou indirecte, attributive, prépositive), et dans une autre mesure à la fois syntaxique et phonologique (en étant liée ou détachée), ou encore syntaxique et sémantique (en étant réciproque, reduplicative, exceptive). Les *opérations* linguistiques, de leur côté, concernent plusieurs dimensions simultanément, ce qui apparaît bien entendu dans les cas de la détermination et de la quantification, mais aussi, plus particulièrement, dans celui de la prédication.

Cette opération justement, en marge des significations variées qu'on lui attribue, a fait l'objet de remarques similaires, et en un sens complémentaires, dans plusieurs productions de premier plan. On peut certes regretter des cas évidents de mésemploi, mais le terme lui-même s'appuie sur des conceptions analogues qui n'ont rien de négligeable. Cela se justifie d'autant plus que le paradigme *prédication / prédictivité* demeure assez stable en linguistique. Ainsi, s'il est question par exemple de non-prédictivité ou d'omniprédictivité dans diverses publications, les expressions de non-prédication, d'omniprédictation ou encore de perte de prédication ne semblent pas sollicitées, ce qui n'est bien entendu pas sans fondement².

2 Il y a une facette assez embarrassante dans le terme d'omniprédictivité, peut-être moins chez Launey (1992) d'ailleurs, que chez d'autres auteurs qui en font un *allant-de-soi* typologique sur lequel ils n'estiment pas avoir à revenir. Certes, il existe une prédictivité nominale ou adjectivale dans des langues – comme le français – que personne n'envisagerait de classer comme « omniprédictives », alors que d'autres langues, à première vue moins « verboprédicatives », exigent dans ce domaine des explications plus abouties. L'embarras dont nous parlons renvoie donc moins à l'opportunité descriptive du terme qu'à son caractère classificatoire en linguistique typologique. Mais c'est là une question que nous ne sommes pas en mesure de trancher.

Il paraît opportun, dans cette vue, de souscrire à la possibilité d'une conception unifiée de la prédication. Cela implique que nous l'envisagions non pas comme un ensemble de caractéristiques propres à certains *constituants*, mais comme une (mise en) relation hiérarchisée d'éléments prédicatifs, ce que corroborent nettement les différences de traitements qu'établissent de nombreux linguistes entre structures syntagmatiques et structures prédicatives³.

Cette conception de la prédication comme une opération linguistique de mise en relation est assez répandue, quelle que soit la démarche dans laquelle cette prise de position intervient⁴. Or, un défaut persistant, à notre sens, consiste à ne pas indiquer que celle-ci comporte pour principale caractéristique d'être non hétérarchique. Toutefois, nous sommes convaincu que si cette spécification est si peu (ré)affirmée, c'est qu'elle revient à une forme d'allant-de-soi. Effectivement, la vraie difficulté consiste plutôt à assigner un domaine d'applicabilité à la *relation* qu'elle suppose, en particulier pour les motifs suivants :

- x *celle-ci n'est pas forcément* marquée, et, de plus, elle s'opère entre des éléments qui ne sont pas forcément instanciés ;
- x elle suppose plusieurs types distincts de concrétisations, sans se réduire au seul phénomène de dépendance, qui n'en est qu'un parmi d'autres ;
- x elle transcende les problématiques, par ailleurs plus que fondées, de parataxe, d'apoptaxe et d'hypotaxe ;
- x elle ne se limite pas aux constructions syntagmatiques,

mais surtout :

- x *la prédication demeure une opération linguistique spécifique et distincte, au même titre que la quantification, la détermination ou encore la modification*⁵.

Conformément à ces délimitations, nous établissons que le terme de *syntagme* ne suggère pas invariablement, comme le fait celui d'élément prédicatif, une exigence méthodologique de hiérarchisation des constituants

3 Ce point de vue est contesté par plusieurs linguistes, comme G. Col (2006), qui est revenu abondamment sur cette question, et pose plutôt l'hypothèse d'une « intégration prédicative » non hiérarchisée. Cf. le numéro thématique de la revue *Verbum* coordonné par M. Loughraieb, sur les structures prédicatives, en 1997 (19, 4).

4 Citons seulement trois types de démarches dans lesquelles c'est le cas : explicative pour ce qui concerne Grootjen, Kamphuis & Sarbo (1998), dont nous reparlerons ; descriptive, comme dans une contribution de Lefeuvre & Pierrard (2008) sur les proformes indéfinies, dans celle de D. Bottineau au quatorzième numéro des *Mémoires de la SLP* sur le basque (2004) ou chez Hagège par exemple, et notamment dictionnaire, telle qu'elle s'organise dans un ouvrage de Neveu (2005, 89).

5 Nous rejoignons en cela volontiers le point de vue de J.P. Desclès, qui s'en est expliqué à plusieurs reprises (1998, 2003, 2006), et bien mieux que nous ne le ferions. Nous en retiendrons néanmoins que la capacité de généralisation de la prédication demeure limitée. Dans ce sens, si rien ne nous permet de juger illégitime l'existence de grammaires *fonctionnelle* ou *catégorielle*, ou encore de linguistiques *textuelle* ou *des représentations discursives*, le projet d'une *grammaire prédicative* a toutes les chances de passer (légitimement) pour farfelu.

syntagmatiques, laquelle relève de l'évidence au regard des faits linguistiques. Le syntagme, pour devenir sur le plan explicatif un constituant hiérarchisé, a besoin d'intégrer une projection qui suppose notamment qu'on lui assigne un *noyau* (qu'on l'appelle *noeud*, *fil-le-tête* ou autrement)⁶. Dégager la structure prédicative d'une phrase verbale, en revanche, revient à présenter l'organisation d'une hiérarchie qui consiste notamment à rassembler un ou plusieurs syntagme(s) dans un élément principal, avec, dans son co(n)texte, d'autres éléments qui s'y rapportent. Suivant les mêmes principes et comme l'a rappelé il y a peu Léon (2003), une théorie de la prédication nous conduit à convenir de ce que la phrase ne désigne pas une unité à proprement parler grammaticale, mais un « ensemble fini d'expressions hiérarchisées ». Or, cela est aussi vrai pour les éléments liés ou intégrés que pour les éléments « détachés » d'une prédication noyau, lesquels renvoient à une construction spécifique (Lambrecht, 1998, *inter alii*), à noter que cette problématique de rattachement est d'autant plus productive quand elle porte sur des éléments « hors phrase » (Marandin, 1999).

Exemples liminaires

Sur la distinction entre syntagmes et éléments prédicatifs, voyons tout de suite cet exemple :

Une deuxième troisième voie.

Ce syntagme nominal (*NP* dans l'abréviation ang.) contient plusieurs éléments prédicatifs, parmi lesquels deux d'entre eux peuvent prétendre, *a priori*, à former des éléments prédicatifs principaux (autrement dit des *noyaux*) : le substantif *voie* en (1), et la locution *troisième voie* en (2) :

1. (*Une (deuxième troisième (voie))*)*.
2. (*Une (deuxième (troisième voie))*).

Pourquoi avoir placé un astérisque en (1) ? Si nous admettons que c'est le substantif *voie* qui est le noyau du syntagme nominal, alors les adjectifs numériques *deuxième* et *troisième* entrent en contradiction l'un avec l'autre, ce qui rend le syntagme à proprement parler agrammatical. Ce ne sera pas le cas en (2), étant donné que l'adjectif numéral *deuxième* porte sur la locution *troisième voie* : la grammaticalité, ici, est effective.

Nous avons d'autre part indiqué que les syntagmes renvoient à des sous-ensembles instanciés, ce qui ne signifie pas qu'ils le sont dans leur entièreté.

⁶ Le terme de « noyau », tel que nous l'entendons ici, ne renvoie donc pas au *Sinn* (*vs Bedeutung*) de Frege, mais à un élément envisagé à travers sa prédicativité, autrement dit sa capacité, au sens guillaumien, à être intérieurement bitensionnel (Cf. Hengeveld (1992) pour un autre point de vue, ainsi que Herslund, qui parle pour sa part de « composant neustique »). Rappelons à cet égard qu'en phonologie déclarative, la description des sons à travers des compositions d'éléments est désormais répandue dans le cadre d'une répartition entre des éléments *têtes* et des *opérateurs* (Cf. Angoujard, 2006).

La problématique de l'ellipse ayant été traitée dans de très nombreux ouvrages (qui plus est pour la coordination), nous ne donnerons qu'un exemple, qui se prête aussi à un jugement de grammaticalité :

On voit ça depuis qu'il y a des gens, et qui se soumettent.

Cette phrase comporte trois syntagmes verbaux (parmi leurs éléments prédicatifs, un ou plusieurs noyaux appartiennent à la catégorie verbale). L'un d'eux étant elliptique, on pourra donner de cette phrase deux représentations distinctes.

Pour la première :

(On voit ça (depuis qu'il y a des gens, et (qui se soumettent_{SV3})_{SV2})_{SV1}).

En délimitant ainsi les constituants syntagmatiques de la phrase, on admet que le premier syntagme verbal (SV₁) inclut un syntagme verbal qui lui est subordonné (SV₂), et qui inclut lui-même un syntagme verbal subordonné à l'un de ses syntagmes de rang inférieur, à savoir le SN *les gens*, qui n'est pas répété dans SV₂ (*depuis qu'il y a des gens, et (des gens) qui se soumettent*). Ce qui sera elliptique dans ce cas, c'est un syntagme nominal détaché coordonné au précédent.

Rien ne nous empêche, toutefois, d'aborder la même phrase avec les délimitations suivantes :

(On voit ça ((depuis qu'il y a des gens_{SV2}), et (qui se soumettent_{SV3}))_{SV1}).

Dans cette représentation linéaire, il s'agit d'indiquer que l'ellipse n'a pas la même portée (cette problématique de *portée*, comme c'est le cas d'ailleurs pour l'ellipse, s'avère très productive en linguistique) : ce à quoi SV₃ est subordonné, c'est non pas à l'un des éléments prédicatifs de SV₂, mais, tout autant que SV₂ (auquel il est coordonné), à SV₁ lui-même (*on voit ça depuis qu'il y a des gens, et depuis (qu'il y en a) qui se soumettent*).

On remarquera, quoi qu'il en soit, que pour décrire ces phrases, un traitement en partie *modularisé* s'impose de lui-même : parler de *détachement* revient à placer la description notamment dans une dimension phonologique, de *subordination* dans une dimension syntaxique, de *portée de l'ellipse* dans des dimensions simultanément syntaxique et sémantique. D'autre part, pour comprendre ce à quoi correspond le pronom *ça* de SV₁, dont la phoricité est irréfutable (cet élément renvoie à un autre élément, ou à un ensemble d'éléments prédicatifs qui n'est (ne sont) pas forcément instancié(s)), d'autres composantes peuvent être sollicitées.

L'une des difficultés consiste donc à permettre que ces traitements singuliers deviennent, à un moment de la description, complémentaires les uns des autres : dans cette vue, plus les appareils notationnels seront combinables, plus l'approche modulaire sera productive. C'est pourquoi, dans les grammaires contemporaines, l'assignation de *traits*, d'*attributs* et de *valeurs* complémentaires vient dans de nombreux cas conforter la description : sans ce dialogue entre les spécifications et les (sous-)catégorisations, certains phénomènes, non décrits dans leur entièreté, ne seraient tout simplement pas explicables. Or, cela touche bien des problématiques en linguistique, dans lesquelles le jugement de grammaticalité pose d'ailleurs quelquefois difficulté.

Effectivement, dans la mesure où la *grammaire* nous confronte à la manière dont les phrases se construisent, mais aussi à celle dont elles contribuent à l'organisation des textes par exemple, c'est sans doute autant à des régularités qu'à des phénomènes marquants qu'elle renvoie. Le principal mésemploi qui en est fait consiste sans doute à vouloir lui attribuer avant tout un système de règles sans passer par les sous-systèmes qui les justifient, ce qui revient à produire autant d'exceptions.

Les jugements de grammaticalité impliquent donc plusieurs types de faits grammaticaux et de phénomènes qu'il n'est pas possible de mettre à l'écart de leur justification, laquelle ne relève pas intégralement de la linguistique (Corbin, 1980 ; Harris, 1989 *inter alii*)⁷.

Si nous prenons les phrases suivantes :

*Les des personnes sont venues**.

*Je vais dans une municipale mairie**.

Vraisemblablement, celles-ci sont agrammaticales, mais pour des motifs distincts. D'un côté, ce n'est pas la surabondance de déterminants qui pose difficulté (on peut dire autant *tous deux* que *tous les deux*, bien que l'opération de détermination intègre ici un phénomène de scalarité), mais la contradiction entre les déterminants (l'un étant plutôt particularisant, l'autre plutôt généralisant). D'un autre côté, c'est la position de l'adjectif caractérisant *municipale* qui nous fait porter ce jugement : en tant que modifieur d'une locution récurrente, assorti d'une *contrainte de position*, celui-ci ne peut être antéposé au nom qu'il caractérise.

Un autre point liminaire mérite d'être abordé, sur cette répartition entre syntagmes d'un côté, éléments prédicatifs de l'autre. Comme nous l'avons suggéré, les éléments prédicatifs ne coïncident pas automatiquement avec des combinaisons de mots : une interjection onomatopéique, par exemple (que tous les linguistes n'envisageraient pas comme un syntagme), existe aussi comme élément prédicatif.

Voyons la phrase ci-après, qui peut nous conduire à questionner les problématiques de la pluractionnalité et de l'unicité représentées dans la catégorie verbale :

Je vais prendre un café au bar des Deux Avenues.

Rien n'indique, contextuellement, que le principal élément prédicatif du syntagme verbal *prendre un café* renvoie à une action répétitive ou non. Ce n'est qu'à l'appui d'un autre élément prédicatif (comme un syntagme incident, en (1), ou une interjection, en (2)), que deux aspects distincts paraissent envisageables :

⁷ La déduction épilinguistique de grammaticalité, soumise notamment à l'épreuve des linguistiques de corpus, résiste assez mal à la tension qui s'opère entre représentativité et généralisation, ce qui fait d'elle une déduction bancale à bien des égards. Nous lui substituons volontiers, pour notre part, les notions de compatibilité / incompatibilité (entre consituants syntagmatiques) et de « conditions d'appropriété » (Nølke, 1999, 50 *sqq*) des éléments prédicatifs.

1. *Tous les matins, je vais prendre un café_{<REP.>} au bar des Deux Avenues.*
2. *Bon ! Je vais prendre un café_{<NON REP.>} au bar des Deux Avenues.*

Dans le premier cas, c'est le syntagme nominal incident (*tous les matins*) qui, en circonstanciant l'action verbale de *prendre un café* dans un contexte temporel déterminé, lui assigne une pluralité actionnelle. Dans le deuxième cas, l'adverbe *bon*, employé comme interjectif (Mosegaard Hansen, 1998), indique que l'action verbale est (au moins présentée comme) non répétitive⁸.

Sur cette possibilité qu'un ou plusieurs éléments prédicatifs entrent en relation avec des éléments non instanciés, notamment à l'appui d'une coordination grammaticale (laquelle révèle bien des phénomènes en linguistique), nous ne prendrons là aussi qu'un exemple anecdotique et très brièvement commenté.

En passant dans les couloirs du métro parisien en 1999, un simple regard nous portait vers des affiches publicitaires d'un grand magasin, avec pour inscriptions : *Et si chez vous, on cultivait le culte des beaux meubles ?*, ou encore *Et si chez vous, on s'aimait un peu, beaucoup, à la folie ?* C'est vrai après tout, mais, plus grammaticalement, si le coordonnant est approprié par exemple dans cet extrait de *l'Identité*, de Milan Kundera (folio, 31) :

Il l'a mise dans une cage comme un lapin. Méchant et amusé, il observe ses réactions.

Et si elle se trompait ? Ne s'est-elle pas trompée deux fois déjà en croyant avoir démasqué son correspondant ?

avec quel élément le *et* de la citation précédente opère-t-il une coordination grammaticale ? Les phrases inscrites sur les affiches ne disposent d'aucun co-texte antérieur, d'aucun *avant-texte*. La coordination s'établit donc entre des éléments prédicatifs effectivement instanciés (le co-texte postérieur), et un ou plusieurs élément(s) prédicatif(s) non instancié(s), le(s)quel(s) dépasse(nt) le cadre phrastique pour concerner au premier plan le cadre allocutif⁹.

Encore une fois, plusieurs composantes sont à prendre en compte, à défaut de quoi la description linguistique a toutes les chances d'être bancale ou pour le moins inconsistante.

Justification du propos

Il apparaît donc que les approches que les linguistes mettent en place de la phrase, du paragraphe ou du texte, ont cette capacité d'être complémentaires dans ce sens où elles solliciteront plusieurs méthodologies descriptives, et, sans nous hasarder trop, nous admettrons que tout indique, dans ces manières de pratiquer la linguistique, un véritable souci de productivité phénoménologique. Dans cette vue, la modularité permet de distinguer,

8 La question de la semelfactivité nous semble trop peu évidente pour que nous l'expéditions ici en quelques lignes. Nous nous en tenons donc à des éléments d'exemplification sommaire.

9 Nous répartirions volontiers le cadre allocutif d'après son contenu (formulé, reformulé, informulé), son schème (interlocutif, délocutif), ainsi que son positionnement (égocentré, allocentré), mais c'est là une piste parmi bien d'autres.

mais aussi de combiner plusieurs composantes (comme la prosodie, les faits de parataxe et d'hypotaxe, les manifestations du cadre allocutif), pour aborder des phénomènes pour ainsi dire soit dans des sous-ensembles, soit dans un ensemble unifié de sous-ensembles (d'où les grammaires généralisées, par exemple, dont nous reparlerons). Certaines grammaires apparaissent ainsi comme faiblement modularisées, là où d'autres le sont beaucoup plus directement, avec, parmi ces dernières, quelques unes qui sont ouvertement présentées comme telles par leurs auteurs¹⁰.

En termes de complémentarité, on assiste dans certains cas à ce que nous appellerons, pour faire simple, des regroupements méthodologiques bien légitimes. Ici une approche appartient plutôt à la sémiotique des valeurs, là où une autre reprend le cadre des grammaires d'unification, et où telle autre encore sollicite le matériel représentatif de telle grammaire lexicalisée. Or, des transitions s'effectuent, des liaisons s'esquissent, et des similarités interviennent parmi ces regroupements que la réflexion épistémologique rend à bien des égards passionnants.

Plus concrètement, une approche *modulaire* implique comme principal apport méthodologique de partir de sous-systèmes, lesquels nous conduisent à traiter une à une des problématiques restreintes, pour les inscrire ensuite, ou simultanément, dans des ensembles réguliers. Les sous-systèmes répondent à des règles locales (*local rules*), lesquelles sont rassemblées dans le système par des métarègles (*metarules*) qui les relient entre elles. Ce type d'approche consiste donc à traiter des phénomènes distincts, mais aussi délimités, avec une valeur explicative plus grande et plus effective. Si nous tentons de traiter une opération locale, par exemple la cliticisation dans le syntagme verbal ou encore la subordination dans la phrase, la possibilité nous est ainsi laissée de nous en tenir à un sous-système de régularités qui s'attachera à ces problématiques en particulier. Ce n'est qu'ensuite que l'on sera éventuellement en mesure d'intégrer les conclusions de la recherche dans un système plus généralisable.

Comment, effectivement, rapprocher la forme du sens ? Question rebattue, mais à laquelle il est toujours difficile d'apporter une réponse, d'autant que les formes de textualité, et même la phrase, représentent encore des systèmes trop généraux pour permettre des problématisations portant sur la construction de certains syntagmes, la thématization, les pauses prosodiques ou encore le traitement des temps grammaticaux (Roulet, 1998).

Prenons par exemple, parmi ces objets quotidiens qui parcourent la vie de tout le monde, une simple liste de courses, comme la suivante :

Chocolat, produit vaisselle, huile de lin, grillés, rosé, riz complet (que complet), pompe à vélo.

En marge de ce que cette production présente d'anodin et de farfelu, le linguiste se saisira tantôt du fait que certains syntagmes y apparaissent comme elliptiques ou réduplicatifs, tantôt de ce que cette énumération

¹⁰ C'est le cas par exemple de la Grammaire Sens-Texte, promue en particulier par S. Kahane et M.H. Candito dans les années 1990. Au contraire, des approches telles que le Lexique-Grammaire, de leur côté, se présentent comme faiblement modularisées, si ce n'est, d'après certains auteurs, aucunement.

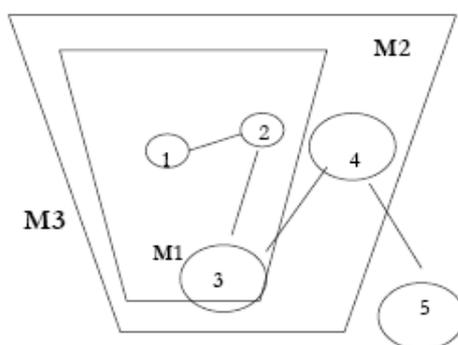
renvoie à une certaine disposition textuelle, ou encore s'insère dans un certain cadre allocutif. Partant ainsi d'un sous-système de caractéristiques et de régularités, il envisagera éventuellement de l'intégrer dans un système plus général (des *principes* par exemple), ou dans une autre dimension.

Dans cet esprit, il est donc courant de faire appel, au cours des descriptions de faits linguistiques, à plusieurs composantes qu'il paraît opportun de relier les unes aux autres. Dans le domaine du discours, ce principe de compositionnalité, en partie frégéen sur le plan philosophique, rapporte la construction, l'opération ou la signification de tel emploi d'un élément dans la multidimensionnalité.

Mettons cette fois-ci une phrase déclarative à première vue, du type *j'entends que vous partiez* : à partir du moment où l'on s'attache à l'inventaire des affixes flexionnels verbaux, ou encore à la subordination, cela revient à s'en tenir aux composantes *lexicale (LEX)* ou *syntactique (SYN)*. En abordant cette suite linéaire dans sa dimension *sémantique (SEM)* et *contextuelle (CONTEXT)*, on établit que cette phrase déclarative constitue en fait une injonction. De cette manière en vient-on à déduire qu'il s'agit d'une phrase déclarative qui consiste dans une action verbale injonctive, représentée éventuellement comme suit :

[INJONCTION [PHRASE DECLARATIVE [(SV 1 (sub SV 2))]].

Pour reprendre la terminologie d'H. Nølke, les premiers *modules* descriptifs correspondront ainsi (1 & 2) aux problématiques des affixes flexionnels et de la subordination, lesquels sont placés dans le *supermodule* M1 de la phrase, laquelle est recadrée dans la problématique des opérations prédicatives (*supermodule* M2), que l'on aura la possibilité de positionner dans une dimension plus générale (M3), comme par exemple celle de la macrosyntaxe¹¹ :



Ellipse, constructions détachées, connotations verbales sont autant de problématiques qui seront abordées dans des domaines méthodologiques distincts, mais une approche modulaire permet de discerner quelles sont les

¹¹ Les « niveaux » micro et macrosyntaxiques sont effectivement présentés comme des modules par plusieurs auteurs, tels Andersen & Nølke (2002), ainsi que Deulofeu (2003), que nous citons indirectement ici.

intrications des différents niveaux de contraintes, de constructions possibles, de structures de traits qu'on leur attribue. Nous en déduisons, à proprement parler, que ce qui fonde l'appropriété d'un « module d'analyse » (Bonhomme, 2008) revient à la capacité qu'ont les autres modules, tout simplement, de se l'approprier.

Si nous verbalisons par exemple la suite linéaire *elle, elle est heureuse*, cela aura éventuellement des incidences sur la manière dont on sera amené à envisager la suite *elle est heureuse*. Or, la reduplication a-t-elle juste des implications sur la construction phrastique ? la thématization opérée porte-t-elle sur des éléments significatifs de la production du sens ? dans quelle mesure la construction attributive est-elle *marquée* ? Ces questions peuvent toutes faire l'objet d'un traitement modularisé, et passer, pour reprendre l'expression de S. Kahane, par des *niveaux de représentations intermédiaires*, autrement dit autant de « niveaux d'analyse » (Rosén, 2001) et de « parcelles » (Nølke, 2008), avant d'être éventuellement organisées en système.

2. Entre « parcelles » et champs de reformulation : l'exemple du *parcours* générativiste

Premières reformulations

S'il existe plusieurs grammaires génératives, d'ailleurs plus ou moins modularisées, cela est autant dû aux innovations explicatives et descriptives de leurs premières formulations qu'au fait qu'il existe aussi, du point de vue historiciste ou proprement épistémologique, un véritable *parcours* générativiste. Nous rappellerons d'abord que presque toutes les grammaires de cette sensibilité sont syntagmatiques, autrement dit qu'elles placent, comme on s'en doute, le syntagme au premier plan de l'analyse. Dans ce cadre, le syntagme rassemble des constituants par exemple autour d'un élément du lexique (LEX) avec lequel ils entretiennent des relations variées. En termes chomskyens, la grammaire peut ainsi répondre à des principes (pré)établis, comme l'existence de catégories grammaticales ou de contraintes pesant sur les constituants (Chomsky, 1995 ; Chomsky & Lasnik, 1993 ; Sportiche, 1997). C'est ensuite au niveau local (LOC) que plusieurs paramètres, lesquels ressortissent au domaine de la variabilité et de la spécificité, seront appelés à être inventoriés.

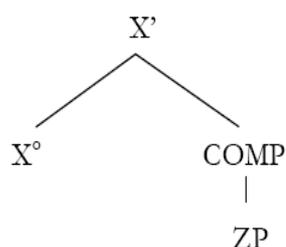
La grammaire dite générative comporte donc des composantes qui relèvent, sur un premier plan, de formes dérivationnelles et flexionnelles bien entendu, mais surtout, sur un plan segmental, aux *formes P* (phonologiques, avec par exemple les chaînes linéaires de sons perceptibles) et *L* (logiques) avec pour ces dernières les relations entre les syntagmes et leurs éventuels déplacements. Dans une version intermédiaire de cette réflexion, l'approche dite de la *chaîne des traces* permettait de représenter les mouvements opérés dans le syntagme. Ainsi dans la question *Qui est-ce ?*, le syntagme verbal contient la trace *i* du premier pronom dans une construction attributive (*Qui_i est-ce (i) ?*), qui nous conduit à replacer dans la chaîne linéaire le déplacement provoqué par la construction du syntagme verbal, à travers une relation de sous-jacence entre le pronom instancié (*qui*) et sa trace (*i*). Cette contrainte locale démontre opportunément le lien qui existe entre la position qu'occupe matériellement l'élément déplacé et celle(s) qu'il occupe effectivement au niveau L. De même, dans la phrase *qui dis-tu qu'on a bousculé ?*, cette relation de sous-jacence sera indiquée comme suit :

Qui_i dis-tu qu'on a bousculé *i* ?

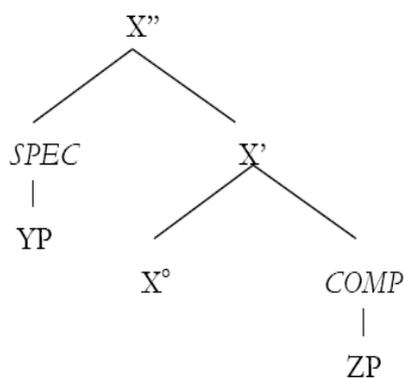
Comme on le remarque à première vue, l'élément *i* régime du verbe *bousculer* se concrétise dans deux complémenteurs (*qui* et *que*) et, quand bien même il formerait un complément du deuxième verbe, celui-ci n'en occupe pas matériellement la position. Quoi qu'il en soit, ce type de représentation permet de retracer à proprement parler par *liage* les relations qui s'établissent entre les deux pronoms C (pour complémenteurs, ang. *complementizers*) et le régime du verbe.

En termes de projections, le traitement « X-barre », dans les années 1990,

attribuait à toutes les constructions une condition d'endocentricité, autrement dit l'existence d'une polarité dans la représentation des syntagmes, ce qui minimisait la gamme des schématisations envisageables en grammaire. Le principe en est assez simple : chaque élément se concrétise ou non dans sa représentation matérielle (appelons-la X^0), laquelle coïncide éventuellement avec son instantiation, autrement dit son emploi comme élément prédicatif. Cet élément peut être suivi par un complément quelconque (ici ZP), et former avec lui un syntagme (X'), qu'on figurera ainsi :



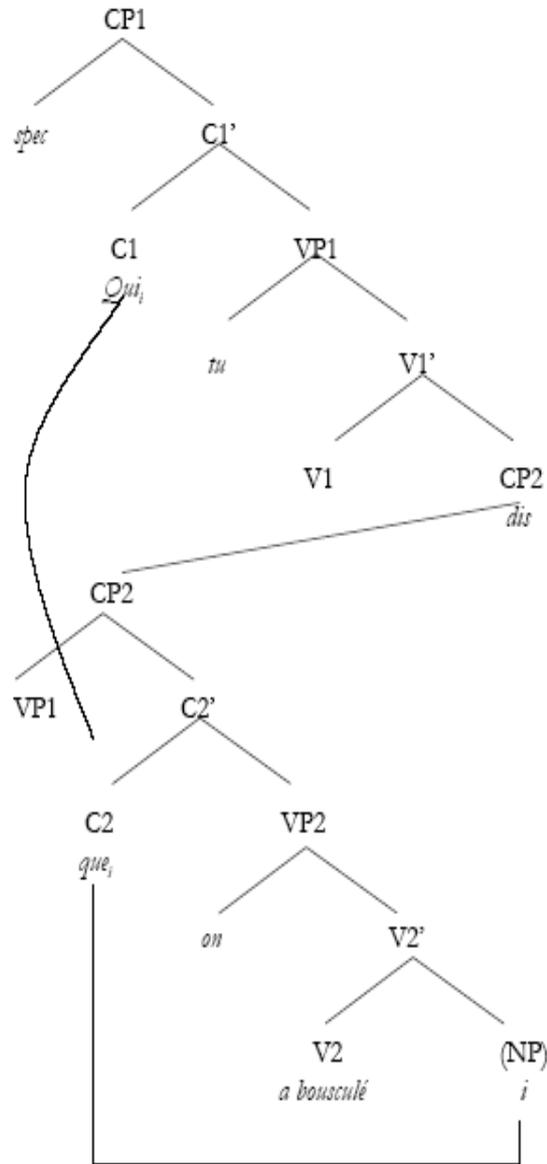
Le syntagme, si c'en est un, comprend un ou plusieurs éléments prédicatifs, et prend éventuellement appui sur un (élément) cotext(uel) antérieur, qui fait office de spécifieur (ici YP) et qui permet surtout de projeter le syntagme X' dans un ensemble plus grand, et donc dans un réseau de relations avec d'autres constituants :



La projection des constituants syntagmatiques se fait alors en plusieurs temps, ce qui laisse suffisamment de place pour indiquer les relations prédicatives qui existent entre les composantes du syntagme et de la phrase. Dans ce sens, la structure syntagmatique en grammaire générative, même anté-minimaliste, est abordée comme une structure prédicative, ce qu'avait pressenti d'ailleurs assez tôt Coseriu (1977 [1971]).

On notera que cette méthodologie nous invite surtout à dégager les relations, dans le syntagme verbal, entre le verbe et les autres constituants (par exemple ses éventuels compléments), de même que dans tous types de syntagmes (nominaux, adjectivaux ou autres). Par ailleurs, il s'agit bel et bien de distinguer les noyaux prédicatifs à partir desquels se tisse un réseau identifiable.

Pour l'exemple cité *supra* (*qui dis-tu qu'on a bousculé ?*), on estimera que le complémenteur *qui*, repris dans *que* et dans la position régime du verbe *bousculer*, constitue bien la tête d'un syntagme (*phrasal*) à partir duquel il deviendra possible de projeter les autres éléments de l'ensemble (appelé généralement *inflexion* : I) :



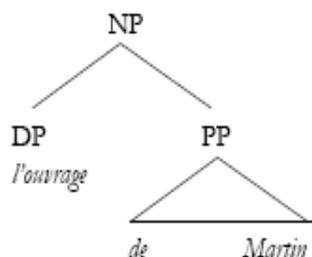
Quand elles sont dépourvues d'arcs, les représentations auxquelles recourent les linguistes de sensibilité générativiste reprennent, quoi qu'il en soit, cette coïndexicalité qui caractérise en partie les arbres décrits, tout en permettant de déterminer le parcours phorique des termes en présence. Il est opportun dans ces termes de noter la relation de c-commande, qui opère sur

toutes les composantes renvoyant à la variable x (tracée par l'indice i) dans l'arbre, et de réaffirmer un autre principe, celui de la bijection, qui exige une relation bi-univoque entre le complémentateur et la variable qu'il lie.

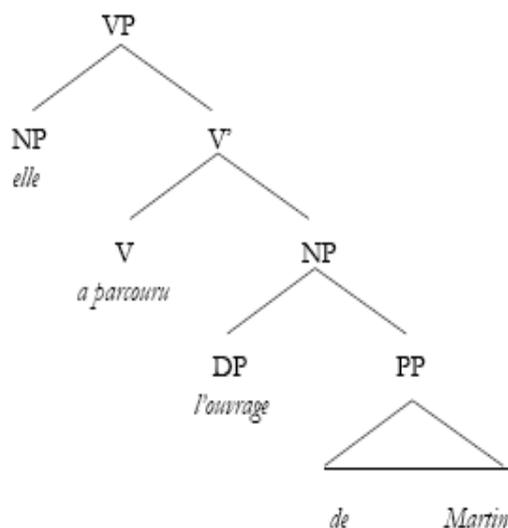
Dans ce qui deviendra peu à peu le « programme minimaliste » de Chomsky, il s'agit d'écarter tout ce dont on peut faire l'économie : ainsi conserve-t-on les composantes de la grammaire qui ont une application directe dans la représentation des constituants syntagmatiques.

Suivant ces principes, les deux opérations qui s'avèreront les plus productives en termes de description seront bientôt l'assemblage (*merge*) et le déplacement (*move*), ce qui, pour ainsi dire, se justifie sur tous les plans. Remarquons que l'opération qui consiste à assembler (*merge*) se substituera en partie par simplification au module X-barre, mais tout en répondant au même principe : il s'agit de montrer comment deux éléments se combinent pour former un ensemble plus grand qui les rassemble et les résume.

Ainsi I par exemple contient A et B qui sont soeurs (*sisters*). Si nous parlons de *l'ouvrage de Martin*, nous employons un SN (*NP*) qui contient d'un côté le SN 1 *l'ouvrage* et de l'autre le SN 2 (prépositionnel) *de Martin*, qui sont soeurs. En projetant ainsi SN 1 et SN 2 dans un même SN (*NP*) qui les contient, nous les fusionnons et simultanément nous en donnons la projection maximale :



Ce qui devient un sous-ensemble dans un *VP* tel que : *elle a parcouru l'ouvrage de Martin*, donnera ceci :



Pour une question du type *que veux-tu ?*, dont la représentation linéaire simplifiée serait [CP C' [C[que_i] [VP[V' V[veux] NP[tu] *i*]]]], on note que l'indication *i* témoigne du fait que la variable qui constitue le régime du verbe est montée dans le complémenteur à l'appui d'un déplacement (*move*). L'effacement (*delete*) est effectif, mais on admet que l'élément prédicatif laisse une copie (*copy*) à la position qu'il occupe dans la chaîne syntagmatique. Ce principe de *delete / copy*, comme on l'aura facilement compris, remplacera dans les années 2000 le principe des traces précédemment résumé.

Dans le cadre du principe de projection étendu (*EPP*, pour *extended projection principle*), les catégories du temps (T), du verbe (V) et du complémenteur (C) ont la possibilité d'attirer (*attract*) les caractéristiques d'un NP par exemple non instancié comme spécifieur, même si cette position est déjà occupée. Au contraire, il se peut que celle-ci n'étant pas occupée, une contrainte consiste à faire remonter les caractéristiques (ou l'une d'elles) d'un élément postérieur dans la chaîne, et ainsi de suite.

La sensibilité au contexte

Centrées sur le syntagme ou non, mais tout en rapportant les éléments prédicatifs à des noyaux distincts, certaines grammaires de sensibilité générativiste prennent en compte le contexte (*Context Sensitive Grammars*), avec donc un certain nombre de paramètres complémentaires. D'autres n'en font pas cas (ainsi les *Context-Free Grammars*, *CFG*) : dans ce cadre, on note la présence de certaines réécritures qui conduisent à simplifier les constructions grammaticales en marge de la linéarité des constructions syntagmatiques, ainsi :

VP : *V NP*

VP : *V PP*

De cette manière, un *verb phrase* (VP, soit SV) est la réécriture, ou pour ainsi dire la reformulation récursive, d'un *verb* (verbe) et d'un *noun phrase* (NP, pour SN) dans le premier cas, et d'un *prepositional phrase* (PP, pour SP) dans le second. Il ne s'agit donc pas, suivant cette formulation du programme minimaliste, de reproduire un inventaire de toutes les structures envisageables, mais de dégager un ensemble limité (*finite set*) de réécritures libres du contexte. Or, ces représentations n'appartiennent déjà plus aux premières reformulations de la grammaire générative, ce que d'aucuns ont d'ailleurs reproché à Chomsky lui-même.

Effectivement, le programme minimaliste procède lui aussi par sous-systèmes, cycliques pour leur part, et sur un modèle dérivationnel. Les contraintes de localité n'étant pas toujours opérables (par exemple quand un NP monte dans la catégorie du T, puis la catégorie CP ou IP), entre autres quand il s'agit de décrire des relations de traits distantes, ce programme préconise l'existence de cycles à partir desquels la représentation des dérivations syntagmatiques peut s'effectuer. Le système général à partir de quoi vont s'établir les traitements descriptifs complémentaires n'en demeure pas moins le *niveau* syntaxique (les formes P et les formes L appartenant de leur côté à des sous-systèmes).

C'est pourquoi Jackendoff (1997) a mis en place, un peu en marge pourrait-on dire, ce que nous appellerions volontiers une approche plus ouvertement modulaire. Celle-ci combine les sous-systèmes phonologique (avec des données prosodiques, syllabiques notamment), syntaxique (à travers les catégorisations, la sélection des noeuds syntagmatiques et des constituants adjacents, entre autres), et conceptuel (la « forme logique » de Chomsky).

Suivant cette méthodologie, les sous-systèmes sont reliés les uns aux autres par des règles de Correspondance, qui révèlent autant d'interfaces possibles. Dans la terminologie de Jackendoff, un événement se conclut sur plusieurs matérialisations possibles (ainsi emploiera-t-on un verbe ou un nom, voire un adjectif, pour désigner un même événement¹²). La formulation compositionnelle, qui consiste en partie à séparer les sous-systèmes pour les assembler ensuite et non les prendre comme un ensemble *a priori*, est en partie contestée : l'emploi de tel ou tel circonstant dans un syntagme verbal va par exemple avoir une incidence directe sur la signification du verbe, tandis que, positionné à un autre moment de la phrase, il aura une incidence sur un autre élément prédicatif (syntagme ou non), comme on le voit ici, en ang. :

a. *He was certainly not earnest.*

b. *He was not certainly earnest.*

Tantôt, ci-dessus, l'adverbe porte sur l'adjectif attributif, tantôt sur le verbe-noyau, ce qui influencera, comme on s'en doute, la signification d'ensemble

12 Cette désignation pose plusieurs difficultés de catégorisation, selon qu'on se place dans une perspective d'*Aktionsarten* propre à la linguistique allemande, représentée notamment par Bach (1988, 2005), ou dans le cadre anglo-saxon des *events predicates*, dont la dimension philosophique, reprise notamment de Vendler, questionne les faits linguistiques dans leur dimension phénoménologique.

du syntagme verbal.

Cette position méthodologique n'est pas tant en dissidence par rapport au modèle chomskyen, qui dénonce en soi déjà quelques contradictions de ces ordres. Ce que Jackendoff nous invite à admettre, en revanche, c'est que, parmi d'autres déductions intermédiaires, il apparaît que la composante phonologique a beaucoup plus d'influence sur la signification des éléments décrits que le peu qu'on a pu lui attribuer (Chomsky place la morphologie et la phonologie après le point d'*epel*, après donc les composantes de la syntaxe et de la forme L).

Toutefois, on ne se méprendra pas sur les grandes lignes du programme minimaliste, qui n'ambitionne pas de saisir la signification contextuelle des phrases dans leur intégralité, mais de déterminer les mécanismes qui permettent de les engendrer¹³. C'est pourquoi Chomsky (1998), par simplification et par principe d'économie, suggèrera bientôt de favoriser l'opération d'*assemblage* plutôt que celle du *déplacement* (avec le désormais répandu *merge over move*). Cela étant, un autre reproche que l'on peut formuler à l'égard de cette démarche, sans doute plus fondé, revient à sa faible représentativité descriptive, et c'est pourquoi certains linguistes ont modifié les grammaires syntagmatiques dans le cadre de ce que Cori & Marandin (2001) appellent la *réforme*.

Les formulations dissidentes

Nous n'exposerons pas les positions de Bresnan (*LFG*), Gazdar, Klein, Pullum & Sag (*GPSG*), Joshi (*TAG*), ni Shieber (*CBG*), qui, dans les années 1980-1990, ont reformé, entièrement ou en partie, le programme minimaliste : ces reformulations méthodologiques font désormais partie d'un fonds commun auquel tout le monde peut recourir. Le traitement ontologique des projections syntagmatiques n'a pas bougé, mais ces dissidences ont provoqué l'apparition en un temps assez court de champs descriptifs distincts de la grammaire chomskyenne, tout en conservant certaines spécifications de son appareil notational.

¹³ Jusqu'il y a peu les chaînes prosodiques ont été considérées comme strictement linéaires, avec une organisation pouvant être abordée dans les termes d'une représentation syntagmatique simple. La notion de *syllabe*, par exemple, est absente de l'approche générative « classique ». Dans les compositions dérivationnelles, les représentations phonologiques procèdent d'une organisation unilinéaire, et c'est pourquoi les approches contemporaines de la discipline insistent sur l'architecture des représentations phonologiques et sur l'organisation interne des constituants, au premier abord desquels on peut placer la syllabe. L'approche autosegmentale (Goldsmith, 1990), mais aussi la phonologie computationnelle et la théorie de l'optimalité (Antilla & Cho, 1998) suggèrent d'estimer que la syllabe est un élément central de la description. Par ailleurs, la dimension multilinéaire de l'architecture phonologique (avec les phases, les synchronisations et désynchronisations) est à présent reconnue, avec là encore la syllabe pour organisateur principal (Durand *et alii*, 1998).

Le groupement des grammaires lexicales et fonctionnelles (*Lexical-Functional Grammars, LFG*), prolongé pour une bonne part dans les grammaires généralisées (*Generalized Phrase Structure Grammar, GPSG*) envisage les catégories syntagmatiques et celles des éléments prédicatifs (dont des noyaux) à travers des ensembles de traits caractéristiques. Dans une formulation répandue, chacun des traits est réparti en deux temps : *attribut* d'un côté, *valeur* de l'autre (laquelle peut être attribuée par défaut : Da Sylva, 1998).

Cette bipartition est similaire à celles des catégories et sous-catégories (<CAT, SUBCAT>) dans d'autres types de grammaires, à savoir que certaines catégories étant plus ou moins spécifiées, disons caractérisées par des traits, cela nous porte à conclure différents niveaux de généralité. Cette approche est d'autant plus productive qu'une théorie, celle d'Optimalité (qui s'applique aux LFG : Prince & Smolensky, 1993), admet que toutes les régularités déclarées comme telles sont envisageables comme des règles (plus ou moins) généralisables, qui dépassent les spécifications particulières que l'on peut attribuer à une langue¹⁴.

Les LFG sont particulièrement productives dans le contexte des représentations linéaires, alors que dans le domaine des représentations arborescentes, les plus grandes réformes méthodologiques reviennent sans doute aux TAG (pour *Tree Adjoining Grammars*) ainsi qu'aux Grammaires d'Arbres Polychromes (GAP).

Avant tout, rappelons que le genre, le nombre, la personne, le temps, sont autant de traits spécifiés. Dans ce cas, prenons l'une des deux réécritures citées *supra*, à savoir VP : V NP : on admettra qu'il est possible d'assigner des traits binaires (<attribut, valeur>) à chacun des éléments prédicatifs, notamment de la manière suivante et au plus simplifié (pour *fais tes devoirs*, avec un noyau prédicatif verbal) :

[VP [V (<mode, imp.>, <temps, présent>, <nombre, singulier>, <personne, deuxième>)
] [NP (DET (<cat, possessif>, <nombre, pluriel>, <personne, deuxième>)) (N (<genre, masculin>, <nombre, pluriel>))]]

Dans le cas d'un accord (*agreement*) entre un NP et un V dans une suite du type VP : NP V, quelques uns des traits spécifiés peuvent fusionner ensemble, d'autres étant éventuellement inopérants à un niveau supérieur, ainsi :

[VP [NP (<nombre, w>, <personne, x>, <genre, y>)] [V (<nombre, w>, <personne, x>, <temps, z>)]] [VP (<nombre, w>, <personne, x>, <temps, z>)]]

On peut alors indiquer ces traits spécifiés dans le cadre d'une notation par contraintes (Shieber, 1992), à l'appui desquelles les traits doivent toutefois se

¹⁴ Pour reprendre les termes de K.P. & T. Mohanan, de l'Université de Singapour (« Universal and Language Particular Constraints in OT-LFG », 2003), on se place donc dans une problématique d'invariance, plus que de simple récurrence.

révéler effectivement compatibles les uns aux autres, ce qu'on représentera ainsi :

$$\left(\begin{array}{l} \text{NP} \left[\begin{array}{l} \text{ACCORD} \boxed{1} \\ \left[\begin{array}{l} \text{nombre, } w \\ \text{personne, } x \\ \text{genre, } y \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{VP} \left[\begin{array}{l} \text{ACCORD} \boxed{1} \end{array} \right] \end{array} \right)$$

Le mécanisme d'unification consiste notamment, ici, à regrouper les traits ainsi spécifiés quels que soient les types de contraintes envisagées. On assigne alors toutes les valeurs autour de caractérisations communes, par exemple aux LFG et aux GPSG, que l'on unifie afin de maximiser la portée descriptive des représentations.

Effectivement, le principe chomskyen d'économie dérivationnelle (Chomsky, 1993) refusant en un sens l'approche de certains phénomènes laissés « libres », comme les déplacements des complémenteurs (*tu viens quand ? quand viens-tu ?*), certains linguistes ont été amenés à décrire ces phénomènes à l'appui de la phonologie plutôt que des constructions syntagmatiques. L'enjeu a donc consisté, vis-à-vis de certaines constructions qui pouvaient sembler *a priori* problématiques, de souscrire à certaines opportunités de l'approche computationnelle (Cf. Miller & Torris, 1990). Or, cela provoque des difficultés très concrètes, par exemple dans le domaine méthodologique des GPSG, comme en témoigne une application de cette grammaire en particulier, le *bottom-up filtering*. Cette application revient en effet à déterminer le premier élément prédicatif de la phrase, à partir de celui de gauche (le début, en somme), tout en délimitant d'une part le début de la phrase ou du syntagme (*bottom-up*) pour ensuite envisager ce qui constitue le reste de la structure (*top-down*), et d'autre part en positionnant les éléments prédicatifs par rapport au noyau, dans le contexte de règles généralisées (*phrase-structure rules*), avec des suites du type :

$S : NP, VP$

$NP : Det, N, AP, PP$

$NP : N$

$VP : V, NP, PP$

Linéarisées par exemple de la manière suivante : $S, \langle NP, N \rangle, \langle VP, V \rangle, \langle PP, Prep \rangle, \langle NP, Det \rangle, N$, ces suites demeurent énumératives et présentent une appropriation descriptive limitée, même si elles favorisent la consolidation d'analyseurs spécifiques¹⁵. C'est pourquoi certains auteurs ramènent les

¹⁵ Les analyseurs (*parsers*), notamment dans le domaine du traitement automatique, passent ainsi par la reconnaissance d'une structure préenregistrée qui inventorie

constructions syntagmatiques à travers des schèmes non énumératifs, de manière à contrer ces difficultés de représentation.

C'est le cas de Grootjen (2001), par exemple, qui a mis en place une approche relationnelle entre les constructions syntagmatiques : à l'*input* apparaît une sélection des syntagmes à l'appui d'un *tagger*, suivi d'un classifiant (*classifier*) et ensuite d'un relateur (*relater*), l'ensemble débouchant sur une représentation arborescente. Mais le plus porteur selon nous dans son application, c'est qu'elle nous invite à répartir des schèmes de relation basique (*basic relation schemes*) à travers trois posés opératoires : la *prédication* d'une part (la relation entre le noeud prédicatif et ses *arguments*), la modification d'autre part (entre un modifieur et ses arguments), et enfin la qualification (entre le noeud et ses qualifiants, dont des quantifiants notamment). Ces trois schèmes relationnels peuvent être appliqués récursivement à partir d'un ou de plusieurs noyau(x) prédicatif(s), et rassemblent ainsi leurs caractéristiques dans l'*input*. Dans ce type de représentation, le *tagger* regroupe l'ensemble des numérotations pour un mot donné (avec la formule $T_i = \text{tag}(w_i)$), tandis qu'une formalisation similaire est mise en oeuvre pour les classifiants :

$$C_i = U \text{ classify}(t)$$

$$t \in T_i$$

ainsi que pour le relateur :

$$r = C_1 C_2 \dots C_n, \text{ avec } c_i \in C_i$$

Ce type d'analyse présente certains atouts, notamment pour la programmation. Nous ferons aussi remarquer qu'elle admet l'existence d'invariants linguistiques en faible nombre, et ne confond la prédication ni avec l'instanciation des variables, ni avec les autres opérations linguistiques (telles que la modification et la quantification). L'avantage que représentent par ailleurs les relateurs, en marge donc des classifiants, consiste dans la réaffirmation d'une construction basée sur un paradigme relationnel.

On notera toutefois à cet égard que le paradigme génératif se réfère, quoi qu'il en soit et de l'aveu de Chomsky lui-même, à la notion de système constructionnel : ce qui organise une grammaire ne tient pas à un simple répertoire de formes et de matérialisations linguistiques, mais de la forme logique d'un posé opératoire. Ainsi, à l'appui d'un nombre fini de principes, il est admis qu'une langue implique un nombre infini de prédications possibles que les grammaires syntagmatiques (soit les *Phrase Structure Grammars*, *PSG*) permettent d'engendrer de manière récursive. Or, ces principes sont combinables (on peut déterminer un $Pr >a$ et un $Pr >b$, ainsi qu'un $Pr a,b$, ou a,a , ou b,b,a) mais aussi compressibles, selon que la grammaire en question est sensible au contexte (pas vraiment de restriction de classes, de catégories) ou non, selon la classification de Chomsky.

les parties du tout (*part-whole paradigm*) en éléments prédicatifs (qui ne coïncident pas toujours avec des syntagmes), ce qui revient au même dans bien des cas. Ceux-ci déterminent comment les structures les plus grandes sont construites en éléments plus petits (*smaller constituents*), mais ces descriptions demeurent elles aussi quelquefois limitées devant ce qui forme la variabilité de la *praxis* linguistique (variation structurale et discontinuité).

Tout en décrivant la structuration prédicative des phrases et des syntagmes autour de noyaux prédicatifs spécifiques, plusieurs grammaires syntagmatiques de sensibilité générativiste projettent donc de relever le maximum de caractéristiques communes à plusieurs faits linguistiques, mais aussi de dépasser les problématiques embarrassantes comme la constituance non bornée (*unbounded branching*), la discontinuité de certains syntagmes, ainsi que l'éventuelle non-coïncidence entre l'ordre linéaire de la chaîne et la constituance syntagmatique. En outre, rappelons que si les éléments LEX côtoient les éléments fonctionnels (comme le temps ou l'accord), c'est que ces derniers apparaissent comme autant d'indications dans le cadre de ce qui a été désigné pour un temps l'*Augmented Transition Networks* (ATN).

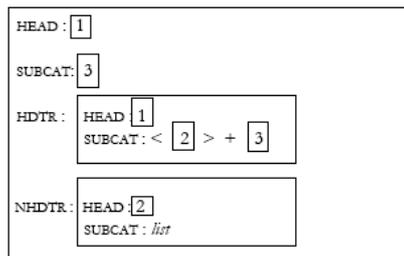
Cela étant, on aura bien compris que c'est d'abord par souci d'exactitude (*accuracy*) et d'appropriété descriptive (*appropriateness*) que les grammaires syntagmatiques vont donc peu à peu étendre le champ des caractéristiques notées et des types répertoriés (ainsi dans les LFG, TAG et GPSG). Ces deux exigences méthodologiques, lesquelles sont plus ou moins explicitement revendiquées par les auteurs concernés, rapprochent significativement la linguistique de l'informatique dans le domaine répandu des *non-transformational grammars*. A ce titre, les grammaires, déclaratives, impliquent des ensembles variables de composantes descriptives rassemblées par des formes d'unification diverses (Cf. Shieber, 1986, 1992, auteur du *Parse and Translate : PATR II*).

C'est ainsi que les GPSG, dans cette vue, posent elles aussi les catégories comme des ensembles de traits spécifiés à travers la notation <attribut, valeur>, ce que fait en un sens l'approche X-barre en ceci qu'elle répartit les catégories syntagmatiques en types catégoriels et en niveaux (avec par exemple, et en termes de spécification de traits, <N, +>, <V, ->, <BARRE, 2>, <PERS, 3>, <PLU, ->, <CAS, DAT>, pour le pronom *lui* dans *je lui donne à boire*). Ces types de représentations conduisent à formuler certaines généralisations (d'où les G-PSG), comme par exemple la règle de précedence linéaire. Le trait SOUS-CAT, dans cet esprit, correspond à des règles qui permettent d'ordonner des expressions sous-catégorisées après les expressions qui les sous-catégorisent (Cf. Cori & Marandin, *op. cit.*).

Ces réformes à la fois rédactionnelles, notationnelles et schématiques passeront, comme on s'en doute, dans le domaine de la composition des arbres, à travers surtout les grammaires d'arbres ajoints (TAG) et les grammaires d'arbres polychromes (GAP). Les grammaires généralisées ne modifiant pas les représentations arborescentes, ces deux approches méthodologiques opèrent (sans être en marge des PSG), pour le premier, par composition et par adjonction (traitant ainsi les relations entre constituants à distance), et, pour le second, par la mise en ordre des branches de l'arbre par rapport à un pivot (lequel peut être la tête d'un élément endocentrique)¹⁶.

¹⁶ Indiquons que nous avons aussi cette structure de traits dans les *Functional Unification Grammar* (FUG), à ceci près que pour ces dernières, ce sont les spécifications de traits qui priment, et non la grammaire et ses règles. Dans tous

Les grammaires d'adjonction d'arbres (*TAG*) sont les premières grammaires de combinaisons de structures (et d'arbres ordonnés), à savoir qu'elles peuvent être composées d'arbres intermédiaires (ou quasi-arbres) dans lesquels d'autres quasi-arbres peuvent intervenir. Le rapprochement avec d'autres grammaires de sensibilité générativiste, comme les *HPSG* est évident, surtout avec des schémas de base en *head daughter-phrase*, qui présentent les constituants de tête avec des sous constituants-filles catégorisés :



Ci-dessus, chacune des listes de traits est représentée de manière récursive en deux temps et de manière caractéristique : celle du noyau prédicatif (la tête) et celle de ses éléments-filles (non têtes). Dans ce contexte et dans les constructions syntagmatiques, la notation SUBCAT est en elle-même une liste de constituants sous-spécifiés, alors que les constituants-filles sont soit instanciés (*list*), soit non instanciés (*elist*), la liste SUBCAT du constituant-tête, de son côté, se rapprochant d'une concaténation de traits. Dans cette vue, la polarisation permet de noter des listes SUBCAT, et donc d'envisager l'effection de la valence (verbale, notamment), quand, pour leur part, les LFG nous conduisent à synchroniser des grammaires syntagmatiques hors-contexte avec des grammaires dites de dépendance (celles-ci ne dégagent pas d'arbres, mais des structures de traits réentrantes, autrement dit des structures fonctionnelles) :

$$\begin{array}{l}
 S > NP \quad \quad \quad VP \\
 \blacktriangledown = \blacktriangle \text{ sujet} \quad \blacktriangledown =
 \end{array}$$

On notera que les LFG ont ceci de caractéristique que chaque noyau prédicatif y apparaît de manière synchrone avec un noeud fonctionnel, là où les notations fléchées renvoient au noeud fonctionnel synchronisé avec un constituant-tête syntagmatique. Cette représentation démontre bien que la tête syntagmatique et son père sont synchronisés avec le même noeud *f*, témoignant ainsi du fait que les constituants syntagmatiques, dans le cadre phrastique, sont reformulés à l'appui des structures prédictives.

Ces approches renvoient donc à autant de grammaires qui ne mènent pas vers ce qu'il conviendrait d'appeler une linguistique générale, dont elles

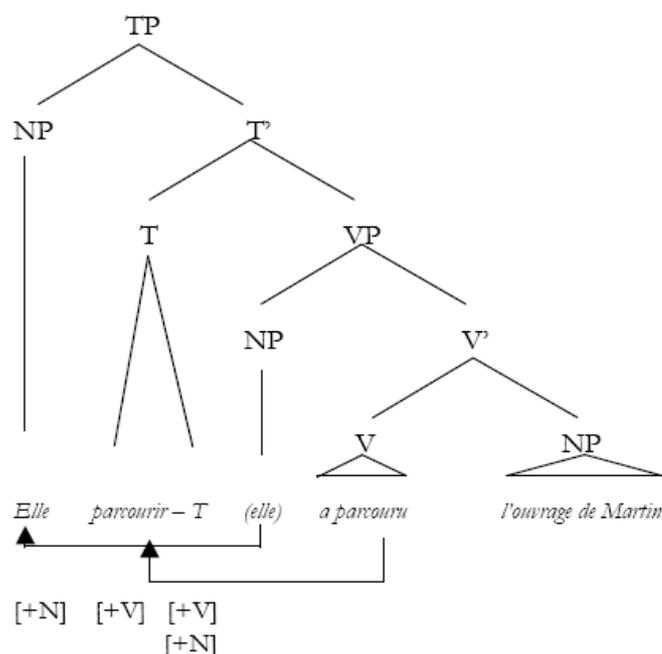
ces cas, les traits sont donc typés, notamment pour décrire les *frames* (ensembles de schèmes actionnels linguistiques) qui contextualisent la prédication.

sont plutôt une verbalisation intermédiaire, généralement non philosophique. Celle-ci demeure d'ailleurs suspendue à des programmes d'unification régulièrement revus et corrigés (ainsi en LFG, HPSG et TAG : Abeillé, 2007). On ne peut toutefois saisir complètement ces démarches sans avoir constamment présent à l'esprit ce qui provoque cet intense bouillonnement de caractérisations et de classifications, à savoir un véritable souci de productivité.

Ainsi dans le cadre phrastique, les constructions syntagmatiques passent par des combinaisons de variables instanciées, elliptiques ou non, et c'est cette combinaison qui leur confère leur identité en grammaire. Les structures prédicatives, tout en suscitant une prise en compte intégrale de ces éléments, nous conduisent non seulement à en représenter toutes les variables, mais également à les inscrire dans une problématique de non hétérarchie. De ce fait, elles permettent de redonner aux éléments lexicaux une dimension structurante que le Lexique-Grammaire de M. Gross par exemple (effectivement non générativiste), intègre opportunément dans des tables de propriétés.

Le programme minimaliste, qui implique, de son côté, une certaine marginalisation du lexique, assimile les éléments lexicaux à des items qu'il suffirait d'instancier le moment venu (Rastier, 2001), alors que dans les grammaires dissidentes sur cette question, comme les grammaires lexicales et fonctionnelles et les grammaires généralisées, ceux-ci sont ouvertement réintégrés dans les structures dégagées.

La grammaire générative, en effet, a suscité bien des questions sur la place qu'il convient d'attribuer aux unités LEX dans les représentations, d'autant qu'elle les a régulièrement tenues à l'écart. Cette position méthodologique a d'ailleurs présenté assez tôt un caractère embarrassant, car il est évident que les niveaux lexical et syntaxique participent conjointement, et non subsidiairement pour l'un ou pour l'autre, à la signification des éléments prédicatifs. Désormais, il est admis que ces derniers s'inscrivent dans un contexte, et dans d'autres termes à l'intérieur d'une microstructure modulable sur le plan descriptif. Une des voies les plus productives consiste donc à leur assigner des traits (*features*), par exemple phonologiques, tout comme on en assigne aux items syntaxiques. Dans ce cadre, l'assignation de traits est tout aussi présente que dans d'autres grammaires contemporaines non concernées par le minimalisme. Par exemple ci-dessous :



On assiste dans ce schéma à la représentation de deux déplacements (ici *montées*, ang. *raising*), d'une part du NP *elle* qui monte comme spécifieur de TP, et d'autre part du V *a parcouru* qui vient s'adjoindre à la projection minimale de T. On peut dès lors assigner des traits qui viennent indiquer ces mouvements de NP et de V dans TP et T : le NP *elle* comporte un trait [+N] et le verbe un trait [+V]. La projection du temps (T) combine les deux traits ([+V] [+N]) qui s'assemblent en lui et viennent s'y adjoindre, ce qui serait aussi le cas dans la projection de l'accord. On dira que T *attire* (*attract*) les traits de l'un et de l'autre (l'*EPP* opère de la sorte sur plusieurs niveaux).

Cette approche modulaire se place donc ici pour ainsi dire dans la suite des grammaires *transformationnelles*, à l'appui des grammaires d'unification, basées sur des structures de traits (*feature based approaches*), mais aussi à l'appui des approches relationnelles (*relational approaches*), à noter que dans la première approche, des traits notamment communs aux constituants syntagmatiques sont unifiés, à proprement parler amalgamés (Blevins, 2002). On indiquera d'ailleurs qu'en GPSG, les traits d'une phrase finie peuvent être hérités d'un verbe suivant la supposition que les phrases sont des projections verbales endocentriques.

Dans ce courant général de reformulation méthodologique, les grammaires guidées par la tête (*Head-driven Phrase Structure Grammars*, HPSG) impulsées par Pollard et Sag (Cf. Sag & Wasow, 1999 ; Ginzburg & Sag, 2001), demeurent conformes en certains points au programme génératif, et s'affirment comme modulaires en ceci qu'elles intègrent les principales composantes linguistiques du minimalisme de Chomsky, comme la phonologie, la syntaxe, le lexique et la sémantique à l'appui d'appareils

notationnels unifiés. De plus, elles ont pour objet téléonomique de pouvoir générer une infinité de phrases possibles dans la langue. Les innovations des HPSG reviennent à la représentation d'ensemble de ces composantes, et de leur combinaison, à travers notamment les structures de traits dans un formalisme binaire d'attribut/valeur (AVM), mais pas seulement.

Efectivement, les HPSG s'établissent sur une exigence de bonne formation des phrases (dans ce sens, elles sont déclaratives : elles comportent des déclarations de *wellformedness*¹⁷), et concèdent une certaine place au lexique (les principes revenant aux structures de mots sont distinctes de ceux qui concernent celles des phrases, lesquelles n'influencent qu'occasionnellement la signification des mots). Chacune des phrases ainsi représentée correspond à une seule schématisation, laquelle est monostratale, et ne comprend pas de catégorie vide. Les traits sont les suivants : phonologique (PHON : la composante phonématique et prosodique du mot ou de la suite), à la fois syntaxique et sémantique (SYNSEM : comprenant le niveau LOCAL (LOC), à savoir la catégorie (CAT), le contenu (CONT), le contexte (CTXT), et le niveau NON LOCAL (NLOC), qui représente des données comme des éléments non instanciés ou des dépendances non bornées à travers le mécanisme *slash*). L'ensemble de ces traits se regroupe dans une hiérarchie typée : les types, à travers l'héritage des (sous-)spécifications, répertorient les relations entre les signes relevés. Par exemple, le trait de la catégorie (CAT) permet de sous-spécifier quels sont les traits de TETE et ceux de VALENCE, avec, pour cette dernière, une sous-spécification des constituants syntagmatiques comme le sujet et les compléments du verbe.

Résumons en quoi consiste l'approche modulaire des HPSG : une suite peut être typée comme étant un mot, un syntagme, une phrase, et répond à des contraintes de bonne formation. Pour ainsi dire sous-typé, le signe représente la matérialisation de ce qui est prédiqué. Un mot, dans ces termes, aura par exemple pour contraintes d'appartenir à une catégorie et d'avoir tel ou tel argument, dont on convoque la liste :

TYPE	CONTRAINTES
<i>mot</i>	[CAT [ARG-ST <i>list(synsem)</i>]]

Or, il en est de même pour le syntagme, à ceci près qu'il ne répondra pas aux mêmes contraintes à l'emploi :

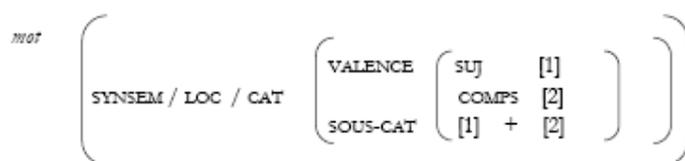
TYPE	CONTRAINTES
<i>syntagme</i>	$\left(\begin{array}{l} \textit{signe} \\ \text{DTRS} \left(\begin{array}{ll} \text{HD-DTR} & \textit{signe} \\ \text{NHD-DTRS} & \textit{list(signe(s))} \end{array} \right) \end{array} \right)$

¹⁷Ces déclarations de bonne formation des suites linéaires en général prennent appui sur des contraintes à satisfaire simultanément, comme tous les modèles basés sur des contraintes.

La notation *argument-structure* (ARG-ST) résume l'ensemble des sous-catégorisations du mot (SUBCAT), avec une liste de caractéristiques SYNSEM qui renvoient aux éléments dégagés. Concernant le syntagme, la notation *daughters* (DTRS) spécifie les éléments prédicatifs, noyaux ou non, du syntagme (dans des branches, donc, aussi appelées *filles*) : y sont placés la tête (HD-DTR) et les arguments non-têtes (NHD-DTRS).

La description et la représentation du syntagme passent donc en HPSG par celles des éléments prédicatifs, parmi lesquels les noyaux prédicatifs bénéficient d'un traitement particulier. Dans ce cadre, il convient de déterminer d'abord la capitalité du syntagme (quelle est sa tête : *headedness*) et quelle est sa clausalité, autrement dit le type de syntagme ou de phrase matérialisé. Nous voici donc au carrefour de deux méthodologies descriptives qui jusque là ont pu se confronter : d'une part, le fait que cette formulation soit *guidée* par les têtes le rapproche de l'application X-barre en termes de constituants, avec donc des syntagmes dominés par une tête lexicale (à noter qu'il peut y avoir des *headed phrases* comme des *non-headed phrases*) ; d'autre part, la problématique de la clausalité rapproche les HPSG des grammaires de construction, qui assignent des contraintes spécifiques à chaque type de phrase (qui sont « classiques » à proprement parler).

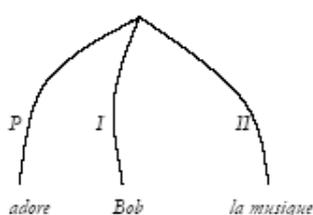
D'une manière générale dans les HPSG, un syntagme consiste dans une combinaison de mots qui sont autant de branches argumentales du schéma, et qui surtout sont (sous)spécifiés, et la plupart du temps numérotés en [1], [2],...[n] (les numéros sont appelés des *tags*, et sont listés (ou concaténés) à l'appui de la notation +). De même pour un mot (ici un verbe transitif) :



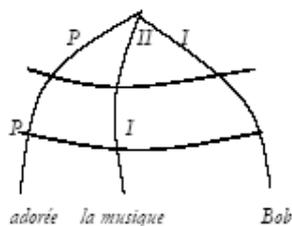
Dans les cas de coordination de plusieurs à plusieurs, d'extraction, d'extraposition, d'oblicité multiple (quand par exemple un verbe a pour régimes un complément direct, indirect ou autre), ou encore de cliticisation, les constituants syntagmatiques n'ont pas forcément à être linéarisés (on traite ainsi plus facilement la discontinuité des constituants), et les différents niveaux de représentations intermédiaires n'ont pas à coïncider dans tous les cas. Ce qui importe, c'est d'assigner le maximum de traits pour que l'ensemble du mot ou du syntagme soit effectivement décrit.

Des grammaires qui ne se présentent pas comme intégralement générativistes, comme les grammaires relationnelles initiées notamment par Perlmutter, posent toutefois, d'une part, que les relations prédicatives sont des *constructs* qui ne peuvent être ramenés à des propriétés juste thématiques, phonologiques ou autres, mais à des relations autour du noyau (*core relations*), résumables dans des termes (*terms*), qui les apparentent aux

listes ARG-S des HPSG et aux R-arguments des LFG. D'autre part, ce type d'approche présuppose que les systèmes grammaticaux sont intrinsèquement multistrataux, avec plusieurs niveaux dans lesquels les expressions peuvent se voir assigner plusieurs relations distinctes. Il s'opère donc tout un réseau de relations (*relational networks*) qui sont représentables par différentes strates, lesquelles sont elles-mêmes schématisables sous la forme d'arcs. Ainsi une phrase (S) telle que *Bob adore la musique* tisse un réseau de relations entre les constituants : le verbe *adore* est le noyau prédicatif de la phrase, et il est marqué par un arc nommé P (*predicate*), alors que deux autres arcs (I et II) indiquent que *Bob* est sujet, et que *la musique* est complément :



Une opération telle que la passivation sera donc représentée par la présence d'une strate supérieure, qui indique notamment le réagencement des constituants syntagmatiques, par « remaniement diathétique », pour reprendre l'expression d'A. Lemaréchal :



Ce type d'appareil notational permet notamment de dépasser certains phénomènes de catégorisation, qui relèvent en partie d'autres phénomènes que linguistiques¹⁸. La catégorisation des temps verbaux, par exemple, au-

¹⁸ On se rappellera ce qu'en disent Rosch et Lloyd à propos de ce désir irrésistible de segmenter le monde qui nous caractérise, mais qui révèle aussi une manière de nous l'approprier (Cf. Hjelmslev, 1972 sur la notion de paradigme). Pour ce qui concerne les catégories grammaticales par exemple, nombre de linguistes aujourd'hui conviennent d'une gradation dans laquelle les distinctions entre les catégories nominale et verbale, notamment, s'optimisent et au contraire sont minimisées dans les langues (un continuum verbo-nominal explicité, entre autres, par W. Mayerthaler, G. Fliedl & C. Winkler, 1993 : *Infinitivprominenz in europäischen Sprachen* : Teil I, Guner Narr, Tübingen, Tübingen Beiträge zur Linguistik, 390). Nous reprendrons d'ailleurs une réflexion de Fontanille & Zilberberg (1998, 13), sur ce point en particulier : « Nombreux sont les éléments indiquant que la notion de paradigme, sur laquelle la linguistique et la sémiotique continuent de reposer, présente le défaut, aboutissant à une authentique obstruction épistémologique, de poser la relation paradigmatique comme le point de départ de l'organisation d'une catégorie, alors qu'elle n'en est

delà même du fait que des langues favorisent les affixes flexionnels là où d'autres emploient des opérateurs distincts, ne renvoie-t-elle pas aux mêmes problématiques de représentation ?

C'est pourquoi certains auteurs, confrontés bien entendu à la variabilité linguistique, attribuent au phénomène de catégorisation (*cat*) une dimension hyperonymique (ainsi les concepts de spécifieur, de modifieur, de complémenteur, qui transcendent les catégories grammaticales comme l'adverbe et la préposition). Les variables hyponymiques de ces catégorisations s'appelleront alors des sous-catégorisations (*sub-cat*). Les premières classifications catégorielles sont donc non déformables, alors que les classifications sous-catégorielles sont déformables. A ce titre, si personne ne conteste l'affirmation de degrés de typicalité des objets, cet élan n'est nullement unanime aussitôt qu'il s'agit de recourir au présumé « meilleur exemplaire », le prototype. Celui-ci, effectivement, peut être considéré comme une abstraction, une fiction (Rosch), un objet qui présente un niveau maximal de typicalité parmi les autres membres de l'ensemble dont il est une représentation idéale, mais aucunement le principe organisateur (Rastier, 2001). Mais il s'agit là d'un questionnement sur lequel les grammaires de sensibilité générativiste ne se sont pas vraiment prononcées.

que l'aboutissement ».

3. La phrase elle-même confrontée aux spécifications

Quelques généralités

La catégorie PHRASE (*sentence*) est difficile à cerner, en ceci qu'elle dépend de données prosodiques, et donc phonologiques, mais aussi syntaxiques (quand il s'agit par exemple de faire la part de l'ellipse ou de représenter les mécanismes d'extraposition), sémantiques (à travers les liens, entre autres, qui s'établissent entre certaines extractions d'éléments prédicatifs et leur thématization), éventuellement lexicales (Cf. la problématique des « mot-phrases »), mais aussi discursives par exemple (dans le cas notamment des phrases co-construites par plusieurs participants).

L'approche générativiste nous invite généralement à poser que S (pour *sentence*), comme elle n'est pas la projection d'une tête, n'intègre pas une construction endocentrique. Dans cette vue, certains linguistes parlent d'une catégorie exocentrique ternaire (Pollock, 1998), ce qui signifie que cette catégorie « sans tête » domine des constituants comme le verbe et ses compléments, la préposition et ses compléments par exemple, tout en se tenant à l'écart des représentations binaires des constituants syntagmatiques¹⁹.

A la question, plus générale, de savoir si la phrase représente une structure plate ou une structure hiérarchisée, les grammaires syntagmatiques déclarent, dans le cas d'un SV contenant un sujet, un verbe et ses éventuels compléments, que le SV lui-même domine tous les éléments prédicatifs, qui sont alors des *filles* de SV, tout comme elles sont aussi des *filles* de S. On s'extrait ainsi de la problématique d'une bipartition entre le sujet et les compléments du verbe : le SV se construit sur une dominance du même ordre, et tous les constituants filles ont la même consistance prédicative (le sujet ne se distingue des compléments qu'en ceci qu'il spécifie plutôt qu'il ne complète le verbe, et qu'il apparaît, éventuellement, avant eux sur le plan de la linéarisation).

En GG, les déplacements (*move*) des constituants syntagmatiques dans le SV plaident à leur manière en faveur de ce principe, étant donné que seuls les constituants filles peuvent être déplacés. De même, les traits de valence démontrent que des rôles thématiques sont assignés en interne à des catégories têtes en positions de spécifieur ou de complément (Cf. Levin & Rappaport Hovav (1995), pour un autre point de vue). Par exemple, un verbe transitif comme *vouloir* exige deux rôles thématiques internes (sujet/objet), auxquels on peut attribuer des valeurs telles que *source*, *agent* ou autre, dans une composition de relations prédicatives qui coïncident avec des rôles qu'il est possible de sous-spécifier de plusieurs manières. Quant à l'ordre des constituants, il est admis que les variations relevées dans ce

¹⁹ La suite *une femme* contient un noyau prédicatif qui domine un élément déterminatif ([DET *une* [N *femme*]]): elle est donc unaire, alors que *pour une femme* est binaire (la suite précédente apparaît comme le régime de la préposition : [PREP *pour* [DET *une* [N *femme*]]]. Le SP ainsi dégagé domine alors deux éléments, autrement appelés soeurs (*sisters*).

domaine montrent combien elles sont à même d'intégrer une typologie des langues au-delà des computations syntaxiques qui leur sont supérieures (pour illustration, les supports agentifs initiaux du français et de l'espagnol tranchent avec les sujets finaux du coréen et du japonais).

Il en est de même pour d'autres spécifications, comme le trait [+ Q], qui renvoie à un quantifieur (instancié en *wh* en ang., en *qu / cu, etc* dans les langues romanes). Celui-ci a des chances d'être déplacé dans le syntagme verbal, mais il conserve un rôle spécifique quoi qu'il en soit attribué avant son instanciation. Les avis formulés en la matière sont assez bien résumés notamment par Baltin & Collins (2001), lesquels abordent des propos aussi variés que la question des relations thématiques, la passivation, le A-mouvement, l'extraposition et la négation de phrase.

Exemples caractéristiques

La Grammaire Fonctionnelle (*Functional Grammar*, FG) de Dik (1997) constitue l'une des grammaires de sensibilité générativiste dont l'appareil descriptif et représentatif vis-à-vis de la phrase est ouvertement modulaire, tout en ayant pour principal enjeu de cerner les traits sémantiques des syntagmes verbaux et de la phrase avant les traits syntaxiques, lesquels sont présentés de manière plus intermédiaire. Cette approche reprend le système des cas pour typifier les traits spécifiés dans les représentations grammaticales (ainsi les catégories AGENT, PATIENT, EXPERIENCER), mais aussi les caractéristiques théma-rhématiques de la phrase (THEME, RHEME), ainsi que le cadre allocutif en lien avec les opérations prédicatives (Cf. Hengeveld, 1997).

Dans le format de sa présentation d'ensemble, Dik ordonne alors trois sous-systèmes : le domaine lexical (LEX), le domaine syntaxique (SYN), et celui des règles d'expression (qu'on peut abrégé en SEM). Certains linguistes se réclamant de la FG, comme Hannay (1998), ont très vite complété cet ensemble par un sous-système pragmatique, qui rassemble et combine les précédents. Cela permet notamment de fonder l'emploi de constructions présentatives ou passivées, entre autres, dans la phrase, ainsi que de solliciter certains recours complémentaires à l'expressivité.

D'une manière générale, la démarche de la FG favorise l'entrée lexicale à travers l'assignation de traits qui prennent pour d'aucuns la forme de restrictions à l'emploi en termes de signification(s), de construction et de valence. Par exemple, si l'on prend le verbe TISSER, celui-ci présentera les caractéristiques suivantes :

TISSER_v<concret, textile> (X_i)_{PAT}

Il apparaît que le terme appartient à la classe des éléments prédicatifs verbaux (V), et qu'il réclame une position spécifique dans la phrase (X_i), avec pour restrictions les traits indiqués à la suite du verbe (si X désigne par exemple un crayon, il satisfait à la première restriction, mais non à la deuxième : on ne tisse pas un crayon). En outre, le trait PAT (patient) indique que cet élément concernera un autre élément, sur lequel porte l'action de tisser (le trait PROC, lui, n'implique pas forcément qu'il y ait une

action et un agent). Dik inscrit ensuite ces restrictions dans le champ des réécritures de sensibilité chomskyenne, à l'appui du mécanisme d'INPUT / OUTPUT. L'exemple des tournures réflexives avec des verbes pronominaux est à cet égard particulièrement parlant. Devant *Emma se déteste*, nous représentons, dans le cadre de la FG, le syntagme à l'INPUT comme suit :

DETESTER_v (X_i)_{AG} (X_j)_{PAT}

ce qui donne à l'OUTPUT (dans la phrase concrète, matérialisée) :

DETESTER_v (X_i)_{AG} (REFL X_i)_{PAT}

Dans le système de l'expression, l'INPUT (X_j)_{PAT} sera réécrit par l'OUTPUT (REFL X_i)_{PAT}, et donc matérialisé dans un pronom réfléchi. La productivité de cette démarche descriptive, qui, avec l'assignation de traits caractéristiques, dégage des restrictions d'emploi dans la phrase que l'on peut renommer des *contraintes* ou, pour reprendre Benveniste, des *conditions d'emplois*, est évidente. Ainsi des constructions syntagmatiques renvoyant à la passivation, la réflexivation, l'adjonction nominale ou adjectivale, les verbalisations factitives ou attributives pourront tout autant profiter de l'opportunité de ce type de spécifications. Par exemple, l'INPUT que nous avons reporté ci-dessus (DETESTER_v (X_i)_{AG} (REFL X_i)_{PAT}), et dans lequel on glissera si l'on veut des restrictions (telle que <concret> ou encore <individu>, pourquoi pas) ne comporte pas encore d'autres caractéristiques, comme celle du temps verbal ou de l'aspect, et c'est au niveau suivant qu'on les reportera (celui de la prédication noyau, ou *core predication*), avec donc un trait pour ainsi dire complémentaire :

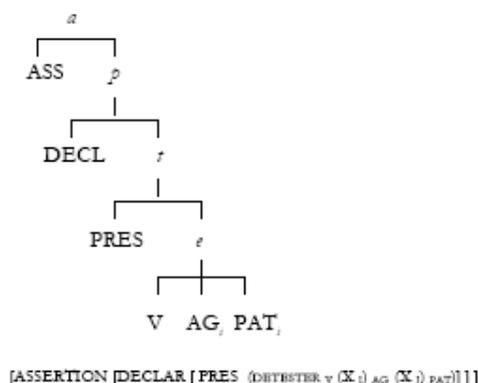
[PRES (DETESTER_v (X_i)_{AG} (REFL X_i)_{PAT})]

Dans cette approche modulaire, la représentation des sous-systèmes (ici les LEX et SYN sont les seuls présents) fait de la phrase une structure hiérarchisée, et de manière étendue. Si effectivement la suite que nous avons reportée apparaît dans une phrase matérialisée (Dik emploie indistinctement *clause* pour syntagme verbal et pour phrase), elle sera notamment représentée comme déclarative au niveau SYN, mais comme une action verbale d'assertion au niveau EXP. Ce qui se résumera en :

[ASSERTION [DECLAR [PRES (DETESTER_v (X_i)_{AG} (REFL X_i)_{PAT})]]]

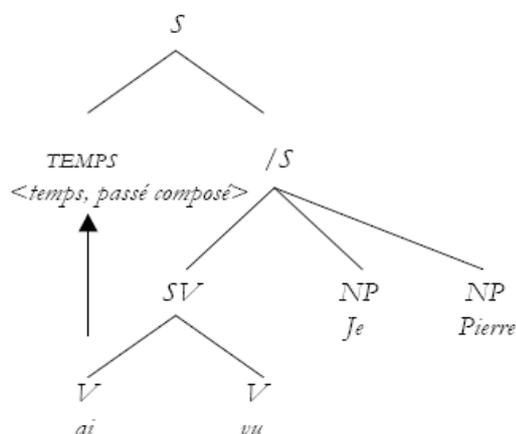
De nombreuses spécifications complémentaires sont de ce fait envisageables, comme le topique donné (*given topic*, GT), le sous-topique (*sub-topic*, ST), ou encore le focus (*focus*, FOC). Dans ces termes, intervient un principe qui en somme va de soi, celui que Dik replace dans le contexte d'une *multifunctional theory of constituent ordering*, à savoir que l'ordre des constituants est influencé par un certain nombre de principes fonctionnels qui se combinent et quelquefois entrent en concurrence les uns avec les

autres. Or, cela ne remet pas en cause la complémentarité des sous-systèmes indiqués, que quelques auteurs schématisent de manière arborescente, comme suit (nous simplifions au maximum les notations de traits) :



La phrase est donc confrontée à un ensemble de spécifications qui sollicitent plusieurs niveaux de représentation distincts, et qui peuvent être singularisés au même titre qu'ils peuvent s'assortir d'appareils complémentaires. Qui plus est, la GF nous incite à combiner ces niveaux de représentation avec la délimitation des constituants topologiques, et pourquoi pas des *domaines d'ordre* désignés comme tels.

Quoi qu'il en soit, la phrase, quand elle est confrontée aux spécifications, peut susciter plusieurs types d'approches modulaires, et la FG de Dik ne va pas sans présenter quelques similarités avec la *Radical Construction Grammar* de Croft (2001), qui est couramment sollicitée en linguistique typologique. La RCG combine opportunément la schématisation en arbre, le mécanisme *slash* et la spécification binaire <attribut, valeur>, propre notamment aux grammaires d'unification. Ci-dessous un exemple de représentation (pour *j'ai vu Pierre*) :



Ce schéma, ici très sommaire, montre que les sous-systèmes descriptifs non

uniformes intègrent tout à fait, et sans trop l'alourdir, une représentation dans laquelle on peut à tout moment spécifier d'autres traits, par exemple les positions argumentales en rapport avec la valence verbale.

Dans le cadre phrastique, la *Radical Construction Grammar* défend notamment le fait que les catégories comme le nom, le verbe et l'adjectif ne sont pas des catégories propres à telle ou telle langue en particulier, mais bel et bien des invariants typologiques, en tant que parties invariables du discours. Celles-ci sont typifiées selon les rôles qu'elles prennent dans certaines constructions grammaticales, et cela de manière translinguistique (*cross-linguistic categories*, que Croft considère comme des *methodological opportunities*²⁰).

Les grammaires non-contextuelles étant insuffisantes pour décrire certains phénomènes linguistiques propres à la phrase (Cf. Shieber, 1986), les grammaires faiblement contextuelles (*mildly context sensitive grammars*, d'après l'expression de Joshi) permettent de pallier un nombre non négligeable de ces apories descriptives. C'est le cas notamment d'une autre approche modulaire : celle des grammaires à concaténation d'intervalles (RCG, pour *Range Concatenation Grammars*), qui sur des chaînes verbales, comme y renvoie la phrase, ne procèdent pas d'une répartition en termes de sous-chaînes, comme cela se fait dans d'autres types d'approches, mais assignent à chacun des éléments prédicatifs une position, nommée intervalle. Un même mot ou un syntagme analogue qui serait présent plusieurs fois dans une phrase (et donc dans la chaîne) correspond ainsi à un seul intervalle répété. Dans le cadre phrastique, une *Range Concatenation Grammar* dégage donc des *clauses*, qui prennent la forme suivante :

$$P > P_1, P_2 \dots P_n$$

P et les P_i qui suivent dans la chaîne linéaire sont à proprement parler des éléments prédicatifs, lesquels ont éventuellement un ou plusieurs *arguments*. Chacun de leurs arguments, en revanche, est présenté dans les RCG comme la concaténation d'une ou de plusieurs composant(e), d'une ou de plusieurs variable(s) si l'on veut, chacune de ces variables représentant un intervalle de la chaîne. Ainsi aura-t-on $P_1(X)$, $P_2(XY)$, $P_3(X, Y)$, dans lequel l'élément prédicatif 1 porte sur l'intervalle X , P_2 sur XY , P_3 sur le couple X, Y . L'exigence principale des RCG réside dans la spécification du maximum d'arguments dans la chaîne (une concaténation d'intervalles), ainsi que dans la détermination des relations marquées que ces démarches descriptives abordent dans la singularité et dans la complémentarité. Par ailleurs, le fait de sélectionner non pas des sous-chaînes non récursives, abordées une seule fois, mais des intervalles qui dépassent la linéarité même de la chaîne, cela permet de combiner différents points de vue sur une même position, et sur les constituants topologiques en général. L'un des atouts méthodologiques des RCG consiste donc à pouvoir attribuer plusieurs caractéristiques à un même intervalle, comme le type d'opération (complémentation,

²⁰ Cf. là-dessus le brillant cours de J.A. Bickford, *Morphology and Syntax* (1998), diffusé à Dallas par le *Summer Institute of Linguistics*.

modification, répétition par exemple), de même que les phénomènes d'accord et de constituance (Boullier, 2003). De plus, ce type d'approche rapproche la composante syntaxique de caractéristiques plus discursives, lesquelles sont de plus en plus impliquées aujourd'hui dans les spécifications de la phrase, y compris les plus schématiques (Avrutin, 1999).

4. Des représentations binaristes modularisées ? Bref passage par la répartition théma-rhématique et la bi-partition cotexte / contexte

Du *dyadique* au *polyadique* : la répartition théma-rhématique

Les représentations binaristes ont elles aussi une certaine capacité à intégrer un traitement modulaire. En témoigne la répartition de la chaîne en *THEME n* [*RHEME 1, RHEME 2, RHEME n...*], qui apporte aux descriptions des constructions phrastiques et paragraphiques un sous-système de représentation assez significatif²¹. Par exemple, l'apparition d'un thème ou d'un rhème demeure un moment particulier de la chaîne, là où la thématisation, pour ce qui la concerne, ne peut être ramenée dans tous les cas à l'extraction d'un élément prédicatif. Le phénomène de thématisation nous conduit d'ailleurs à envisager plus concrètement les mécanismes de l'extraction elle-même autant sur le plan des constructions phrastiques que sur celui des formes de textualité. D'aucuns parlent d'ailleurs à ce propos de disjonction dans la trame thématique, que d'autres reformulent à travers une question de gestion des ruptures thématiques.

Dans le cadre allocutif, la verbalisation de ces indications, c'est-à-dire leur matérialisation, dénonce un tournant spécifique. Or, concernant la répartition thème-rhème en général, on notera qu'elle demeure encore effective dans de nombreuses descriptions, étant avéré que, comme celles d'actants – circonstants autour de la notion d'actance, ces notions présentent l'attrait tout à fait particulier de porter sur une dimension constructionnelle pour le moins productive.

La description des éléments prédicatifs de la phrase, en marge du fait qu'elle éprouve des difficultés à se limiter à une bi-partition de type *NP-VP* propre aux grammaires syntagmatiques élémentaires, ne s'inscrit guère dans des répartitions de type thème-rhème que dans les approches à caractère logiciste²². La description du cadre phrastique nécessite en effet de prendre en compte ce que Rastier (1998) désigne dans un caractère « polyadique », dont on notera que l'auteur place cette question dans le cadre d'une anthropologie sémiotique.

F. Rastier en tire ainsi une classification par « zones » qui constitue dans une certaine mesure une reformulation sémiotique de la répartition tesnérienne, aux enjeux effectivement ontologiques, entre l'*ontif* et l'*anontif*, auxquels il reproche notamment de ne pas prendre en compte la dimension socio-culturelle (452). Nous ne pouvons que rejoindre l'auteur quand il note que « le contexte et le texte proposent des matérialisations de parcours (et non des instanciations de variables) » (459). Dans ce cadre, d'ailleurs, la prise en

21 Plusieurs mises au point ont été effectuées sur cette question, aux premiers rangs desquelles nous citerons volontiers celles de Rothenberg (1989), Anscombe (1990), Nølke (1993, 46-47) ainsi que Blasco (1999, 56-59).

22 La bi-partition entre parataxe et hypotaxe a longtemps été positionnée sur un modèle binariste, ce qui est contestable à plus d'un titre (Cf. Touratier, 2002 *inter alii*).

compte des marques suprasegmentales d'ordre prosodique présentent, semble-t-il, au moins autant d'opportunité.

L'opération de prédication par exemple, du fait de son caractère effectivement polyadique, profite assez peu des représentations binaristes, bien qu'elle puisse en intégrer facilement les données. Si nous prenons d'autre part la problématique de la parataxe, celle-ci paraît ainsi pouvoir se circonscrire autour d'une relation prédicative entre au moins deux éléments, qu'on l'appelle « relation de discours » (Asher & Lascarides, 2003) ou « association de propositions » (Choi-Jonin & Delais-Roussarie, 2006), mais qui s'organise autour d'une hiérarchisation que la plupart des linguistes désignent plus ou moins comme telle. A l'écart du phénomène de *couplage* (Deulofeu, 1989), dont l'opportunité linguistique représente une innovation encore discutée, le fait que la parataxe en appelle bel et bien à l'existence, dans la chaîne linéaire, d'au moins deux éléments prédicatifs en relation l'un avec l'autre, sans que celle-ci soit automatiquement marquée sur le plan segmental, nous conduit *a priori* non seulement à porter la notion sur une dimension macrosyntaxique, mais aussi à admettre que celle-ci regroupe un certain nombre de phénomènes aux premiers rangs desquels interviennent la coordination et la subordination effectives, les démarcations prosodiques, mais aussi les liens qui s'établissent entre les formes verbales elles-mêmes. La prédication ne se résume donc qu'incomplètement dans des schémas binaristes (ainsi thème/rhème), et ne s'accommode vraisemblablement de la distinction apport/support que dans la mesure où celle-ci s'applique à des configurations multiples²³.

Une des possibilités d'inscrire les représentations binaristes dans une approche modulaire consisterait, par exemple, à les ouvrir à la problématique des opérations prédicatives en lien avec les formes de textualité. Une telle démarche, significativement contextualisatrice, apparaît notamment dans le cadre du traitement de l'organisation du discours. En rappelant que les opérateurs thématiques et rhématisateurs agissent sur des plans segmental et suprasegmental par exemple, il n'y a pas lieu de réduire l'expressivité de certains de leurs emplois à des constructions strictement apotaxiques ou diataxiques, bien que les procédés d'extraction et de substitution soient très ordinairement sollicités dans ce domaine (Van Voorst, 1988).

On peut estimer que, dans le cadre allocutif, les variables thématique / rhématique et leurs versions opératoires thématisation / rhématisation appartiennent tantôt au domaine de l'interlocution (avec des cas

23 Il paraît significatif qu'A. Diller, qui employait le terme de polyadicité en 1993 dans sa contribution au *Modern Logic* (4) sur l'opération de prédication, lui substitue celui d'*arité* en 2005 d'une manière assez singulière (« Rumfitt's Theory of Predication », comm. au *5e Congrès européen de Philosophie analytique*, Lisbonne). L'*arité* renvoie effectivement au nombre de prédicables que requiert l'opération de prédication, mais s'étend aussi à celui d'opérandes qu'elle admet. Cf. Luquet (2007, 55), sur l'application des notions d'« apport » et de « support » aux formes verbales espagnoles, personnelles et non personnelles, lesquelles, selon l'auteur, « ont en commun d'être prédicatives ».

d'opérations égocentrées – autocentrées ou non – et allocentrées), tantôt à celui de la délocution (généralement allocentrée). Dans le dialogue, le passage d'un thème à un autre provoque une transition qui s'impose ou ne s'impose pas, et c'est ce qui se passe lorsque l'intervention d'autrui vient perturber le cadre allocutif (il est dans ce sens événementialisé en discours. Cf. Weinrich, 1993).

Dans le cadre allocutif, ces transitions concernent bien entendu, par exemple en réponse à une contradiction, ou à une objection que le locuteur se ferait à lui-même ou à quelqu'un d'autre, une transition thématique qui passe par les constituants syntagmatiques et certains éléments prédicatifs.

Or, on comprendra qu'à ne prendre la présence de ces opérateurs disséminés entre les éléments prédicatifs que pour de minuscules procédés oratoires, on méjuge sensiblement la portée, et surtout le vrai rôle de ces emplois instantanés, ne serait-ce par exemple que vis-a-vis des corrections intermédiaires, qui représentent quelquefois bien plus que de petites incidentes explicatives, ou quelques digressions de circonstance. On peut appeler certaines (re)thématisations égocentrées, dans ce sens où, plus qu'un simple et restrictif recadrage sur soi, elles consistent dans une concrète exhibition du moi du locuteur. Dans le dialogue verbalisé, et donc en général dans l'interlocution, on verra sans difficulté combien ce genre d'indications linguistiques participent d'un comportement verbal spécifique. Le texte comprend donc bel et bien des temps (nous parlerions pour notre part plus volontiers de moments discursifs), dont peuvent se saisir les représentations binaristes dans le cadre d'une approche modulaire. On rapprochera d'ailleurs ces conclusions de celles de Rastier (1998), pour qui le genre permet de relier le texte et son contexte, tout en s'élevant en véritable principe organisateur. Le texte est ainsi, dans une certaine mesure, une confrontation entre le contexte et l'intertexte.

La Grammaire Cognitive de Langacker se saisit de la répartition théma-rhématique par l'intermédiaire des notions de *trajector* (le repéré) et de *landmark* (le repère) : il s'agit, dans cette approche, de définir un repère à partir duquel vont se rassembler, dans la chaîne (multi)linéaire des constituants syntagmatiques, un certain nombre, donc, de repérés. La GC représente ainsi la signification des éléments prédicatifs en prenant pour supports des schémas qui dérivent les uns des autres, et qui s'appuient là encore sur des opérations telles que la spécification, la détermination ou la modification. Au-delà de ces paramètres, on notera une véritable innovation dans le champ des désignations épilinguistiques et de la distinction entre les *constructions* et les *opérations*.

Les catégories grammaticales, comme l'adjectif et le verbe, ne sont plus caractérisées à travers des traits descriptifs, mais des opérations abstraites. On sort ainsi du phénomène classificatoire pour déboucher sur des invariants fondamentaux (que rejoint par exemple, pour décrire le rapprochement des faits d'adjonction nominale et de coordination, la *co-jonction* de Rebuschi, ou encore bien avant, concernant le système des temps verbaux, l'intervalle de référence de Reichenbach). Or, ces invariants ont justement une dimension transcatégorielle qui se prête favorablement à une

problématique de modularité.

La bi-partition cotexte / contexte

La bi-partition entre co-texte et contexte soumet aussi la description linguistique, en termes de contextualisation des faits grammaticaux, à des représentations en partie binaristes. Or, cette bi-partition se heurte aux questions de savoir jusqu'où va le cotexte d'« avant » et d'« après », et de déterminer ce qu'il convient de prendre en compte dans le contexte, avec des réponses qui ne vont pas de soi. Pour les auteurs les moins réticents, les termes concernés désigneraient un matériau textuel et extratextuel, linguistique et extralinguistique extensible à l'environnement, mais qu'en est-il alors de celui de « phrase » ? La phrase disposerait d'une majuscule « ouvrante » et d'une ponctuation « clôturante », alors que le cotexte et le contexte n'auraient aucune ponctuation caractéristique, aucune « pause » ou aucun « blanc graphique » ? Rien n'est moins sûr *a posteriori* (Dahlet, 2003). D'autre part, à la question de savoir où est le linguistique par rapport à ce qui est extralinguistique, les réponses sont là aussi peu satisfaisantes (Rastier, 1998 ; Kleiber, 1998). Ces réflexions nous renvoient aux conditions d'ancrage des éléments prédicatifs, déjà exposées dans les *Leçons* du 4 juin 1945, série C, puis du 14 mars 1946, de G. Guillaume. Dans certaines grammaires, ces conditions « circonstancielles » linguistiquement et/ou extra-linguistiquement l'expression E, laquelle renvoie à un contexte donné, de même qu'elle s'insère favorablement dans ce qui constitue ses « avant » et « après » cotextuels (par exemple les termes co-présents avec l'élément prédicatif).

Une partie de la grammaire du rôle et de la référence (*RRG*, pour *Role and Reference Grammar*), laquelle rejoint sur ce point la Grammaire Applicative Universelle (GAU) de Shaumyan (1987), intègre des représentations binaristes, mais en les inscrivant quoi qu'il en soit dans une polyadicité de fait²⁴. La *RRG* prend en compte les données cotextuelles tout en intégrant les constructions syntagmatiques (et phrastiques), ainsi que les opérations linguistiques, dans un contexte délimité. Or, si cette approche ouvertement modulaire intègre ces données, c'est quoi qu'il en soit à des niveaux de représentation intermédiaires.

Les composantes de la *RRG* sont effectivement la structure logique, la projection des constituants syntagmatiques, celle des opérateurs, et enfin la pragmatique. Ces projections, qui n'ont rien à voir avec celles de l'application générative X-barre, sont les composantes descriptives des interfaces qui existent entre le lexique, les constituants syntagmatiques (*templates*), les catégories (comme le temps et la quantification) et les données contextuelles (avec les rôles topical ou focal, notamment). Cette grammaire

²⁴ La GAU favorise les représentations binaristes en ceci, surtout, qu'elle distingue par automatisme contraint ce qui relève des constructions d'une part, et d'autre part des opérations linguistiques (ainsi la détermination, la thématisation, la prédication), y compris sur le plan typologique. Mais nous sommes à l'écart des bi-partitions contraintes.

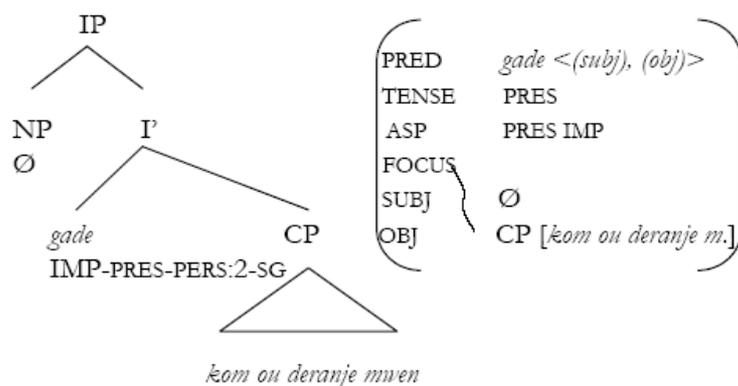
dégage ainsi les constituants syntagmatiques sur lesquels portent éventuellement des données contextuelles, en les représentant comme des éléments de la prédication, parmi lesquels les noyaux occupent une place sur plusieurs niveaux possibles. De cette manière, l'identification d'un *coeur* (de la structure argumentale), en-deçà de la phrase (*sentence*) et de la *clause*, permet-elle de répartir le noyau prédicatif (NUC – PRED) et ses différents arguments (ARG) pour les replacer ensuite dans un contexte délimité. Nous avons donc là une grammaire distribuée (et non dérivationnelle), et dépourvue de mouvements, mais qui ne s'arrête aux représentations binaristes que pour les compléter plus avant.

5. Autres représentations non binaristes modularisées

Une polyadicité réaffirmée

Dans les représentations dérivationnelles, parmi lesquelles figurent celles de sensibilité générativiste, la solution pour traiter les déplacements consiste à poser une suite linéaire telle que *sachez que vous m'importunez* en premier temps, et dégager une règle (le *scrambling* par exemple pour l'allemand), qui implique éventuellement plusieurs composantes de la linguistique. Cela permet de cerner favorablement certaines modifications dans les structures prédicatives en s'appuyant sur des traits comme le *temps*, le *cas* ou les *rôles thématiques*, que le traitement en LFG complète avec une série de spécifications multicatégorielles²⁵. L'illustration que nous avons reprise en 2006, du créole haïtien, donne ceci (pour *gade kom ou deranje mwèn*, fr. *voyez comme vous m'importunez*) :

25 Certaines programmations, inspirées notamment du programme minimaliste des principes et paramètres, sont capables de traiter des problématiques interlinguistiques à partir d'une approche modulaire et de corpus variés. C'est le cas notamment du projet *IPS (Interactive Parsing System)* genevois, dirigé par E. Wehrli, qui intègre les invariants dans une certaine variabilité, en partant de principes abstraits et de paramètres qui varient selon les langues. Ce qui, dans ce projet, appartient aux invariants ressortit surtout, dans le cadre d'une application X-barre, à la règle des projections, celle des chaînes et de l'attachement, ainsi que des cas et des rôles thématiques. Or, on notera que le mécanisme de formation des chaînes par exemple (A, A-barres, clitiques), complète heureusement celui du X-barre, lequel note la phrase en tant que *tense phrase* (TP) ou *inflexion phrase* (IP). Or, le constituant FP (*functional phrase*) correspond dans ce modèle à des structures fonctionnelles, comme les *small clauses*, et l'ensemble renvoie à un cadre d'analyse qui comprend une analyse lexicale et des répartitions entre ce qui revient à la phrase et ce qui revient au texte. On notera que d'autres approches modulaires, en phonologie, consistent à placer la grammaire dans une perspective de phonologie lexicale (strates, interface morphologie / phonologie) autour des contraintes qui s'imposent à une langue en particulier, et tout en considérant la formation des mots comme la première opération de dérivation (Cf. Lacharité & Paradis, 1993 ; Boltanski, 2002). Dans ce cadre, il convient de hiérarchiser les contraintes relevées à travers l'organisation de strates descriptives, ce qui entraîne un certain ordre d'application. Ainsi les éventuelles violations des principes universels (par exemple l'existence des affriquées ou des voyelles nasales) seront elles-mêmes représentées selon des structures de traits (exemple : + ou – nasal). On peut alors envisager de partir d'un point de vue *gestaltiste*, c'est-à-dire en considérant les objets dans la perception qu'on en a, et surtout, en partant de l'action de prédiquer. Les éléments prédicatifs et leurs relations sont ainsi abordés comme un tout unifié, dont on ne peut extraire l'un des deux. Cela permet de partir de modélisations linguistiques variées pour en tirer des procédures dynamiques, tout en insistant sur la synchronisation des opérations accomplies sur les différentes composantes de la linguistique.

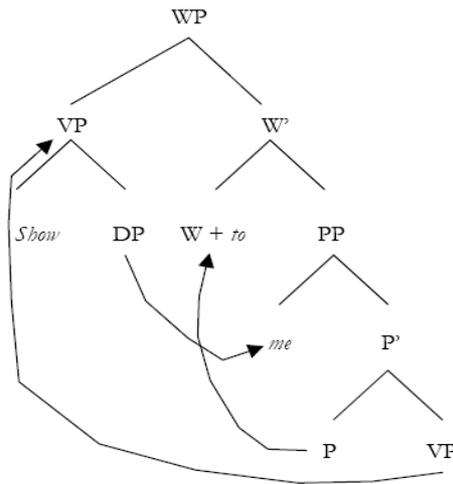


Si la *RRG*, par exemple, rejette de son côté l'application X-barre et sa multiprojection, c'est parce qu'elle est basée sur une structure clausale qui permet de représenter les relations entre les constituants syntagmatiques à travers des branches significativement hiérarchisées, en portant dans le même temps sur des représentations monostratales. De ce fait, la *RRG* prend surtout appui sur un noyau prédicatif (un *pivot*, selon certains auteurs), au-delà même de toute question de linéarité des constituants syntagmatiques.

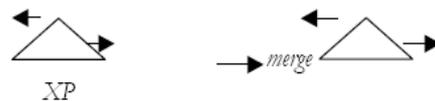
Cela n'est pas le cas de la plupart des grammaires de sensibilité générativiste, comme les *LFG*, dans lesquelles cette problématique de linéarisation des constituants syntagmatiques n'est aucunement écartée des dérivations impliquées. Ces grammaires admettent ainsi une influence directe entre l'ordre des mots dans la phrase et les opérations concernées. Un exemple nous en est brillamment donné, en lien avec les opérations de *merge* et *move*, par E.P. Stabler, dans son article « Minimalist Grammar and Recognition », lequel montre combien les représentations de sensibilité générativiste se conforment à un principe de linéarisation des chaînes prédicatives (*chain-based syntax*). Dans la phrase *They showed a picture to me that I like*, Stabler établit que le SV subordonné est adjoint au SN *a picture* (*right adjoined to the noun phrase x*), tout en étant extraposé en position finale (*right extraposed to its final position*). En simplifiant toutes les autres spécifications de la construction, il devient possible par ce biais de poser la dérivation suivante :

[show me] > merge P
 to [show me] > P attracts DP
 me_i to [show t_i] > merge W, W attracts P
 to_j + W me_i t_j [show t_i] > VP raises to spec, WP
 [show t_i]_k to_j + W me_i t_j t_k

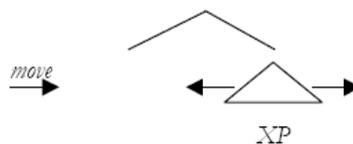
Pour mettre en lumière la linéarisation des éléments prédicatifs de la chaîne dérivationnelle avec un arbre, on peut ainsi compléter l'ensemble avec des arcs plutôt que de coïndexer les éléments qui se rapportent les uns aux autres mutuellement :



Ainsi, dans la suite [*a picture* ; [*show t*]], on assiste à une fusion (*merge*) du verbe et de son complément, que l'on peut aussi combiner avec l'autre argument complément (*to me*), en *merge V, DP* ou bien *merge W, DP*, à la suite de quoi l'on déterminera quels arguments *attirent* (*attract*) d'autres arguments, lesquels sont éventuellement extraposés. La chaîne est alors envisagée comme une suite de liens, parmi lesquels l'ordre des mots peut être représenté par des arcs. Ce que l'opération *merge* schématise en somme, c'est l'existence d'une paire de structures prédicatives : quand deux chaînes sont combinées, il en résulte une suite de liens qui sont entièrement impliqués dans ce sens où chaque élément prédicatif est relié à un (ou plusieurs) autre(s) par un trait de dominance, de précedence linéaire ou l'inverse. Schématiquement :



L'opération *move*, pour sa part, demeure unaire, et consacre le fait qu'en se liant l'un à l'autre, un noeud se substitue à lui et le subsume :



Quoi qu'il en soit, avec l'opération *merge*, chaque phase de la précedence dans la chaîne et chaque relation (éventuellement représentée par un arc) renvoie aux différentes positions qu'occupent les constituants, ce qui la rend descriptivement plus généralisable que l'opération *move*. De même, et comme dans le programme PROLOG, les contraintes spécifiées n'ont pas besoin d'être ordonnées : combinées, elles rapportent un état de fait à travers des relations caractérisables de plusieurs manières (cela dit, contrairement

au PROLOG, qui détermine une suite de contraintes et qui se présente en cela comme déclaratif, les MERGE et MOVE génératifs sont basés sur des règles).

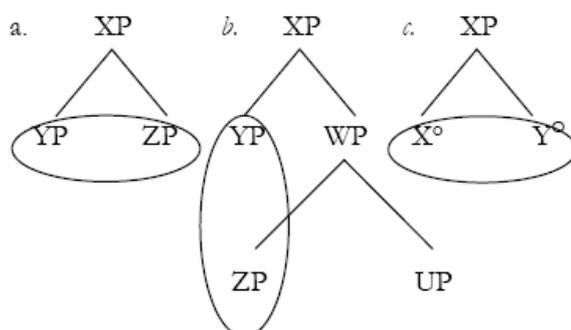
A la base, le programme minimaliste a fait la tentative de plusieurs initiatives d'unification de ces règles, à travers avant tout DEPLACER *NP* et DEPLACER *QU*-. Or, cet essai d'unification portera d'abord sur les contraintes de localité, là où, de son côté, l'application X-barre reprend ces tentatives en généralisant l'hypothèse suivant laquelle tous les syntagmes sont ordonnés par rapport à une tête (ils sont endocentriques), ce qui conforte la représentation au moins supposée d'une relation de subjacence entre les constituants syntagmatiques, laquelle s'applique aux mouvements²⁶.

Au niveau d'Épel (*spell-out*), c'est-à-dire au niveau des éléments prédicatifs effectivement instanciés, l'application *copie* de DEPLACER X exige que les éléments impliqués (qui ne coïncident pas forcément avec des entrées lexicales) sont spécifiées extérieurement aux éléments discrétisés : on prend en compte des opérateurs (le temps, la quantification par exemple) comme des sous-ensembles signifiants. Dans cette approche, la phrase *Lequel i des deux ouvrages a pris Noémi i ?* comporte un opérateur *i* copié avant le mouvement de montée dans le complément, et cela extérieurement au noyau prédicatif verbal *prendre* et au noyau prédicatif nominal *ouvrages*. On peut estimer bien entendu que l'opérateur *i* n'est repris que dans l'opérateur *qu* de *lequel*, mais par un fait d'intégrité phonique, c'est l'ensemble du complément et de ses arguments éventuels (ici *des deux ouvrages*) qui est entraîné²⁷.

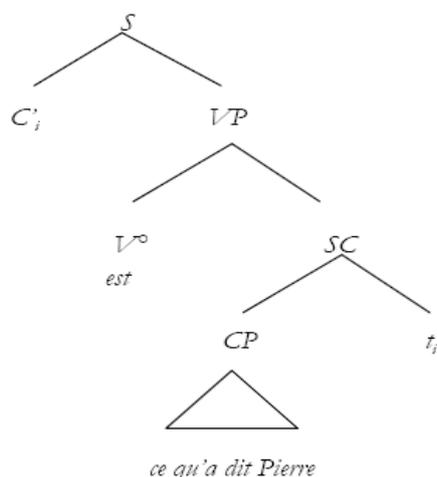
Ces démarches nous mènent notamment vers une approche assez innovante des problématiques de représentation non binariste dans le domaine des constructions phrastiques : il s'agit de celle qui consiste à traiter de syntaxe en termes d'antisymétrie. Cette méthodologie, kaynienne à la base, revient à généraliser la relation de c-commande à la distinction catégorie/segment et à l'axiome de correspondance linéaire (*LCA*, pour *Linear Correspondance Axiom*). A titre d'illustration, Moro (2000) déclare dans cette vue que le mouvement n'est pas guidé par la morphologie, mais mu par l'obligation de neutraliser un point de symétrie né de deux éléments prédicatifs symétriquement c-commandés l'un l'autre par le fait de linéarisation. Le mouvement provoque donc une micro-rupture dans la symétrie de la phrase, que l'on peut schématiser des manières suivantes :

²⁶ On sent là toute l'influence de l'ouvrage de *Barriers* : une barrière et une seule est passée à chaque phase de l'opération, quelle qu'elle soit, ce qui représente une contrainte représentationnelle imposante, mais surtout une véritable hiérarchisation des constituants.

²⁷ On parlera à cette occasion de *pied-pied* (il s'agit du *pied-piping*) : seuls les traits de *quel* ont été déplacés en fait, mais la suite (*des deux ouvrages*) est envisagée *in situ* (dans son site d'origine).

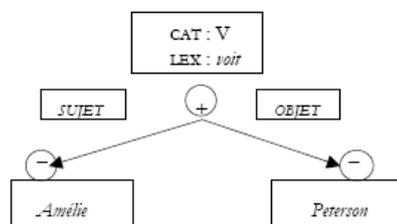


Dans certaines constructions par exemple, le point de symétrie constitué par un verbe (et sa projection V° dans le schéma) et d'un *qu*-élément/phrased, requiert que l'élément adjoint le plus distant remonte en IP dans une construction multispécifiée, qu'on notera de la même manière pour les cas de constructions avec extraction thématique d'un constituant :



Ces représentations en arcs peuvent toutefois profiter de quelques simplifications, qui conduisent à autant de généralisations. C'est le cas notamment dans les grammaires basées sur des contraintes, lesquelles s'appuient sur des ensembles de variables regroupées dans des propriétés. Ces approches passent par une caractérisation générale des phénomènes relevés (ou supposés) et par des représentations (*category, set of properties, set of features* : Blache, 2001). Dans cet esprit, une structure prédictive s'appuiera surtout sur des objets : pour tel graphe par exemple, les objets sont des noeuds ou des arcs (deux types d'objets liés entre eux dans le cadre des grammaires d'unification polarisées (GUP), où l'on attribue à chaque objet une polarité). Celles-ci, par ailleurs, renvoient à des structures neutres combinées à des structures élémentaires en nombre restreint : on dispose des arbres où les noeuds sont (sous)-spécifiés dans une structure de traits, tout en distribuant des polarités (positives et négatives) aux traits $\langle \text{cat} \rangle$ plutôt qu'aux noeuds (les noyaux prédictifs) directement. De cette manière, on ordonne les branches de l'arbre pour dégager les structures prédictives

sous forme de cellules dont le bord supérieur est une chaîne d'arcs positifs qui correspondent à la partie gauche, et qui sont appelés à s'unifier avec les autres arcs :



Aucun de ces appareils notationnels ne provoque une contradiction entre leurs différents domaines descriptifs : ce n'est donc pas la compatibilité entre les éléments linguistiques pris en compte, et même entre les désignations épilinguistiques mises en oeuvre, qui apparaît problématique, mais celle qui existe entre les représentations mêmes de ces derniers. Or, plusieurs éléments de réponse ont été apportés sur ce point, dont font partie plus particulièrement les (sous-)catégorisations, le mécanisme *slash* et celui d'unification.

Typifications et (sous-)catégorisations

On notera que depuis les années 1990, les représentations non binaristes arborescentes se sont pour beaucoup substituées aux descriptions linéaires et aux formules notamment booléennes. C'est donc une certaine vision du traitement modulaire des éléments prédicatifs qu'a bousculée la généralisation du phénomène d'assignation de traits caractéristiques, lesquels sont en général représentés en réseau. Ainsi, dans le cadre des grammaires syntagmatiques déclaratives, la première exigence, au-delà même de celle de la représentativité des constructions envisagées, consiste dans la productivité des généralisations des caractéristiques qu'on attribue à telle ou telle construction (ou type de constructions).

Les grammaires syntagmatiques énumèrent donc à présent des constructions typifiées à travers des structures de traits (Cf. les HPSG), ou des arbres (ainsi, les TAG). Effectivement, il en est très vite ressorti qu'il est indispensable de hiérarchiser les indications portées sur les représentations de ces constructions, et de se préoccuper de la manière dont il convient de combiner les caractéristiques dégagées afin qu'elles héritent les unes des autres²⁸. C'est pourquoi, notamment, plusieurs auteurs ont mené des approches à la fois récursives et modulaires dans le cadre de démarches explicatives et prédictives²⁹.

²⁸ Un brillant exemple, à ce titre, de grammaire « électronique » (autrement dit paramétrable) nous vient d'Abeillé (2002). Celle-ci prend plus particulièrement appui sur les TAG, et dans le cadre des grammaires d'unification (*unification-based formalisms*).

²⁹ La linguistique est descriptive dans ce sens où elle permet de décrire et de

Que ce type de démarche conduise vers des représentations schématiques, ou vers des paraphrases linéaires, ces apports méthodologiques présentent dans tous les cas de très concrètes opportunités. Effectivement, les HPSG et les TAG permettent de résumer les constructions sur les plans de la combinaison des éléments prédicatifs, mais aussi de leur composition (comme les SUBCAT, ou sous-catégorisations). En HPSG, ces sous-catégorisations indiquent par exemple la distribution des accords verbaux, les phénomènes d'auxiliarisation, d'attraction temporelle ou encore de phoricité. Dans ce cas, il suffit de sélectionner une catégorie (SN, SV notamment) et de lui adjoindre des caractéristiques graphiques, phonologiques (comme l'élosion, la contraction, la dissimilation ou l'assimilation), et bien entendu argumentales. Ces dernières, qu'on appellera des propriétés combinatoires, forment l'une des indications principales des HPSG, qui intègrent aussi bien les composantes catégorielle que phonologique. L'apport majeur de ce type de grammaires revient au fait qu'elles nous invitent à délimiter les constituants syntagmatiques dans la phrase à travers la segmentation, mais aussi les contraintes qui pèsent sur leur emploi et sur leur position. Pour que celles-ci conservent une représentativité satisfaisante, les sous-catégorisations renvoient à des constructions argumentales rapprochées (locales), mais n'excluent pas pour autant les faits d'extraction ou de coordination de plusieurs à plusieurs, pour ne prendre que ces exemples.

Pour des cas comme *qui êtes-vous, là, qui vous occupez de tout ?*, la modélisation en HPSG va abstraire la représentation des arguments qui, bien que distants, sont adjacents ou « frères », pour laisser le champ à une description abordable, comme elle le ferait de relations moins distantes.

Remarquons qu'à la base, le programme minimaliste de sensibilité chomskyenne procède bien par l'intermédiaire de niveaux et de relations entre les constituants et les têtes (par exemple les relations modifieur-modifié, spécifieur-spécifié). Le constituant supérieur (au plan argumental), est alors indiqué à travers la relation de c-commande, à laquelle se substitue chez certains auteurs celle de o-commande (une relation d'oblicité entre les arguments de la tête). De ce fait, cette modélisation dégage des dérivations, qui relèvent surtout des grammaires syntagmatiques, mais en restreignant la part des sous-catégorisations, et tout en insistant sur les positions argumentales des constituants syntagmatiques par rapport à la tête. Comme en HPSG, les catégories majeures peuvent être fonctionnelles : ainsi l'inflexion, le temps ou la négation (avec leurs projections maximales IP, TP et NegP).

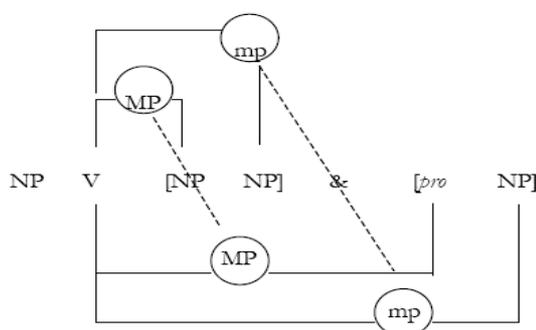
La problématique générale du *merge over move*, comme nous l'avons vu,

représenter des faits, comme des constructions syntagmatiques ou des déplacements dans une chaîne linéaire de SV par exemple ; elle se révèle explicative quand elle consiste à rapporter ces faits dans une problématique plus générale ou des schémas continus, voire dans le cadre de phénomènes cognitifs ou culturels ; elle se présente aussi comme prédictive, en ceci qu'elle nous conduit à aborder des faits qui n'ont été ni décrits ni expliqués, voire des problématiques qui jusqu'ici n'ont pas été envisagées.

permet de représenter schématiquement les relations des arguments à la tête en partant d'une projection de celle-ci en plusieurs temps, ce qui fait qu'un élément prédicatif a donc la possibilité de devenir la tête d'une projection fonctionnelle. Suivant le schéma $XP : ZP - X' / X' : X - YP$, il devient envisageable de la traiter en termes de projections maximale, intermédiaire et minimale. Par exemple, devant la suite *ces syntagmes qui nous donnent des cheveux blancs*, cela donne, sous forme linéaire sommaire [NP *ces syntagmes* CP[C [qui VP[NP[*nous*] donnent NP[*des cheveux blancs*]]]]].

D'autres représentations permettent elles aussi de dégager le réseau de relations qui existent entre les arguments. C'est le cas notamment du RM (*relational modelling*) suggéré par Sleator & Temperley (1993), où les constituants syntagmatiques forment des cellules (*cells*) qui possèdent des noeuds multiples (*multiple nodes*). S'ensuit toute une typologie possible de relations.

Dans une approche analogue, Grootjen, Kamphuis & Sarbo (1998) suggèrent de noter la relation entre la tête et les arguments contraints la sous-catégorisation, celle qu'elle entretient avec les arguments non contraints la modification, et enfin celle qui existe entre le spécifieur et la tête la spécification. Pour une suite coordonnée par exemple, comme *Edgar a fait la liste des courses et des emplois du temps*, cela donne :



Cette schématisation nous invite à envisager plusieurs types de relations entre les constituants syntagmatiques ainsi coordonnés, mais aussi l'existence de plusieurs noyaux prédicatifs dans ces derniers. En tant que réseau de relations, elle permet aussi de représenter économiquement la coordination de plusieurs à plusieurs tout en allégeant le schéma des parties des constituants qui ne sont pas à mettre en relation ensemble. On assiste alors à un mouvement (*move*) qui se combine avec une fusion des caractéristiques mises en valeur par le schéma (*merge*).

Le mécanisme *slash*

Certains appareils notationnels sollicitent le mécanisme *slash*, qui a pour principal atout de répartir les spécifications produites à l'intérieur de plusieurs grammaires contemporaines, dans le cadre de domaines restreints, mais qui demeurent généralisables. En marge de leur singularité, ces

derniers entrent donc dans une certaine mesure en complémentarité les uns avec les autres.

Prenons une catégorie majeure, comme le SV ou le SN. A l'intérieur d'une phrase du type *Les gens d'à côté, c'est des gens qui n'ont rien vu rien entendu*, au-delà de la construction attributive, des grammaires comme les HPSG nous incitent à admettre que le SN *les gens d'à-côté* et le SN *des gens qui n'ont rien vu rien entendu* sont tous deux sous la portée du verbe attributif, tout comme le SV *qui n'ont rien vu rien entendu* apparaît sous la portée du SN *des gens* (et plus particulièrement le nom *gens*). Une HPSG compose alors les syntagmes ainsi dominés en *n-uplets* sous la portée d'un noyau prédicatif, à partir duquel le mécanisme *slash* distribue donc les sous-catégorisations. Dans cette approche, il devient tout à fait possible d'envisager les relations de dominance argumentale à distance comme on le fait des caractéristiques combinatoires, et d'assigner aux constituants syntagmatiques la marque la plus concrète possible des relations d'opérateur à argument(s). Les HPSG partent donc au minimum d'un trait commun (catégoriel – deux SN par exemple –, mais aussi d'autres ordres), ce qui fait qu'en premier temps apparaîtra la sous-catégorisation commune aux deux (ou plus) constituants, après laquelle interviendront les sous-catégorisations distinctes entre constituants.

En cas d'ellipse du verbe par exemple, le mécanisme *slash* renverra à la (sous-)catégorisation commune aux constituants : ce que font aussi les TAG, lesquelles représenteront autant de structures argumentales qu'il y a de SV à prendre en compte, que ces derniers soient instanciés ou non.

Ce qui peut éventuellement compliquer les représentations, pour les HPSG, concerne une certaine profusion des sous-catégorisations, qui résistent aux schémas trop sommaires, et pour les TAG, la possibilité qu'il y ait trop de dérivations indiquées.

Concernant donc le mécanisme *slash*, c'est sans doute dans les grammaires catégorielles que ce dernier s'avère le plus productif. Effectivement, ces grammaires, pour leur part, assignent les catégories de foncteurs (*functors*) et celles d'arguments au milieu desquels le *slash* contribue à uniformiser l'appareil notationnel. Les GC fusionnent les foncteurs avec leurs arguments respectifs autour de quelques règles générales (d'abord uniformisées notamment par Lambek (1961), et reformulées opportunément par Moortgat en 1988) : par exemple, la caractérisation d'un verbe intransitif ou d'un mot-phrase se notera par un foncteur *s/n* (*sentence/name*), lequel indique que la dénomination catégorielle est aussi celle qui forme phrase, alors qu'un verbe transitif sera noté *(s/n) / n*, indiquant ainsi qu'une notation catégorielle débouche elle-même sur une phrase qui comporte un argument en plus d'un argument formant phrase. Pour le syntagme *je passe*, l'argument sujet *je* est désigné par *n* qui, avec le verbe intransitif, forme phrase *(s/n)*, alors que dans *je passe la main*, le verbe se voit assigner le foncteur *(s/n) / n*, qui spécifie par là qu'un autre argument est instancié.

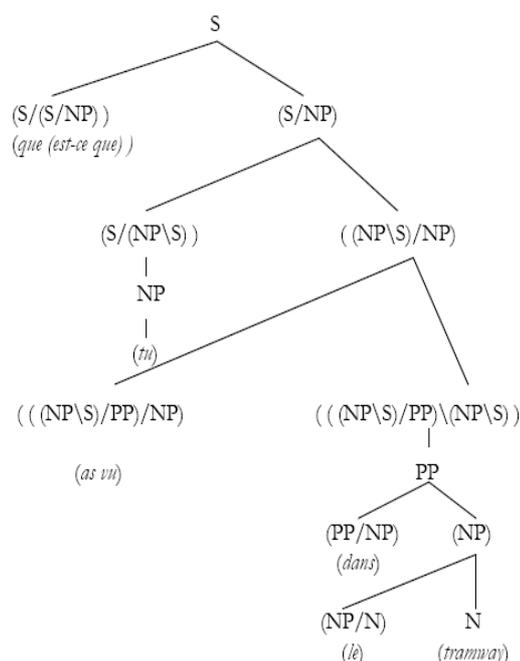
Nous ne nous attarderons pas sur la représentation schématique de ce type d'approche méthodologique, dont nous retiendrons surtout que la combinaison des foncteurs et des arguments occasionne un certain nombre

de généralisations (*general rules*). Nous ferons simplement remarquer que la formulation des règles répertoriées vient directement de la compréhension que l'on peut faire du trait *slash* (/), lequel peut présenter des versions différentes selon les auteurs³⁰. Par exemple, certains linguistes choisissent de représenter l'argument à droite du slash, et par exemple le syntagme relevé à gauche. Le trait *n*, quoi qu'il en soit, renvoie à la catégorie à laquelle appartient l'argument, alors que le syntagme (ou l'(les) élément(s) prédicatif(s) formant syntagme) apparaît sous la notation *s*.

Le calcul de Lambek consiste dans ces termes à une première reformulation des grammaires indépendantes du contexte, que Partee & Borschev (2000) ont reformulée à leur tour à travers des généralisations en foncteurs pour des catégories aussi disparates que les mots-phrases (*t*), les arguments seuls (*e*), les verbes intransitifs ($\langle e, t \rangle$), les verbes transitifs ($\langle e, \langle e, t \rangle \rangle$), voire les phrases nominales avec des quantifieurs généralisants ($\langle \langle e, t \rangle, t \rangle$). L'enjeu principal de ces règles générales est de permettre une plus grande simplicité dans les représentations (notamment translinguistiques), mais aussi une uniformisation invariable des appareils notationnels.

L'un des apports méthodologiques les plus significatifs, mais aussi l'une des principales particularités notationnelles du calcul lambékien apparaît plus explicitement dans le cas des modifications et des recatégorisations des éléments prédicatifs. Même si, dans celui des changements de types (ce dernier terme désignant les catégories), la position lambékienne consiste à assigner la catégorie la plus courante et la plus fondée au membre du lexique concerné, le mécanisme slash apporte des indications non négligeables. Si nous prenons l'exemple de la montée d'un élément prédicatif dans la chaîne linéaire (notamment dans le cas des phrases interrogatives, comme *qu'est-ce que tu as vu dans le tramway ?*), la direction (à droite) du foncteur permet d'indiquer qu'un élément normalement placé après lui est instancié à sa gauche. Schématiquement, voici ce qu'il en est :

³⁰ Concernant le trait *slash*, c'est Bar-Hillel qui a introduit la notion de directionnalité, faisant ainsi la distinction entre s/n et $s \setminus n$: on s'y reportera éventuellement. Quoi qu'il en soit, le *slash* est avant tout le propre des grammaires catégorielles à la base, même s'il s'est répandu par la suite à d'autres formalismes, comme les HPSG par exemple (Ades & Steedman, 1982).



On assiste ici à une polycatégorisation en somme simple à fonder (Cf. Godart-Wendling, 2002) : les mots et les syntagmes étant généralement appariés à des catégories conformes à leurs principaux emplois, ils peuvent se voir assigner d'autres catégorisations selon que leur emploi en contexte leur attribue d'autres caractéristiques, et fait en sorte qu'ils se comportent comme des membres d'autres catégories simultanément.

Le mécanisme d'unification

Le paradigme singularité / complémentarité des approches modulaires représentées dans les grammaires contemporaines ne satisfait évidemment pas tous les linguistes, dont une partie recherche (qui le leur reprocherait ?) une complémentarité unifiée dans le cadre d'appareils multifactoriels permettant de combiner toutes les composantes, ou presque, de la linguistique.

Nous distinguerons volontiers deux types de mécanismes d'unification : unaire d'un côté (le plus répandu), binaire de l'autre. Remarquons tout de suite que la binarité du mécanisme d'unification ne correspond pas aux seules représentations (binaristes ou non), mais touchent l'ensemble de l'appareil méthodologique de description et d'explication (les éléments linguistiques, les désignations épilinguistiques, les représentations et les cadres, dans la classification que nous soumettons dans ces pages). Peu de grammaires sollicitent, quoi qu'il en soit, un mécanisme d'unification binaire. Nous citerons juste ici la Grammaire Applicative Universelle, qui distingue (sans les scinder), deux niveaux de relation des éléments linguistiques (constituants syntagmatiques, éléments prédicatifs, opérations, données contextuelles). D'une part, la GAU implique un inventaire de

constructions syntagmatiques propres à une langue en particulier (*phénotype*), et, d'autre part, elle revendique l'existence d'opérations universelles, pour ainsi dire d'invariants translinguistiques, tels que la prédication, la détermination, la quantification et la thématization (le *génotype*). L'enjeu majeur de cette approche est de répartir ce qui relève de la déformabilité et de l'indéformabilité, de l'invariance et de la variabilité, avec, pour cette dernière, une entrée notamment par des grammaires catégorielles. Par ailleurs, la GAU permet de ne pas organiser la catégorie à partir d'une ressemblance d'éléments ou d'un quelconque « air de famille », mais de catégorisations plus élémentaires, en posant que les propriétés communes des opérateurs sont effectivement les éléments constitutifs de la catégorie, et non l'inverse (une position qui la rapproche en partie, d'ailleurs, de la sémiotique tensive).

Par exemple, un adjectif substantivé comme dans *il fait le fier* voit sa catégorisation ramenée à son comportement syntagmatique dans la phrase donnée : le type de l'unité construite est donc l'application d'un opérateur à un opérande. Pour reprendre ici Jean-Pierre Desclés, nous dirons que l'analyse syntaxique devient alors un véritable « calcul » sur les types des unités agencées par l'application dans l'énoncé. En outre, des invariants linguistiques comme les opérateurs statiques, cinématiques, topologiques, se rapportent effectivement, à un autre niveau, à des primitives cognitives, et cela dans un paradigme actionnel.

Pour ce qui relève des mécanismes d'unification unaires (presque tous les autres), les grammaires qui se placent en marge des premiers appareils notationnels des grammaires syntagmatiques de sensibilité chomskyenne apparaissent comme les premières concernées. Ainsi les GPSG, les FUG (pour *Functional Unification Grammars*) et les HPSG notamment se rejoignent dans le cadre d'une approche méthodologique uniformisatrice, dans laquelle il est possible de décrire les mots, les syntagmes et les phrases par des caractéristiques analogues, et surtout dans un même format représentationnel. Ces grammaires intègrent donc ce qui relève de tous les champs descriptifs modularisables, comme le phonologique, le lexical et le sémantique. En tant que telles, celles-ci s'affirment dans une certaine multidimensionalité, et, dans ce sens, constituent pour beaucoup des grammaires de construction³¹.

Les HPSG par exemple, notamment à l'appui des mises au point effectuées par Pollard & Sag (1994), contribuent à une unification assez concrète des spécifications, typifications et (sous-)catégorisations, faisant ainsi la

31 Les grammaires de construction, telles qu'elles ont été exemplifiées par Fillmore & Kay, et pour ainsi dire théorisées par Goldberg (1995), font intervenir le plan du lexique-grammaire en complément des liens qui s'établissent entre syntaxe et sémantique. Ces grammaires permettent aujourd'hui, à l'appui des questionnements parus sur la problématique des *patterns*, d'assigner aux éléments prédictifs des propriétés syntaxiques et sémantiques, mais aussi phonologiques. Cette productivité, dont Legallois & François (2006) ont rapporté les contributions, est un témoin clé de celle du mécanisme d'unification.

démonstration de leur productivité descriptive. L'autre innovation de ces approches renvoie au fait que les traits spécifiés rentrent dans une typologie généraliste limitée : comme nous l'avons vu sommairement, les traits syntaxiques et les traits sémantiques sont regroupés dans la catégorie SYNSEM, et les constituants désignés, autour de la tête (HEAD), comme des filles (daughters, ou DTRS).

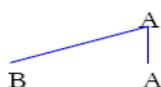
Une même démarche notationnelle anime les Grammaires d'Arbres Polychromes (GAP), qui, de leur côté, appartiennent au courant des grammaires syntagmatiques généralisées, et permettent de dégager une représentation monostratale du domaine syntaxique tout en conservant une compatibilité constante avec une représentation multidimensionnelle des autres domaines de la linguistique. Comme l'ensemble des grammaires syntagmatiques, qui regroupent les constituants autour d'une tête, les GAP traitent de positions entretenues par rapport à un pivot. Une position est indiquée par une variable généralement binaire (un diagramme) qui contient donc deux caractéristiques principales concernant toutes les dimensions des phénomènes linguistiques. Dans la phrase *Katty boit du thé*, la variable *Katty* occupe ainsi une position que l'on peut caractériser à l'appui de données catégorielle et argumentale (ainsi <nom, sujet>), ou bien argumentale et pragmatique (<sujet, focus>), ou encore catégorielle et théma-rhématique (<nom, thème>), et ainsi de suite. Quand les diagrammes ne donnent pas d'indications sur le rôle argumental du syntagme (c'est le cas dans le dernier exemple), ce type d'approche reprend la manière dont procèdent les grammaires lexicales et fonctionnelles, lesquelles mettent en place un niveau de description complémentaire (la c-structure) qui conduit à spécifier les types de relations qu'entretiennent les constituants entre eux :

$$\begin{array}{c} \textcircled{NP} \\ \uparrow \\ (\uparrow \text{ SUBJ}) = \downarrow \end{array} \quad \begin{array}{c} \textcircled{VP} \\ \uparrow = \downarrow \end{array}$$

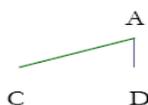
Il s'agit alors de montrer dans quelle mesure le sujet (NP) a une incidence sur le syntagme verbal (VP), en plus de quoi les GAP assignent des caractéristiques de tous ordres dans leur terminologie des positions. Ainsi le VP en question dispose-t-il ici d'un spécifieur <sujet> (<fille, sujet>) et d'une position V <verbe> (<fille-tête>), avec d'éventuels compléments (<fille(s) complément(s)>). On assiste donc à un réseau de relations auquel les GAP assignent des traits qui ne correspondent pas forcément aux catégories grammaticales ou syntagmatiques, comme en LFG, ou à des rôles argumentaux, comme en HPSG, et des traits tels que *thème-rhème* ou encore *personne* ou *accord*. Une position <P, x> accueillera ainsi, avec pour rôle argumental sujet par exemple, soit un SN, soit un SV ou autre, notamment dans le cas d'une (pro)nominalisation :

- a. Construire un bâtiment ici me paraît difficile.
- b. La construction d'un bâtiment ici me paraît difficile.
- c. Un bâtiment ici ? Cela me paraît difficile.

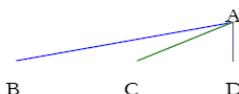
Schématiquement, les arbres polychromes sont des arbres syntagmatiques classiques (Cori & Marandin, 1998), mais ils comprennent une dimension complémentaire, qu'on appelle la *couleur* par analogie. Ces couleurs sont là pour distinguer plusieurs types de relations sans solliciter les catégories syntagmatiques ni les rôles spécifiques des constituants. Dans ces termes, la position tête (ou *pivot*) fusionne dans l'arbre avec les positions plus ou moins proches des constituants qui s'y rapportent. Très simplement, mettons un premier arbre, avec deux positions dont l'une (A) est pivot de l'ensemble :



Admettons à présent que le pivot A domine également les positions C et D :



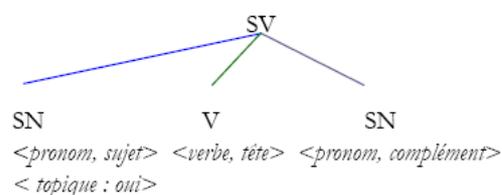
En fusionnant aussi les deux arbres représentés, les GAP composent un arbre polychrome qui compacte toutes les positions :



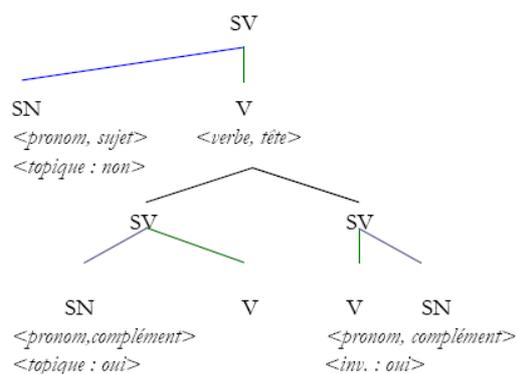
Dans une phrase qui contiendrait un syntagme "à trou", les GAP assignent ainsi une position où aucun constituant syntagmatique ne serait instancié (par exemple, dans le cas de quelqu'un qui, à la question *tu as vu ce film ?*, répondrait *j'ai vu* à la place de *je l'ai vu* ou encore *j'ai vu cela*). Une possibilité consiste à dégager un constituant qui, même à distance, comporte tous les traits de l'élément effacé ou déplacé (on le désigne souvent sous le dénommé *filler*), mais les GAP possèdent d'autres types de notations, comme celle de *focus* quand c'est le cas (ainsi dans *ça, pour voir, j'ai vu*, où le focus porte sur un élément prédicatif verbal (*predicate focus*), ou *ça, je l'ai vu*, où le focus porte sur l'entière de la prédication (*all focus*)). Le fait de noter les positions à la fois des constituants instanciés et non instanciés (*marked et unmarked constituents*) permet de dégager les cas d'extraction, d'inversion (dans les « phrases » interrogatives ou les inversions locatives par exemple³²), et notamment de topicalisation (*cela, je l'ai vu / cela, j'ai vu*). Cette démarche descriptive conduit à hiérarchiser les arbres, dans lesquels les relations de dominance sont caractérisées par des couleurs qui se répètent et qui permettent de relever les relations établies à distance, chacune des positions étant sous-spécifiée selon ce qu'on entend représenter.

Si l'on veut dégager une topicalisation sur la suite *j'ai vu cela*, schématisée de la manière suivante (en spécifiant ici les catégories syntagmatiques et les rôles argumentaux des constituants), cela donne :

³² Avec respectivement pour ill. *qu'as-tu vu à Paris ?* et *A Paris, tu as vu quoi ?*



en *cela, j'ai vu*, la composition des arbres donnera (bien entendu nous simplifions) :



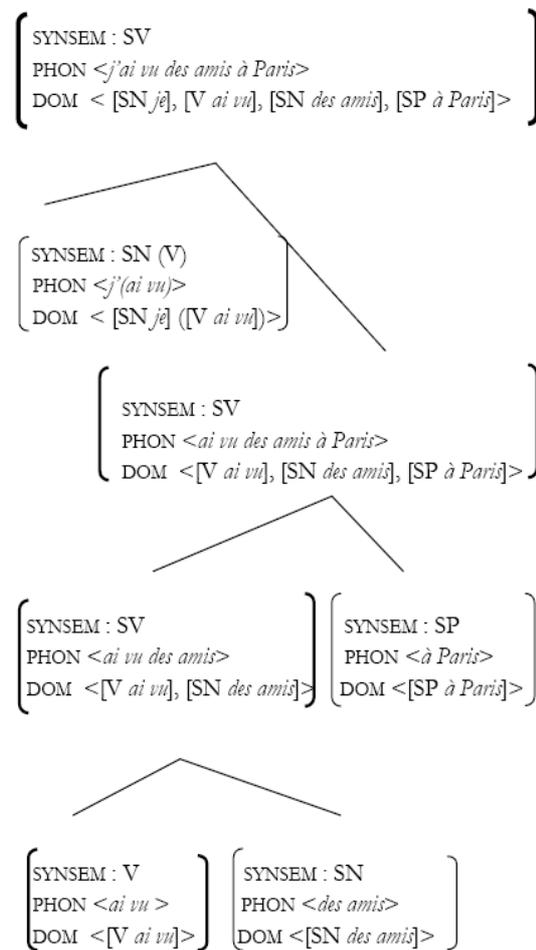
Ce dernier schéma est – insistons là-dessus – tout à fait sommaire, mais il donne l'esprit général d'une représentation en plusieurs temps qui, à travers une fusion des arbres, nous invite à chacun des niveaux à sous-spécifier les traits caractéristiques de la construction tout en conservant le même appareil notational. Certains linguistes linéarisent volontiers ces spécifications (on parle ainsi par moments de grammaires de linéarisation directe par exemple), tout en combinant éventuellement ce type de représentation avec une composition d'arbres, mais les GAP se saisissent du mécanisme d'unification dans l'esprit d'une complémentarité toujours plus effective.

Pour ce qui concerne la problématique de la linéarisation des constituants, les grammaires syntagmatiques classiques posent que la composition même au moins l'influence, si ce n'est la détermine complètement. Ce principe descriptif a donc une incidence directe sur la problématique de la topologie et plus grammaticalement de l'ordre des mots. On pourra de cette manière noter plusieurs ordres possibles dans la linéarisation (ainsi *j'ai vu des amis à Paris*, soit *SV : SN V SN SP / A Paris, j'ai vu des amis*, soit *SV : SP SN V SN*), alors qu'une seule composition s'avère envisageable. Cela étant, l'ordre est plus ou moins contraint, notamment par les règles de dominance immédiate (DI) et de précedence linéaire (PL)³³, mais une et une seule composition est admissible. Dans l'approche des GAP (GAPH pour les grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées), l'analyse syntaxique est donc fondée sur le fait que les syntagmes sont constitués d'une série de positions ordonnées entre elles. Les GAP réagencent ainsi les branches de l'arbre de manière à montrer

³³ Les grammaires dites DI/PL fonctionnent principalement sur celles-ci.

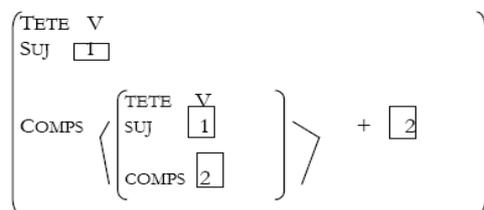
que l'ordre des éléments prédicatifs dans le syntagme demeure libre, et que les positions ne coïncident pas forcément avec des catégories syntagmatiques ou des rôles argumentaux. De même, ces positions ne renvoient pas toujours à des éléments effectivement instanciés.

Dans d'autres cadres faiblement modularisés, l'approche de linéarisation directe occasionne deux représentations distinctes du syntagme : en plus d'une structure en constituants éventuellement hiérarchisée, on note un domaine d'ordre (Kathol, 1995) qui spécifie la représentation linéaire des éléments prédicatifs. Par exemple, une suite telle que *j'ai vu des amis à Paris* donnera ceci :



On comprend, à partir du deuxième niveau, et plus explicitement encore des niveaux suivants de l'arbre, que l'ordre des constituants est plus ou moins libre, et que, dans ce sens, il est possible de sous-spécifier des contraintes qui pèsent sur lui. Ce peut être justement le cas d'arguments contraints du verbe (Cf. les verbes transitifs directs), qu'il convient alors de noter par une numérotation intégrée dans le cadre de plusieurs notations qui vont combiner la composition des arguments (*argument composition*) avec les contraintes qui s'exercent sur l'ordre même des arguments (lesquels seront

spécifiés en 1, 2, ... n). Prenons un SV assez bref, comme *je veux qu'elle vienne*, les arguments seront numérotés comme suit :

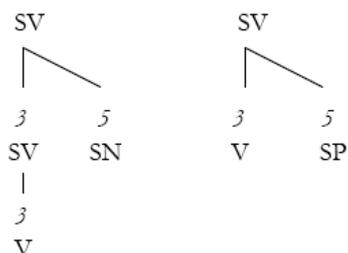


Ce schéma de dominance de la tête à son spécifieur et à ses compléments, lesquels peuvent être concaténés à travers la notation + entourée, indique l'ordre des constituants contraints par le biais de la numérotation. Or, là où les grammaires DI/PL peinent à formaliser les contraintes qui pèsent sur l'ordre des constituants, les GAP et les GLD, l'une par l'intermédiaire de la représentation de pivots, l'autre par celui des spécifications numérotées, sont beaucoup plus explicites sur cette question. Ainsi, certains cas d'extraposition (par exemple *ils sont venus, ceux-là*) seront dégagés suivant les deux approches, dont on indiquera que les GAP ramèneront cette problématique sur le terrain du pivot, laissant un peu moins de marge descriptive à cette éventualité de modification de linéarisation des constituants.

Les GAP nous invitent dans tous les cas à distinguer explicitement une position de ce qui occupe effectivement cette position. Représentée par une couleur, la position indique une relation prédicative en unifiant (ce que les grammaires dites d'unification ne sont pas toutes en mesure de faire) les constituants de catégories et de constructions distinctes les unes des autres dans un réseau de relations typées. Elles admettent toutefois que les structures élémentaires d'une langue forment des classes (c'est en ceci que ces grammaires sont hiérarchisées entre autres), dans le cadre donc d'une approche qui procède notamment par généralisation de traits (Lablanche, 2003 ; Abeillé, 2007). Autour de la position de noyau prédicatif, qui tient le rôle de pivot de la construction, les constituants syntagmatiques occupent d'autres positions qui, quelles que soient leurs catégories grammaticales, se placent dans un ordre organisé parmi cinq couleurs (la couleur 3 correspond à la position de pivot, la 5 à celle de complément, la 1 à celle de sujet en général, et les 2 et 4 à des positions plus spécifiques, comme celle des constituants incidents). Ainsi par exemple, un SV contenant notamment un verbe et deux compléments verbaux (*j'ai passé mon MP3 à Martin*) donnera ceci sous forme linéaire :

SV : 3 V
 SV : 3 SV 5 SN
 SV : 3 SV 5 SP

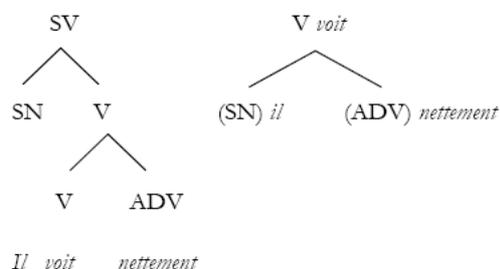
Et, sous forme d'arbres :



L'organisation hiérarchique consiste à spécifier ensuite des traits caractéristiques des positions relevées, après avoir indiqué si celles-ci sont occupées par un élément prédicatif instancié, ou non. Dans ce cadre, la relation d'héritage permet de transmettre les traits spécifiés d'arbre en arbre (ceux qui sont dominés héritent donc des propriétés auparavant dégagées).

Dans le contexte d'un rapprochement évident entre les GAP d'un côté, et les LFG de l'autre, on notera qu'il existe une possibilité de combiner les mécanismes d'unification mis en oeuvre à l'intérieur de ces deux approches, dans une méthodologie multiparamétrée et plus significativement modulaire (Candito, 1999). Ainsi en est-il de la grammaire d'arbres adjoints (TAG) lexicalisée, qui comporte des spécifications lexicales tout en fusionnant les arbres par adjonction ou substitution. Le principal enjeu de ce type de démarche est qu'elle combine les instructions paradigmatiques et les instructions syntagmatiques, tout en regroupant les constructions suivant qu'elles renvoient ou non à des opérations linguistiques prédéfinies, comme la passivation ou la négativation. D'autre part, une notation minimale est laissée aux mots (quasiment) dépourvus de prédicativité (*non prédicatifs*), comme la plupart des prépositions ou des complémenteurs (ils deviennent alors des « co-têtes » de la tête lexicale qui les implique dans l'arbre). Par exemple pour les noms, on spécifiera s'ils sont déterminés, quels sont leur genre, personne et nombre, et, pour les verbes, on distinguera ceux qui transitent vers un régime (prépositionnel ou non), et ceux dont ce n'est pas le cas.

Sommairement, voici deux matérialisations possibles, dont la deuxième seulement coïncide entièrement avec cette approche généraliste (pour le syntagme *il voit nettement*) :

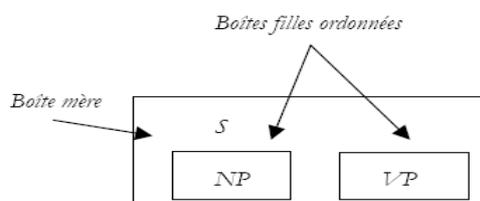


La première représentation correspond à un arbre dérivé, la seconde à un arbre de dérivation. Dans ce dernier cas, l'arbre impliqué se substitue aux spécifications du noyau prédicatif et domine par adjonction les autres arbres

qui seraient sous cette relation de dominance.

Le fait de limiter les éventuelles contradictions entre les appareils notationnels, qu'il s'agisse de dégager une construction grammaticale, de montrer comment s'organise un discours ou une forme de textualité, exige quoi qu'il en soit un traitement plus ou moins unifié³⁴.

Un exemple caractéristique nous vient des grammaires dites de construction, qui, dans le courant des applications de sensibilité générativiste où le mécanisme d'unification conditionne ouvertement les démarches descriptives, apparaissent au premier plan. Dans cette approche, les domaines descriptifs tels que la syntaxe, la phonologie et la sémantique sont rassemblés dans un traitement faiblement modularisé où les constructions par exemple locutionnelles sont envisagées dans des termes analogues à celles des formulations non locutionnelles, et dans le cadre d'une certaine uniformisation. Dans cette vue, une construction renvoie à un schéma sommaire qui, comme un gabarit en somme, permet de reproduire tous les éléments linguistiques, parmi lesquels le syntagme et la phrase. Par ailleurs, les éléments prédicatifs abordés (les *constructs*) sont entièrement spécifiés. Cette méthodologie formalise ainsi un ensemble de constructions unifiées en vue de décrire tous les syntagmes et toutes les phrases admissibles dans les langues. Dans une version répandue des GDC, la phrase comporte dans ce sens des constituants syntagmatiques regroupés autour de la tête lexicale sélectionnée, dans une construction que schématisent des boîtes qui les contiennent. Chacun des constituants implique une notation binaire (comme dans les GAP), d'attribut-valeur (AVM, pour *Attribute-Value Matrix*), et intègre donc une structure de traits, lesquels sont répartis en quatre classes : le trait *ROLE*, les traits *SYNSEM*, les traits *VAL* et les traits *PHON*³⁵. Une phrase, notée *S* pour *sentence*, comprendra par exemple un *NP* sujet et un *VP* avec deux compléments (*NP*, *PP*, par exemple), répartis en boîte mère et en boîtes filles (ordonnées) :



Les constituants *NP* et *VP* de la phrase *S* impliquent tous deux des traits AVMs qui sont autant de variables qui se combinent dans la boîte mère dans laquelle ils sont inclus. Leur trait *ROLE* renvoie au rôle argumental qu'ils ont dans l'ensemble, comme celui de tête (*HEAD*), de spécifieur (*SPEC*), de

³⁴ On rappellera ici les explications générales de Moortgat (1987), Shieber (1989), Miller & Torris (1990), Van Benthem (1991), Lecomte & Retore (1997) ou Bickel (2000), qui établissent tous des liens entre les éléments linguistiques pris en compte, les opérations impliquées, ainsi que les significations co(n)textuelles.

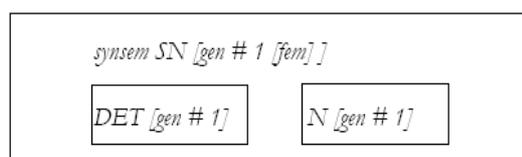
³⁵ On notera que la négation, dans les grammaires de construction (schématisée en \neg), appartient en général à la classe des traits *PHON*.

complément (COMP), de modifieur (MOD), alors que les traits SYNSEM permettent de leur assigner un attribut catégoriel (CAT) et un attribut lexical (LEXH). Les traits de tête sont communs aux syntagmes dominés par la tête et la fille-tête : ils caractérisent donc à la fois les noyaux prédicatifs et les constituants syntagmatiques qui leur sont rattachés. Ainsi les grammaires de construction adjoignent à ces notations celle de niveaux (*levels*) de structure, à l'occasion desquels il s'agit d'indiquer si un élément prédicatif est instancié (+) ou non (-) avec le trait LEX ; et d'autre part si cet élément renvoie au noyau prédicatif, ou non, à travers le trait MAX. Dans une suite telle que *je l'ai connu*, le verbe *connaître* se voit attribuer les traits LEX +, MAX +, ce qui ne sera pas le cas, pour MAX, du pronom élide complément. On aura donc, schématiquement :

$$\left(\begin{array}{c} \text{synsem} \\ \left(\begin{array}{c} \text{head} \\ \left(\begin{array}{c} \text{cat} [\text{V}] \\ \text{lexh} [\text{ai connu}] \end{array} \right) \\ \text{level} \\ \left(\begin{array}{c} \text{lex} + \\ \text{max} + \end{array} \right) \end{array} \right) \end{array} \right)$$

Parmi les traits SEM, intégrés dans SYNSEM, les notations de genre et de nombre sont les plus courantes, mais ces spécifications incluent aussi les caractéristiques du temps, ainsi que des propriétés plus discursives résumées dans les *frames* sémantiques (ou *scènes*), lesquels renvoient au cadre allocutif en termes de participants (dans ces termes par exemple, un *part 1* parle à un *part 2*, et ainsi de suite)³⁶. D'autres traits, d'ordre relationnel (REL), sont également admis dans ce type d'approche : les rôles spécifiques des constituants syntagmatiques, notés *GF* (sujet, objet par exemple), mais aussi les rôles thématiques (THETA, ou θ), comme l'agent ou le patient, le thème ou le rhème, le contenu (*content*), l'instrument, la source ou le but (*goal*), se combinent dans un ensemble unifié. Les traits VAL, de leur côté, correspondent à des traits de valence : les arguments compléments par exemple sont sous-catégorisés par la tête qui leur assigne un rôle dans le cadre valentiel, dans lequel des règles de combinaison (*linking rules*) rapprochent les modules PHON, SYNSEM et ROLE.

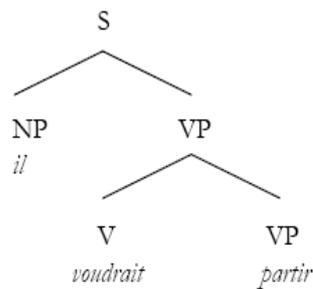
Le mécanisme d'unification conduit dans ce cadre à établir un héritage de propriétés dans les constructions envisagées. Deux valeurs étant unifiées par exemple, elles sont indiquées par la notation # et numérotées. Pour illustration, le syntagme *une femme* implique un trait de genre (ici féminin) commun aux deux éléments du SN, où ils s'emboîteront de la manière suivante :



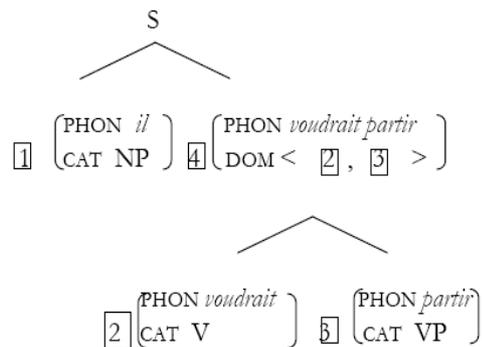
³⁶ Certains auteurs représentent les participants avec la notation ARG.

Nous voyons ici que le mécanisme d'unification est effectif à partir du moment où les propriétés indiquées sont rassemblées dans une construction emboîtante, où différents niveaux de représentation héritent les uns les autres de ces traits qui les caractérisent (les boîtes mères sont ainsi notées INHERIT). Or, la productivité de cette approche revient sans doute au fait que l'unification s'opère quels que soient les éléments pris en compte, comme les catégories sujet-verbe à travers la tête, ou thème-rhème à travers le *filler*.

Cette version du mécanisme d'unification s'avère particulièrement opératoire dans les HPSG, dans ce sens notamment où celles-ci permettent de sous-catégoriser (SUBCAT) les constituants filles de la tête, tout en exposant les contraintes qui s'exercent sur leur emploi. Ainsi sont convoquées les listes des structures argumentales (ARG-S), qui voient leur contrepartie lexicale indiquée dans une liste SUBCAT (voir *supra*). Partant de là, il est envisageable de linéariser les structures à l'appui de plusieurs schématisations (ici pour *il voudrait partir*) :

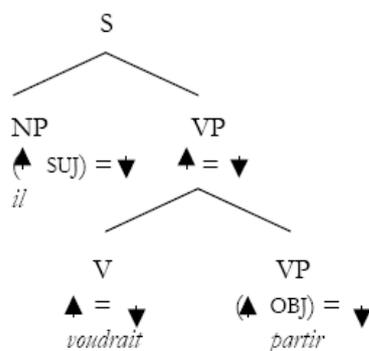


Et avec une série de sous-catégorisations :

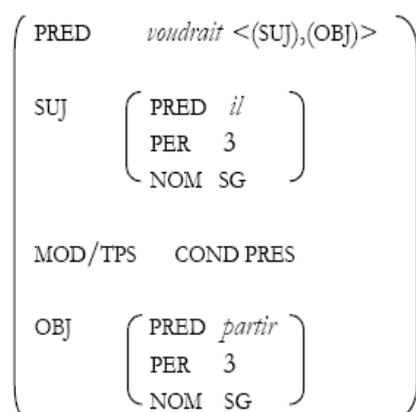


Les LFG, en revanche, sollicitent à la fois les approches basées sur des traits et les approches relationnelles. Ces grammaires dégagent par ce biais une architecture formelle assez simple à spécifier, avec des transitions explicites entre les différents niveaux de représentation intermédiaires des constructions syntagmatiques et des opérations prédicatives. Les structures de constituants (C-Structures, pour *constituent-structures*) renvoient surtout aux catégories grammaticales et à l'ordre des mots, alors que les structures fonctionnelles (F-Structures, pour *functional-structures*) représentent les

caractéristiques valentielles et sémantiques. Cela étant en LFG, ces deux niveaux de représentation occasionnent deux types de schématisations distinctes, dont voici la première, en C-structure :



et ensuite en F-structure :



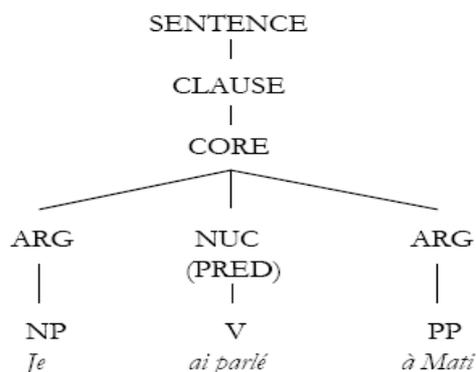
Les spécifications d'ordre fonctionnel établissent la correspondance entre les noeuds de la c-structure et leur contrepartie en f-structure, tandis que l'annotation = fléchée désigne les renvois qui sont effectués d'une figure à l'autre : la première schématise alors la structure en constituants, à laquelle la seconde assigne un réseau de traits.

On rappellera à cet égard que les LFG, qui présentent les grammaires comme des systèmes dérivés dans lesquelles les éléments linguistiques sont à mettre en relation avec les contraintes du cadre allocatif (Bates & McWinney, 1989), sont parmi les premières à soumettre la complémentarité entre les composantes de la linguistique à une problématique d'acquisition (Bates & Goodman, 1999 ; Bassano, 2000).

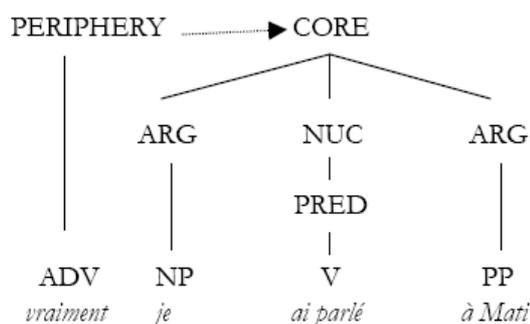
On peut déclarer de ce fait, à l'appui du mécanisme d'unification, que ce qui attribue une dimension explicative à un phénomène linguistique en particulier, c'est que les descriptions des éléments qu'il implique (constructions, opérations notamment), sont externalisables les unes aux autres. Au demeurant, on aura aussi la possibilité d'extraire le fait traité de toute forme de particularisation ou de généralisation, pour ainsi dire à l'état

brut, en marge des données externes. Le principal principe méthodologique qu'il conviendra de prendre en compte, sans doute, est que cette singularisation doit se prêter à des traitements complémentaires, s'ils ne sont pas unifiés *a priori*. Ce ne sont donc pas les éléments linguistiques, ni les désignations épilinguistiques, qui rendent le mécanisme d'unification aporétique, et même problématique dans certains cas, mais une certaine logique de représentations schématiques.

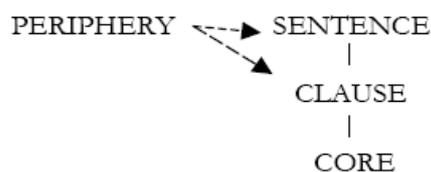
D'autres voies sont donc apparues simultanément, plus ou moins en dehors de la sensibilité générativiste. Il en est ainsi de la grammaire du rôle et de la référence (RRG), qui conduit la description linguistique vers une représentation d'ordre syntagmatique et prédicative, à laquelle sont liées, par l'intermédiaire du lexique, plusieurs types de spécifications sémantiques. La RRG rejette les représentations schématiques du cadre phrastique, comme l'application X-barre, auxquelles elle reproche notamment leur inappropriété descriptive et explicative dans le domaine des invariants interlinguistiques, lesquels sont notés en RRG à travers des caractéristiques définies (Van Valin & LaPolla, 1997). Dans cette approche, la conception des constructions syntagmatiques (*clause structures*), plus connue sous l'appellatif de *layered structure of the clause (LSC)*, est basée en fait sur les structures prédicatives de l'énoncé, qui se résument dans le NUCLEUS (qui contient les PREDICATS), le CORE (qui contient à la fois le *nucléus* et les ARGUMENTS des prédicats), et la PERIPHERIE (qui inclut les MODIFIEURS temporels et locatifs du core). Dans la phrase (*sentence*), on compte ainsi un ou plusieurs syntagmes (*clause*) et donc un ou plusieurs *core*, dans le(s)quel(s) sont distribués les *arguments* d'un *nucléus*, lequel renvoie à un ou plusieurs élément(s) prédicatif(s). Les notations sous-spécifiées, comme l'aspect verbal ou la négation, apparaissent donc à un niveau de nucléus du *prédicat* tout en renvoyant aux caractéristiques plus discursives en fin de parcours. Là encore, les indications de l'appareil notationnel mis en oeuvre (par les (sous-)spécifications et les (sous-)catégorisations) sont hiérarchisées dans ce sens où elles interviennent à des niveaux intermédiaires de la représentation syntagmatique et prédicative de la phrase. Or, on notera qu'en RRG, ces niveaux sont explicitement identifiés, à travers les *junctions*. Ainsi cette grammaire traite-t-elle de *core juncture*, *clausal juncture* ou par exemple de *nuclear juncture*. Un syntagme formant phrase par exemple, tel que *j'ai parlé à Mati*, donnera schématiquement ceci :



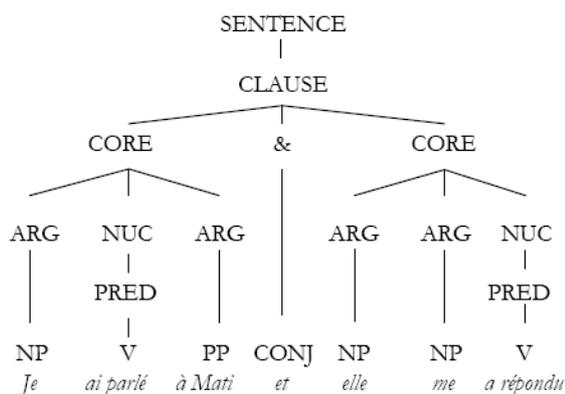
Mettons à présent que nous employions un modifieur comme *vraiment* : quelle est sa portée ? que modifie-t-il ? et donc à quel niveau de la représentation va-t-on le reporter ? Si celui-ci porte uniquement sur le verbe (*j'ai vraiment parlé à Mati*), c'est par exemple à la *joncture* du *core* que l'on va le reporter :



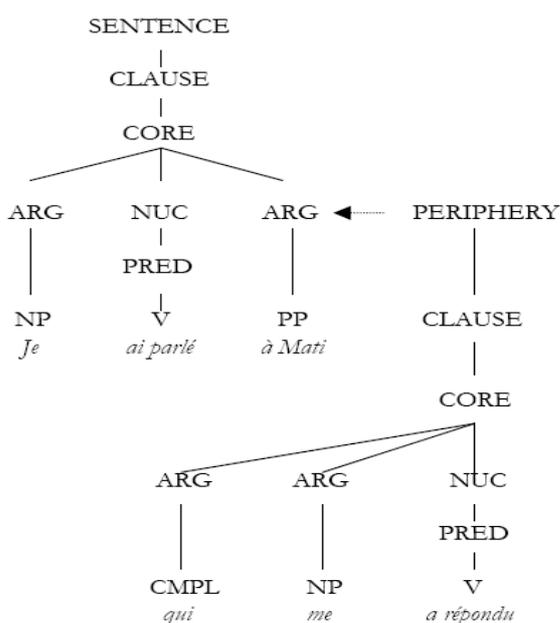
Si, dans un autre cas, c'est sur l'ensemble de l'opération de prédication que porte le modifieur (ainsi avec les adverbes d'assertion par exemple : *effectivement j'ai parlé à Mati*), on fera remonter la notation au niveau du syntagme verbal dans son ensemble, voire la phrase elle-même :



Les notations de coordination et de subordination répondent aux mêmes exigences représentationnelles. Par exemple dans une phrase comprenant deux syntagmes verbaux (*j'ai parlé à Mati / elle m'a répondu*), on aura la possibilité d'indiquer la coordination de l'un à l'autre (*j'ai parlé à Mati, et elle m'a répondu*), à partir du niveau CLAUSE :



La subordination, par exemple celle du second syntagme à l'un des arguments du premier core (*j'ai parlé à Mati, qui m'a répondu*), fait l'objet d'une reformulation de la représentation sur le niveau concerné :



On remarque assez facilement dans ce dernier schéma que le SV adjoint à *Mati* constitue un modifieur à ce niveau, mais dans le même temps n'intervient pas ailleurs.

La RRG recourt au mécanisme d'unification – qui n'est donc pas que générativiste – dans la mesure où elle insiste autant sur les constructions syntagmatiques que sur les opérations linguistiques et les autres spécifications relevant du cadre allocutif. Ainsi assigne-t-elle aux représentations qu'elle en donne d'autres classes de traits, comme ceux d'agent et de patient (*actor / undergoer*). La portée explicative de ces notations caractéristiques est évidente : ces dernières attribuent des macrorôles sémantiques en complément des rôles spécifiques, mais dans un système

uniformisé (*RRG Linking System*) et à caractère universel. Cette méthodologie revient donc à convenir d'un ensemble fini non pas de représentations, mais d'opérations linguistiques, ce qui se fait déjà dans les courants cognitivistes de la linguistique bien entendu, mais aussi dans le cadre de ce qui correspond *grosso modo* aux démarches de la linguistique computationnelle (Stolzenburg, Höhne, Koch & Volk par exemple, qui en appellent, dans leur programmation, à un *finite set of operations*). La RRG se rapproche en cela de la GAU, mais aussi, de manière moins déclarée, du programme minimaliste chomskyen.

A ce propos, remarquons que les apports méthodologiques (plus ouvertement modularisés) de Culioli (1989, 1990) répondent aussi à une exigence de minimalisme. Culioli préconise en effet de se débarrasser d'abord de tout ce qui concerne les particularités co(n)textuelles pour cerner des phénomènes principalement cognitifs, autour du classement terminologique de *lexis* et de *notion*. La *lexis* renvoie à l'action de prédiquer, au-delà même des constructions grammaticales et des éléments discrétisés en discours. La *notion*, elle, reporte à la problématique de la généralisation : par exemple, la question de la diathèse dépasse celle de l'actif et du passif, celle de l'assertion transcende la typification grammaticale des phrases (déclaratives ou autres), tout comme il est des phénomènes linguistiques qui nous conduisent à passer outre la distinction entre l'affirmation et la négation, la rhématisation et la concaténation, l'adjectivation et la nominalisation.

L'approche de Culioli en revanche, et là encore d'un point de vue méthodologique, projette d'épurer le programme minimaliste de Chomsky, en se plaçant au-delà du mécanisme d'unification que préconisent les grammaires qui relèvent de cette sensibilité. L'apport général des démarches explicatives qu'elle implique consiste, *primo*, à dégager quelles sont les véritables opérations marquées dans l'énoncé, en termes d'emploi et d'action (par exemple, s'agit-il d'asserter ? de reformuler ?) ; *secundo*, à donner les meilleures représentations (épi)linguistiques de ce qui peut être ramené à des phénomènes de cognition et de construction (d'où la dénomination des polyopérateurs : plusieurs opérations sont effectuées simultanément, lesquelles sont éventuellement hiérarchisées).

L'approche culiolienne part donc d'énoncés, lesquels ne sont pas regroupés d'après des catégories fonctionnelles, mais en termes de (quasi)paraphrase. On échappe ainsi à la binarité de l'exemplification chomskyenne des faits linguistiques : Culioli établit des paradigmes répartis en *n-membres*, lesquels présentent des traits communs (à travers la *lexis*) en nombre restreint, et des différences qui relèvent des opérations accomplies. Par exemple, mettons cet ensemble de quasi-paraphrases résumables en AMELIE – TISSER :

Amélie tisse

Voici Amélie qui tisse

C'est Amélie qui tisse

C'est bien tisser que fait Amélie

Tisser, c'est ce que fait Amélie

Amélie fait du tissage
Tisse-t-elle, Amélie ?
Amélie tisse ?

Ces formulations renvoient toutes la même *lexis*, mais procèdent d'opérations distinctes, avec des marqueurs (ou des représentants) qui en sont autant de concrétisations singulières, notamment ici à l'appui de la modification syntagmatique d'extraction. Les opérations en question inventorient en un sens tout un dispositif d'invariants : on ne peut pas parler par exemple de présentatifs dans toutes les langues, mais on peut le faire du *fléchage* ou du *parcours* des éléments prédicatifs, à savoir que les combinaisons d'invariants sont aussi résumables en termes de combinaisons d'opérations.

Pour prendre une autre illustration, voyons cette phrase : *Amélie et Emilie / non // Emilie et Amélie ont été recues par Monsieur Untel*. Dans cet énoncé, l'opérateur *non* exerce une négatation du syntagme nominal précédent, mais simultanément de la prédication précédente dans son ensemble ; d'autre part, il consiste dans un correctif de ce qui vient d'être instancié, tout en procédant d'une rupture thématique. En fait, il est tout cela à la fois, et c'est dans ce sens qu'il peut être envisagé comme un polyopérateur. La réaffirmation de cette combinaison d'opérations dénonce en même temps certains invariants dont les désignations épilinguistiques appartiennent au niveau tant de la *lexis* que de celui de la *notion*. Ces opérations sont donc en partie cognitives : elles concernent une construction de formes qui renvoie plus ou moins explicitement à des opérations immatérielles. Les représentations de sensibilité culiolienne partent quoi qu'il en soit d'emplois spécifiques, de constructions syntagmatiques, et répondent aussi à des contraintes sur les emplois respectifs des éléments prédicatifs en contexte. Ce qui les rend particulièrement productives en termes explicatifs, c'est qu'elles suscitent un ensemble limité de paramètres, en marge d'une possibilité de combinaisons beaucoup moins réduite. Les explications que cela permet de fournir sur les faits linguistiques répondent donc à des traits typiques (de l'ordre de la représentation, du notionnel), dans le même temps qu'à des traits spécifiques (singularités textuelles, phrastiques, syntagmatiques).

Dans une problématique de regroupement, on assiste donc à une complémentarité entre les désignations épilinguistiques et les représentations, schématiques ou non, des éléments linguistiques (Cf. Hagège, 2004). Cela étant, même si des dissidences existent, on se gardera bien d'aboutir à des distinctions faciles, comme celle qui apparaît, dans telle ou telle publication, entre les formalistes et les fonctionnalistes. Certes, les linguistes de sensibilité fonctionnaliste partent de langues dont ils décrivent les propriétés à tous les niveaux, de la phonologie à la pragmatique, et dont ils dégagent des constantes sans exceptions. Plutôt que d'affirmer que la phrase *x* viole la règle *y*, ceux-ci déclarent que la structure *x* n'existe pas

dans la langue z³⁷. De nombreuses publications témoignent plutôt d'un fait, presque d'un individualisme (qu'il ne nous appartient pas de juger), que nous pourrions résumer dans un trivial *en prendre et en laisser*.

Les récurrences qui s'établissent entre les spécifications, les catégorisations, les désignations et les représentations linguistiques, ainsi que la mise en place des cadres d'analyse, s'appuient donc sur des invariants qui limitent le champ de la variabilité, mais aussi sur des complémentarités évidentes entre les appareils notationnels des grammaires contemporaines. Cela étant, il est peu vraisemblable d'imaginer l'existence d'une grammaire universelle, mais plutôt des coïncidences interlinguistiques entre les éléments pris en compte, en marge du fait, bien entendu, que l'on puisse dégager des domaines de catégorisation grammaticale (Lazard, 1992), ou encore des gammes d'opérations dont la principale caractéristique est de tenir dans des ensembles limités.

Vu la profusion des approches envisageables aujourd'hui en linguistique, il convient de prendre du recul par rapport à cette dimension pour ainsi dire encyclopédique du savoir. Tout nous invite alors à réfléchir sur les bases d'une historiographie patiente et co-construite. Dans cette vue, peut-être, il apparaît qu'une linguistique générale appartient, au moins en partie, à l'univers des sommes philosophiques.

³⁷ C'est justement cette dimension profondément normative de la grammaire générative que rejettent notamment les LFG, de sorte que l'on pourrait presque voir d'un côté une approche sémasiologique, qui part de la forme vers la signification, et de l'autre une approche onomasiologique (qui procéderait de manière inverse).

6. Des cadres phrastique et allocutif au cadre textuel

De la prédication..

Comme nous l'avons vu et d'une manière assez générale, de nombreux faits confirment l'existence d'un phénomène de répartition, dans le cadre phrastique, entre des éléments principaux, dont des verbes ou des SV en grande partie (Pottier, 1992), et d'autres éléments, qui prennent appui sur eux. Cela reste effectif, même en envisageant certains d'entre ces éléments comme « quasi-phastriques », notamment en tant que « sœurs » de noyaux prédictifs, et désignés par exemple, quand c'est le cas, en termes de *co-verbe* (Haspelmath, 1995 ; Herslund, 2003).

A un niveau supérieur de représentation, aussitôt qu'il est question du traitement des éléments distincts d'une construction phrastique, celle de l'existence de plusieurs relations prédictives intervient quasi-simultanément, avant même que n'apparaisse la possibilité d'une hiérarchie entre des constituants syntagmatiques, ou qu'il ne s'agisse de la présence, ou de l'absence, de marque segmentale de relation. Au-delà, donc, du caractère plus ou moins explicite de la coordination ou de la subordination par exemple, ou plus généralement du caractère segmental ou suprasegmental des marques de parataxe ou d'hypotaxe (Deulofeu, 1999 ; Trévis, 2003 *inter alii*), le renvoi à la problématique d'une relation prédictive apparaît comme un principe d'analyse consenti.

La prédication renvoie, dans ces termes, à un ensemble d'opérations linguistiques qui se rassemblent dans une relation impliquant des éléments instanciés, mais aussi des éléments non instanciés³⁸. Cette relation répond de ce fait à deux principes généraux : d'une part, elle intègre une dimension segmentale et une dimension suprasegmentale (Van den Eynde, Mertens, Swiggers, 1998) ; d'autre part, elle suppose une variabilité qui permet d'établir que *prédication* ne coïncide pas forcément avec *instanciation*³⁹. En tant que tels et d'un point de vue explicatif, ces principes nous conduisent à confirmer que la problématique des éléments prédictifs transcende la catégorie des syntagmes, lesquels, quand bien même ils apparaîtraient elliptiques, exigent d'une part d'être instanciés au niveau segmental, et

38 La notion de *relation implicative*, que nous avons délaissée depuis, permettait, dans une première version de cet inventaire, d'insister sur la combinaison d'éléments regroupables autour d'un noyau à partir duquel ces derniers s'organisent de manière plus ou moins contrainte. Au-delà de ce à quoi renvoie l'expression dans la recherche anglo-saxonne (chez Chierchia par exemple), le terme lui-même d'*implication* correspond en français (que l'on se place d'un point de vue logiciste ou non), à une notion trop fortement liée à la problématique des inférences pour que nous la sollicitons ici.

39 Pour ce qui relève des termes de *déformabilité* et *indéformabilité*, sollicités dans une perspective culiolienne, c'est davantage leur mésemploi que leur déclarativité qui nous incite à ne pas y recourir. Le mot lui-même de *déformabilité*, contrairement à celui de *variabilité*, est construit sur une acception de la *forme* qui, comme c'est le cas pour le *domaine* culiolien, correspond à des caractéristiques très concrètement délimitées.

d'autre part d'être abordés sur le plan d'une linéarisation des éléments de l'énoncé, dont on sait qu'elle ne permet pas d'envisager tous les phénomènes relevant de la prédication (Wauquier-Gravelines, 1999).

Au-delà donc de la problématique d'un continuum entre coordination et subordination, que celle-ci soit décrite en termes de co-subordination, de « coordination subordonnante » ou de « subordination à valeur coordinative », la structure prédicative peut être envisagée comme une combinaison entre au moins deux éléments réunis autour d'un noyau prédicatif sur le plan segmental, et dans le cadre d'une relation hiérarchique dont les éventuelles démarcations suprasegmentales, au premier rang desquelles se placent les faits d'ordre prosodique, constituent des témoins de non hétérarchie. La prédication, dans cette analyse, consistera donc dans une polyopération où des constantes s'inscrivent dans une variabilité de fait. Dans cette vue, envisager la parataxe et l'hypotaxe sous la forme de « traits » caractéristiques, comme cela peut intervenir, à l'appui notamment des formes verbales, dans des approches telles que les grammaires généralisées ou les grammaires lexicales et fonctionnelles, pose le problème des contenus qu'on entend leur assigner. Dans ce domaine, on est en droit de se poser la question du coût opérationnel d'une telle hypothèse (dans quelle catégorie classer la parataxe et l'hypotaxe ? que faire de l'instanciation ou de la non-instanciation des éléments prédicatifs ? que faire alors des traits phonologiques ou des constituants topologiques ?).

D'autre part, il convient de revenir, dans le contexte des approches modulaires, sur le phénomène de scalarité qui semble caractériser non pas la prédication cette fois-ci, mais la prédicativité (quand il s'agit notamment d'éléments plus ou moins prédicatifs, de "perte" de prédicativité, ou encore de prédicativisation), alors même que, d'un autre côté, s'il est question ici et là de prédication attributive, et, comme on peut l'envisager, de prédication transitive, les éventuelles complémentarités qu'il est possible de ménager entre prédication et *construction* n'ont pas encore de réponse définitive. Nous voudrions insister également sur un fait qui, à notre sens, n'est qu'insuffisamment sollicité dans les démarches descriptives mises en oeuvre à l'occasion des constructions prédicatives, à savoir ce que nous appellerions volontiers la *mémoire opératoire* de l'énoncé. Effectivement, et plus particulièrement dans la langue parlée, le rattachement d'un élément prédicatif à une prédication principale, ou « hôte », implique une mise en relation qui dépend de sa mémorabilité même. Une telle question reste assurément subsidiaire, mais il n'est pas disconvenant de la poser.

Nous estimons quoi qu'il en soit, et à la suite de J.P. Desclés, que le principal mésemploi qui est effectué de la notion de prédication consiste à lui faire correspondre toute opération linguistique, quelle qu'elle soit, comme la quantification ou la détermination par exemple. Toutefois, si le terme de prédication inclut et dépasse si instantanément la description des constructions syntagmatiques, c'est bel et bien, à notre sens, parce que la notion elle-même transcende le schéma bi-tensif qui consiste à séparer catégoriquement la parataxe et l'hypotaxe, mais aussi les constructions phrastiques et l'organisation textuelle.

..aux formes de textualité

Comme nous l'avons indiqué dans les pages qui précèdent, certaines notations renvoient ouvertement, dans les grammaires contemporaines, à ce que l'on appellera volontiers des éléments textuels. A cet égard, il n'est pas superflu de rappeler que beaucoup de grammaires, à première vue « libres » de toute prise en compte du contexte, n'en oublient pas pour autant certains phénomènes de textualisation. Or, aussitôt qu'on aborde le texte pour lui-même, on envisage à proprement parler une architecture que nombre d'auteurs traitent avant tout à travers une représentation de suites de phrases, aussi appelées *textes* selon les équipes. C'est notamment le cas des théories représentationnelles du discours, comme celle des Représentations Discursives (DRT) de Kamp & Reyle (1993), ou d'un autre côté des formalisations dites prédicationnelles (ainsi la *Dynamic Predicate Logic* de Groenendijk & Stokhof, 1991). Cela étant, quels que soient les apports méthodologiques dégagés, ceux-ci nous invitent pour la plupart à supposer que la signification des énoncés implique une relation entre les contextes d'apparition du discours et ceux qui sont effectivement décrits par le discours lui-même, mais aussi qu'il existe un réseau de relations non seulement entre le discours et son contexte, mais aussi de contexte à contexte.

Cette problématique des réseaux de relations se positionne justement au cœur d'un débat épistémologique qui s'est ouvert pour le moins à partir des années 1990, et qui semble toujours aussi productif aujourd'hui. Sans trancher pour autant, comme le font Busquets, Vieu & Asher, entre les approches *multiplicatrices* et les approches *réductionnistes* de l'organisation textuelle du discours, nous admettons que, là où certaines démarches méthodologiques sont restrictivement basées sur la sémantique, et d'autres plus ouvertement sur les intentions locutoriales, celles qui, ouvertement modulaires, entendent combiner ces dernières sont sans doute les plus opportunes. De ce fait, le mécanisme de l'unification représente un enjeu clé, comme en témoigne l'ouvrage de Werth (1999), lequel intègre une série de caractéristiques contextuelles dans l'analyse discursive pour montrer de quelles manières les textes et les discours sont structurés. Or, on reconnaîtra que cette démarche se rapproche du modèle de Construction-Intégration de Kintsch (1988. Cf. 1998), où sont énumérés les principes d'une compréhension de l'architecture textuelle qui part des mots pour en venir à la structure textuelle, tout en passant par les niveaux de *clause* et de *sentence*, comme cela se fait en RRG.

La concurrence dans ce domaine ne faiblit pas, et bien d'autres modèles permettent de rendre compte de la cohérence du discours et donc des modes de structuration textuelle. Qu'il suffise de citer ici la *Rhetorical Structure Theory (RST)* de Mann & Thompson (1988), le modèle d'architecture textuelle (MAT) de Virbel (1989) et Pascual (1991), que complètent notamment les approches d'Adam (1990) et de Roulet (1999).

Nous retiendrons principalement, à propos de ces paradigmes descriptifs, que tantôt il s'agit de spécifier l'organisation du texte en segments textuels,

tout en reliant plus ou moins ces spécifications au genre même des contenus et éventuellement leur variété, tantôt de la formaliser à travers des objets dont l'opportunité descriptive reste à évaluer. Mann et Thompson dégagent ainsi les relations rhétoriques (*rhetorical relations*) qui existent entre les éléments textuels, que ceux-ci renvoient à des clauses ou des paragraphes par exemple, ces segments étant d'ailleurs décomposables en plusieurs *text spans*, eux-mêmes composés d'éléments minimaux (les *text units*).

Une hiérarchisation s'impose donc, attendu que les segments délimités n'ont pas tous la même consistance prédicative (certains peuvent être enlevés sans modification fondamentale de l'ensemble, d'autres pas, d'où la répartition en noyaux et en *satellites*, que d'aucuns auteurs reformulent sous le terme de *périphériques*). Le MAT, pour sa part, consiste d'abord à désigner des « objets textuels » qui renvoient visuellement à la mise en forme matérielle des textes. Cela permet alors de prendre en compte des caractéristiques à la fois lexico-syntaxiques, typographiques, dispositionnelles, mais aussi prosodiques pour aborder l'architecture des textes.

Les approches modulaires mises en oeuvre permettent de singulariser les démarches descriptives tout en ménageant des appareils notationnels pour ainsi dire guéables. Les « parcelles » pouvant ainsi se rejoindre à gué, c'est l'ensemble du champ de recherche qui devient plus accessible.

Ces exigences méthodologiques sont tout aussi opérables dans les approches pré-citées, que chez Adam (1990), par exemple, qui parle pour sa part de « superstructures » textuelles dans lesquelles s'ordonnent des unités liées séquentiellement, ou chez Roulet (1999), selon lequel la distinction entre les approches proprement représentationnelles et les approches prédicationnelles du texte en est d'autant fragilisée, que tous les auteurs conviennent d'une absence générale d'hétéarchie des éléments pris en compte. Quand Adam, par exemple, admet que tel ou tel segment textuel apparaît comme narratif, descriptif, procédural ou autre, l'auteur ne peut s'empêcher d'inscrire cette dénomination dans un ensemble plus étendu, en regard surtout des relations qui s'établissent entre les éléments envisagés.

Plusieurs niveaux (*levels*) sont par ce biais répertoriés, mais on remarquera que, parmi les « grands courants » qu'il est possible de saisir comme tels en termes de linguistique textuelle par exemple, il y a de la place, quoi qu'il en soit, pour des approches tout à fait dissidentes, et qui prennent d'ailleurs couramment les contours d'ouvrages généralistes, mais où la démarche, à la fois rédactionnelle et notationnelle, s'avère tout à fait innovante⁴⁰.

40 Une approche originale existe notamment chez L. Pop, qui, dans sa *Grammaire Graduelle* parue en 2005 (chez Peter Lang), revendique une vision assez personnelle des phénomènes discursifs. L'auteure, en effet, préconise d'estimer que le passage d'une micro à une macrosyntaxe, autrement nommé la *conversion pragmatique*, réclame une classification mixte. A nouveau, nous avons là une approche simultanément descriptive et explicative des faits de langue, que L. Pop aborde sur les plans de la thématisation, de la prédication, de la modalisation, mais surtout à travers deux continus prototypiques, à savoir le discours-grammaire (de la « grammaticalisation »), et son contraire, qui convoque une transition entre grammaire et discours (les « mises en figures » discursives). Cette question de « l'inventaire des relations » a été posée par M.P. Péry-Woodley à

Plus qu'une répartition de type domanial des grammaires contemporaines, nous verrions volontiers une répartition de type cadral, pour peu qu'on nous en permette le néologisme. Telle description ou telle explication se place dans un cadre syntagmatique, phrastique, opérationnel, alors que telle autre se positionne dans un cadre allocutif ou dans un cadre textuel. La singularisation et la complémentarité portent sans doute principalement, en termes de modularisation de la démarche, sur le plan des **éléments linguistiques** pris en compte (comme les prépositions, les formes verbales ou les points de vue), celui des **désignations épilinguistiques** (les spécifications, typifications et (sous-)catégorisations), celui des **représentations** (linéaires ou arborescentes, monostratales ou multistratales), et donc celui des **cadres**, auxquels nous venons de faire allusion.

Mais convenons qu'il n'y a là rien d'inédit : presque toutes les grammaires contemporaines recourent à ce type de répartition, et c'est pourquoi un tel dialogue est rendu possible entre des sensibilités aussi diverses.

Concernant plus particulièrement les rubriques des désignations épilinguistiques et des représentations, nous avons supposé, dans une première formulation de cette réflexion (pour ainsi dire anecdotique), l'existence d'une tension entre *contradiction* et *unification*. Grossièrement, les appareils notationnels des grammaires contemporaines entreraient en contradiction les uns avec les autres dans certains cas, ce qui les rendraient peu compatibles, alors que dans d'autres cas, l'unification permettrait un constant dialogue entre ces *parties du tout*. Or, les faits ne sont pas aussi simples que cela, et par exemple, on ne compte plus les auteurs qui apportent des compléments méthodologiques ou des extensions aux grammaires dites *d'unification* pour les inscrire dans des applications variées⁴¹. Si *tension* il y a, c'est donc sans doute ailleurs qu'il convient de l'envisager. Mais c'est ici que la réflexion du méthodologue laisse la place aux conclusions des épistémologues. Comme le dit le proverbe, à chacun sa partie.

l'occasion d'un numéro de *Verbum* (23, 1), traitant notamment des « relations de discours à l'écrit » en 2001, avec des approches et des perspectives aux conclusions pour le moins diverses.

41 La formule de « compléments méthodologiques » inclut également les cas de « compilations », de plus en plus courants (comme dans le cadre des grammaires d'interaction, qui se présentent comme des méta-grammaires, et auxquelles G. Perrier (2004) a apporté d'abondantes explications).

Rappel des intitulés :

0. Préambule : le point de vue d'un méthodologue
1. *Distinguer* n'est pas *scinder* : des syntagmes aux éléments prédicatifs dans le cadre phrastique (remarques générales, exemples liminaires, justification du propos)
2. Entre « parcelles » et champs de reformulation : l'exemple du *parcours* générativiste (premières reformulations, la sensibilité au contexte, les formulations dissidentes)
3. La phrase elle-même confrontée aux spécifications (quelques généralités, exemples caractéristiques)
4. Autres représentations binaristes modularisées ? Bref passage par la répartition théma-rhématique et la bi-partition cotexte / contexte (du *dyadique* au *polyadique* : la répartition théma-rhématique, la bi-partition cotexte / contexte)
5. Les représentations non binaristes modularisées (une polyadicité réaffirmée, typifications et (sous-)catégorisations, le mécanisme *slash*, le mécanisme d'unification)
6. Des cadres phrastique et allocutif au cadre textuel (de la prédication.. / ..aux formes de textualité)

Eléments de bibliographie sommaire⁴² :

- ABEILLÉ, A. (2002). *Une Grammaire électronique du français*. Paris : CNRS éditions (coll. Sciences du Langage).
- ABEILLÉ, A. (2007). *Les Grammaires d'unification*. Paris : éditions Lavoisier.
- ADAM, J.M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle*. Liège : Pierre Mardaga éditeur.
- ADES, A. & STEEDMAN, M.J. (1982). On the Order of Words. *Linguistics and Philosophy*, 44, 517-518.
- ANDERSEN, A.L. & NØLKE, H. éds (2002). *Macro-syntaxe et macro-sémantique (Actes du Colloque international d'Aarhus (mai 2001))*. Berne : Peter Lang.
- ANGOUJARD, J.P. (2006). *Phonologie déclarative*. Paris : CNRS éditions.
- ANSCOMBRE, J.C. (1990). *Fonctionnalisme et pragmatisme : à propos de la notion de thème*. Milan : Unicopli.
- ANTILLA, A. & CHO, Y.M.Y. (1998). Variation and Change in optimality Theory. *Lingua* 104, 31-56.
- ASHER, N. & LASCARIDES, A. (2003). *Logics of conversation*. Cambridge : CUP.
- AVRUTIN, S. (1999). *Development of the Syntax-Discourse Interface*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- *BACH, E. (1988). Categorical Grammars as Theories of Language. In R. Oehrle et al. (eds), *Categorical Grammars and Natural Language Structures*. D. Reidel Publishing Company, 17-34.
- BACH, E. (2005). Eventualities, grammar, and linguistic diversity. In H.J. Verkuyl, H. de Swart & A. van Hout (eds), *Perspectives on Aspect*. Dordrecht : Springer, 167-180.
- *BALTIN, M. & COLLINS, Ch. dir. (2001). *The Handbook of contemporary syntactic theory*. Malden MA & Oxford : Blackwell.
- BASSANO, D. (2000). Early development of nouns and verbs in French : Exploring the interface between the lexicon and grammar. *Journal of Child Language*, 27 (3), 521-559.
- BATES, E. & McWINNEY, B. (1989). *The cross-linguistic study of sentence processing*. Cambridge : Cambridge University Press.
- *BATES, E. & GOODMAN, J.C. (1999). On the emergence of grammar from the lexicon. In B. McWhinney (ed), *The emergence of language*. New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates, 29-79.
- BELLOSTA VON COLBE, V. (2006). Sémantique et Pragmatique de la projection des constituants : constituance, dépendance, topologie. A l'url suivante : http://elsap1.unicaen.fr/cahiers/cahier13_bellosta.pdf
- BICKEL, B. (2000). Grammar and social Practice : the role of « culture » in linguistic relativity. In R. Dirven & S. Niemeier (eds), *Evidence for linguistic Relativity*. Amsterdam : Benjamin.
- BLACHE, Ph. (2001). *Les Grammaires de propriétés : des contraintes pour le traitement automatique des langues naturelles*. Paris : Hermes (coll. Sciences).
- BLASCO, M. (1999). *Les Dislocations en français contemporain*. Paris : Champion.
- BLEVINS, J.P. (2002). Nontransformational Grammar. In K. Malmkjaer (ed), *The Linguistic Encyclopedia*. Routledge.
- BOLTANSKI, J.E. (1999). *Nouvelles Directions en phonologie*. Paris : Presses Universitaires de France (coll. Linguistique Nouvelle).
- BONHOMME, M. (2008). Pour une intégration modulaire de la stylistique dans une linguistique de l'écrit. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique

42 Nous indiquons par un astérisque les publications que nous n'avons pas pu nous procurer intégralement.

Française, 1491-1495.

- BOULLIER, P. (2003). Counting with Range Concatenation Grammars. *Theoretical Computer Science* 293, 391-416.
- BRES, J. ; HAILLET ; MELLET, S. ; NØLKE H. & ROSIER, L. (2005). *Dialogisme et Polyphonie*. Paris : Champs Linguistiques.
- BRONCKART, J.P. (2008). Une science du langage pour une science de l'humain. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 47-60.
- CANDITO, M.H. (1999). *Une Organisation modulaire et paramétrable de grammaires lexicalisées : application au français et à l'italien*. Université de Paris 7, thèse de doctorat nouveau régime.
- CHOMSKY, N. (1993). A minimalist Program for linguistic theory. In K. Hale & S.J. Keyser (eds), *The View from Building : Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger*. Cambridge : MIT Press.
- CHOMSKY, N. (1995). *The minimalist Program*. Cambridge : MIT University Press.
- CHOMSKY, N. (1998). Minimalist Inquiries, The Framework. *MIT Occasional Papers in Linguistics* 15. Cambridge : MIT Univ. Press.
- CHOMSKY, N. & LASNIK, H. (1993). The Theory of principles and parameters. In J. Jacobs, A. Von Stechow, W. Sternefeld & T. Vennemann (eds), *Syntax : an international handbook of contemporary research*. Berlin : éditions de Gruyter.
- CHOI-JONIN, I. & DELAIS-ROUSSARIE, E. (2006). L'Association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique. Art. soumis à *Faits de Langue* et discuté lors du Premier Colloque sur la Macrosyntaxe (Neuchâtel, 2007).
- COL, G. (2006). "Relation" ou "intégration" prédicative ? La prédication comme principe d'émergence du sens. In J.M. Merle (dir.), *La Prédication*. Paris : Bibliothèque des Faits de langue.
- CORBIN, P. (1980). De la production des données en linguistique introspective. In A.-M. Dessaux-Berthonneau (éd), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*. Université de Lille 3 : Presses Universitaires de Lille, 121-177.
- CORI, M. & MARANDIN, J.M. (1998). Héritage de propriétés dans les grammaires d'arbres polychromes. *Linx* 39, 2, 13-39.
- CORI, M. & MARANDIN, J.M. (2001). La Linguistique au contact de l'informatique : de la construction des grammaires aux grammaires de construction. *Histoire Epistémologie Langage (HEL)* 23, 1, 49-79.
- COSERIU, E. (1977). *Leistung und Grenzen der Transformationellen Grammatik*. Tübingen.
- CROFT, W. (2001). *Radical Construction Grammar : syntactic theory in typological perspective*. New York : Oxford University Press.
- CULIOLI, A. (1989). Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe. Comm. au XIIIe Congrès des Linguistes, Tokyo, 1982, repris dans la coll. ERA 642 (Paris 7).
- CULIOLI, A. (1990). *Pour une Linguistique de l'énonciation (I : Opérations et Représentations)*. Paris : Ophrys.
- *DA SYLVA, L. (1998). *Interprétation linguistique et computationnelle des valeurs par défaut dans le domaine syntaxique*. Université de Montréal, Département de Linguistique et de traduction, thèse de Ph.D.
- DELAIS-ROUSSARIE, E. (2005). *Phonologie et grammaire : études et modélisation des interfaces prosodiques*. Université de Toulouse 2 : mémoire d'Habilitation.
- DESCLÈS, J.P. (1998). Les Représentations cognitives du langage sont-elles universelles ? In *Essais sur le langage, logique et sens commun*. Fribourg : Editions Universitaires, 53-81.
- DESCLÈS, J.P. (2003). Représentations cognitives, schèmes prédicatifs, schèmes énonciatifs. In Coll., *Parcours énonciatifs, parcours interprétatifs. Théories et applications*. Paris : Ophrys, 21-46.

- DESCLÈS, J.P. (2006). Opérations métalinguistiques et traces linguistiques. In C. Normand & D. Ducard (éds), *Antoine Culioli, un Homme dans le langage*. Paris : Ophrys, 41-69.
- DEULOFEU, H.J. (1989). Les Couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé. *Recherches sur le français parlé* 9, 111-141.
- *DEULOFEU, H.J. (1999). *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain*. Université de Paris 8 : thèse de doctorat d'état.
- DEULOFEU, H.J. (2003). L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles. *Scolia* 16, 77-95.
- DIK, S.C. (1997). *The Theory of Functional Grammar*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- DURAND, J. ; LAKS, B. ; ANGOUJARD, J.P. (1998). *Théorie de la syllabe : rythme et qualité*. Paris : CNRS éditions.
- FONTANILLE, J. (2001). La Sémiotique est-elle générative ?. *Linx* 44, 107-132.
- FONTANILLE, J. & ZILBERBERG, C. (1998). *Tension et Signification*. Paris : Pierre Mardaga éditeur.
- GINZBURG, J. & SAG, I.A. (2001). *Interrogative Investigations : the form, meaning and use of english interrogatives*. Stanford : CSLI.
- GODART-WENDLING, B. dir. (2002). Les Grammaires Catégorielles. *Langages* 148, 3-12.
- GOLDBERG, A. (1995). *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : University of Chicago Press.
- GOLDSMITH, J. (1990). *Autosegmental and metrical Phonology*. Oxford : Blackwell.
- GROENENDIJK, J. & STOKHOF, M. (1991). Dynamic Predicate Logic. *Linguistics and Philosophy* 14, 39-106.
- GROOTJEN, F. (2001). Relational Indexing Using a grammarless parser. *Proceedings of the 2001 IEEE Systems, Man, and Cybernetics Conference*.
- GROOTJEN, F. ; KAMPHUIS, V. ; SARBO, J. (1998). Coordination and multirelational modelling : X and X' revisited. *Actes de la 6e Conférence annuelle sur le Traitement automatique des langues naturelles (TALN)*, 345-351.
- GUILLAUME, G. (1992) : In R. Valin ; W. Hirtle ; A. Joly (éds) : *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. Laval/Lille : PU, 1992.
- HAGÈGE, C. (2004). On Categories, Rules and Interfaces in linguistics. *The Linguistic Review* 21, 257-276.
- HANNAY, M. (1998). *The Utterance as unit of description : implications for Functional Grammar*. Amsterdam : publications de l'Université Libre d'Amsterdam.
- MOSEGAARD HANSEN, M.B. (1998). *The function of discourse particles*. Amsterdam : John Benjamins.
- HARRIS, Z. & AL (1989). *The Form of Information in Science, Analysis of Immunology Sublanguage*. Vol. 104 of Boston Studies in the Philosophy of Science. Dordrecht : Kluwer Academic Publisher.
- HASPELMATH, M. (1995). The Converb as a cross-linguistically valid category. In M. Haspelmath & E. Köning (eds), *Converbs in a Cross-Linguistic Perspective*. Berlin : Mouton de Gruyter, 1-55.
- HENGEVELD, K. (1992). Non-verbal predicability. In M. Kefer & J. Van Der Auwera (eds), *Meaning and grammar : cross-linguistic perspectives (Empirical Approaches to Language Typology, 10)*. Berlin : Mouton de Gruyter, 77-94.
- HENGEVELD, K. (1997). Cohesion in Functional Grammar. In Ch. S. Butler, J. H. Connolly, R. A. Gatward & R. M. Vismans (eds), *Discourse and pragmatics in Functional Grammar (Functional Grammar Series, 18)*. Berlin : Mouton de Gruyter, 1-16.
- HERSLUND, M. (2003). La Temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore. In W. Banys, L. Benardczuk, K. Polanski & B. Wydro (éds), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*. Cracovie : Officina

Wydawnicza « Edukacja », 233-242.

- HJELMSLEV, L. (1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit éditions.
- HJELMSLEV, L. (1972). *La Catégorie des cas*. Munich : W. Fink.
- JACKENDOFF, R. (1997). *The Architecture of the Language Faculty*. Cambridge Mass. : MIT Press.
- KAMP, H. & REYLE, U. (1993). *From Discourse to Logic*. Dordrecht : Kluwer.
- KATHOL, A. (1995). *Linearization-Based German Syntax*. Ohio State University : PhD Dissertation.
- KAY, P. & FILLMORE, C.J. (1999). Grammatical Constructions and linguistic Generalizations : the *what's X doing Y ?* construction. *Langages* 75, 1-33.
- KINTSCH, W. (1988). The Role of knowledge in discourse comprehension : a construction-integration model. *Psychological Review* 95, 163-182.
- KINTSCH, W. (1998). *Comprehension : a Paradigm for cognition*. New York : CUP.
- KLEIBER, G. (1998). Dimensions du contexte : écrit *vs* oral. In M. Bilger, K. Van den Eynde & F. Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral, Orbis supplementa*. Louvain : Peeters, 123-134.
- KRIEGLER, S. dir. (2003). *Grammaticalisation et Réanalyse*. Paris, CNRS éditions.
- LABLANCHE, A. (2003). Les Constructions infinitives dans les grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées. *Linx* 48, 29-42.
- LACHARITÉ, D. & PARADIS, C. (1993). The Emergence of constraints in generative phonology and a comparison of three current constraint-based models. *Canadian Journal of linguistics* 38-2.
- LAMBRECHT, K. (1998). Sur la Relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs. *Langues* 1, 34-45.
- LAMBEK, J. (1961). On the Calculus of syntactic types. In R. Jakobson (ed) *Structure of Language and its mathematical Aspects*. Providence : American Mathematical Society.
- LAUNEY, M. (1992). La Logique omniprédicative dans la syntaxe nahuatl. *Lalies*, 10, 215-231.
- LAZARD, G. (1992). Y a-t-il des catégories interlangagières ?. In S. Anschutz (éd), *Texte, Satze, Worter und Moneme*. Heidelberg : Heidelberg Orientverlag, 427-434.
- LAZARD, G. (2001). Thème, Rhème : qu'est-ce à dire ?. Extrait d'*Etudes de Linguistique générale*. Paris – Louvain : Peeters (79-90).
- LECOMTE, A. & RÉTORÉ, C. (1997). Words as modules : a lexicalised grammar in the framework of linear logic proof nets. In C. Martin-Vide (ed), *International Conference on Mathematical Linguistics II*. Amsterdam : Benjamin.
- LEFEUVRE, F. & PIERRARD, M. (2008). Les proformes indéfinies : indéfinition et prédication. *Langue Française* 158, 3-12.
- LEGALLOIS, D. & FRANÇOIS, J. (2006). Autour des grammaires de construction et de patterns. *Cahier du CRISCO* 21 (<http://elsap1.unicaen.fr/cahiers/>).
- LÉON, J. (2003). Proposition, Phrase, Enoncé dans la grammaire : parcours historique. *L'Information Grammaticale* 98, 5-16.
- *LEVIN, B. & RAPPAPORT HOVAV, M. (1995). Unaccusativity : At the Syntax-Lexical Semantics Interface. *Linguistic Inquiry Monograph Twenty-Six*. Cambridge, Mass. & London : The MIT Press.
- LUQUET, G. (2007). Temps linguistique et « Temps verbaux » en grammaire espagnole. *Les Langues Modernes*, 2, 101ème année, 43-58.
- MANN, W. & THOMPSON, S. (1988). Rhetorical Structure Theory : towards a functional theory of text organisation. *Text* 8, 243-281.
- MARANDIN, J.M. (1999). *Grammaire de l'incidence*. A l'url suivante : www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin.
- MILLER, P. & TORRIS, T. (1990). *Formalismes syntaxiques pour le traitement automatique du langage naturel*. Paris : Hermès.

- MOORTGAT, M. (1987). Compositionality and the Syntax of words. In J. Groenendijk, D. de Jongh & M. Stokhof (eds), *Foundations of Pragmatics and Lexical Semantics*. Groningen-Amsterdam Studies in Semantics (GRASS) 7, Dordrecht : Foris, 41-62.
- MOORTGAT, M. (1988). *Categorial Investigations : Logical and Linguistic Aspects of the Lambek Calculus*. Dordrecht : Foris.
- MORO, A. (2000). *Dynamic Antisymmetry*. Cambridge Massachussets : MIT Press.
- NEVEU, F. (2005). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- NØLKE, H. (1993). *Le Regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- NØLKE, H. (1999). Linguistique modulaire : principes méthodologiques et applications. In H. Nølke & J.M. Adam (éds), *Approches modulaires, de la langue au discours*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, 17-74.
- NØLKE, H. (2008). La Polyphonie linguistique, avec un regard sur l'approche scandinave. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 129-145.
- *PARTEE, B.H. & BORSCHEV, V.B. (2000). *Integrating formal and lexical Semantics*. Kolding.
- *PASCUAL, E. (1991). *Représentation de l'architecture textuelle et Génération de texte*. Université de Toulouse : thèse de doctorat.
- PERRIER, G. (2004). La sémantique dans les grammaires d'interaction. *Actes de la 11e Conférence sur le TALN*, 351-360.
- POLLARD, C. & SAG, I.A. (1994). *Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Chicago University : UC Press.
- POLLOCK, J.Y. (1998 [1997]). *Langage et Cognition*. Paris : PUF (coll. Psychologie et sciences de la pensée).
- POTTIER, B. (1992). *Sémantique générale*. Paris : PUF.
- PRINCE, A. & SMOLENSKY, P. (1993). Optimality Theory : constraint interaction in generative grammar. *RuCCS Technical Report 2*. Piscataway : NJ Rutgers.
- RASTIER, F. (2001 [1991]). *Sémantique et Recherches cognitives*. Paris : PUF *Formes sémiotiques* (2e édition revue et corrigée).
- RASTIER, F. (1998). Prédication, Actance et Zones anthropiques. In M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (éds), *Prédication, Assertion, Information, Acta Universitatis Uppsaliensis (Studia Romanica Uppsaliensa)*. Stockholm : Almqvist et Wiksell International 56, 443-461.
- ROSÉN, H.B. (2001). *Un Demi-siècle de linguistique européenne*. Paris : *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 10.
- ROTHENBERG, M. (1989). Quelques Moyens syntaxiques de thématization et de rhématisation en français. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXIV, 1, 143-161.
- ROULET, E. (1998). Dialogism and Modularity : the topical organization of dialogues. In S. Cmejrova et alii, *Dialoganalyse VI. Referate der 6. Arbeitstagung*. Tübingen : Niemeyer, 49-60.
- ROULET, E. (1999). *La Description de l'organisation du discours. Du Dialogue au Texte*. Paris : Didier éditions.
- *SAG, I.A. & WASOW, T. (1999). *Syntactic Theory, a formal introduction*. Stanford : CSLI Publications.
- *SHAUMYAN, S. (1987). *A semiotic Theory of Language*. Bloomington : University of Bloomington Press.
- SHIEBER, S.M. (1986). *An Introduction to unification-based Approaches to grammar*. Stanford : CSLI.
- *SHIEBER, S.M. (1989). *Parsing and Type Inference for natural and computer languages*. Stanford University Press. Ph. D. Thesis.

- SHIEBER, S.M. (1992). *Constraint-Based Grammar Formalisms*. Cambridge : MIT, MIT Press.
- SLEATOR, D. & TEMPERLEY, D. (1993). Parsing english with a link grammar. *In Proceedings of the Third International Workshop on Parsing Technologies*.
- SPORTICHE, D. (1997). Reconstruction and constituent Structure. *Linguistics Colloquium Series Talk*, october 1997, MIT.
- TOURATIER, Ch. (2002). Parataxe, juxtaposition et coordination. *In* A.M. Bolkestein, C.H.M. Kroon, H. Pinkster, H.W. Remmelink & R. Risselada (eds), *Theory and description in latin linguistics*. Amsterdam : J.C. Gieben, 393-403.
- TRÉVISE, A. (2003). A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens. *In* A. Celle & S. Gresset (éds), *La Subordination en anglais. Une Approche énonciative*. Toulouse : PUM, 51-68.
- VAN BENTHEM, J. (1991). *Language in action : Categories, Lambdas and dynamic Logic. Studies in Logic and the Foundations of Mathematics* 130. Amsterdam : Elsevier.
- VAN DEN EYNDE, K. ; MERTENS, P. ; SWIGGERS, P. (1998). Structuration segmentale et suprasegmentale en syntaxe. *In* M. Bilger, K. Van den Eynde & F. Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral*, Orbis Supplementa 10. Louvain : Peeters, 33-57.
- VAN VALIN, R. J. & LAPOLLA, R. (1997). *Syntax : Structure, Meaning and Function*. Cambridge : Cambridge University Press.
- VAN VOORST, J.G. (1988). Thematic Roles are not semantic roles. *Revue Québécoise de linguistique* 17, 1, 245-259.
- VIRBEL, J. (1989). The Contribution of linguistic knowledge to the interpretation of text structure. *In* J. André, V. Quint & R. Futura (eds), *Structured Documents*. Cambridge : Cambridge University Press, 161-181.
- WAUQUIER-GRAVELINES, S. (1999). Segmentation lexicale de la parole continue. La Linéarité en question. *Recherches linguistiques de Vincennes* 28, 133-156.
- WEINRICH, H. (1993). *Textgrammatik der deutschen sprache*. Mannheim : Dudenverlag.
- WERTH, P. (1999). *Text Worlds : Representing conceptual Space in discourse*. London : Longman.